



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

S

1765,1,1

Mercury

511³ - 1765, 1, 1



Digitized by Google

<36617681120018

S

<36617681120018

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JANVIER 1765.

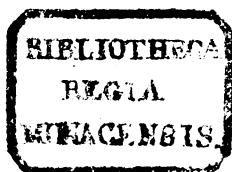
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grand'Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

Étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes. & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale , par laquelle ce Recueil sera terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer.

A V I S.

*On trouvera le Mercure dans les Villes nommées
ci-après.*

Abbeville , chez L. Voyez.
Amiens , chez François , & Godard.
Amsterdam , chez Rey.
Angers , chez Jahier & la veuve Foureau.
Arras , chez Michel Nicolas & Laureau.
Arles , chez Gaudion.
Avignon , chez Delaire & Payen.
Auxerre , chez Fournier.
Bâle en Suisse , à la Poste.
Beauvais , chez Defaint.
Berlin , chez Jean Neaulme.
Blois , chez Masson.
Bordeaux , chez les freres Labottiere , Place du
Palais ; L. G. Labottiere , rue Saint Pierre ,
vis-à-vis le puits de la Samaritaine , Chappuis
l'aîné à la nouvelle Bourse , Place Royale ,
& à la Poste.
Brest , chez Malassis.
Bruxelles , chez la veuve Pierre Vasse & J. Van-
denberghen.
Caen , chez Leroy.
Calais , chez Gilles Née , sur la grande Place.
Châlons en Champagne , chez Bricquet.
Charleville , chez Thezin.
Chartres , chez Festil , & Goblin & le Tellier.
Chinon , chez Breton.
Colmar , chez Fontaine.
Copenhague , chez les freres Philibert.
Dijon , à la Poste , chez M. Coignard & Mailly.
Douay , chez Lannoy.
Dreux , chez le Tellier.
Francfort , à la Poste.
Eribourg en Suisse , chez Charles de Boffe.

L. Vol.

A iij

Grenoble, chez Giroult.
 Laon, chez Melleville.
 La Rochelle, chez Chaboiseau Grand - Maison
 & Pavie.
 Liege, chez Bourguignon.
 Limoges, chez Barbou.
 Lyon, chez J. Deville & à la Poste.
 Marseille, chez Sibié, Mossy & Jayne.
 Meaux, chez Charles.
 Metz, chez Bouchard.
 Montpellier, chez Rigault.
 Moulins, chez la veuve Faure.
 Nancy, chez Babin.
 Nantes, chez la veuve Vatard.
 Nîmes, chez Gaudes.
 Orléans, chez Rouzeau de Montault.
 Poitiers, chez Faulcon l'aîné, Felix Faulcon & à
 la Poste.
 Rennes, chez Ravaux, Julien, Charles Vatard,
 Garnier & Jacques Vatard.
 Rheims, chez Godard & Cazin.
 Rouen, chez Hérault & Fouques.
 Saint-Germain-en-Laye, chez la veuve Chave-
 peyre & Regnault.
 Saint-Malo, chez Hovius.
 Saint-Pierre-sur-Dive, chez Dupray.
 Senlis, chez Desfroques.
 Sens, chez Lavigne.
 Soissons, chez Courtois.
 Strasbourg, chez Dulfeker & Konig.
 Toulouse, chez Robert.
 Tours, chez Lambert & Billaut.
 Troyes, chez Bouilleror.
 Valenciennes, chez Quênel.
 Versailles, chez Fournier.
 Villefranche de Rouergue, chez Veidelhié.
 Vire, chez Calmé.
 Vitry-le-François, chez Seneuze.



MERCURE DE FRANCE.

JANVIER 1765.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES.
EN VERS ET EN PROSE.

ÉPÎTRE pour le jour de l'an.

LORSQUE *Janus* chez les Romains
Ouvroit les portes de l'année ,
Des Augures & des Devins
En présageoient la destinée ;
Au Palais de ses bienfaiteurs
Du peuple la foule entraînée ,
Implorait les Dieux protecteurs.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Aux vœux qu'on faisoit pour *Auguste* ;
On en mêloit pour *Mécénas* ;
De fleurs on décoroit leur buste ,
Et l'encens brûloit sur leurs pas :
Le Sujet , dans ces jours de fête ,
Du Prince devenoit l'égal ,
Et le même bandeau royal
sembloit ceindre la même tête.

Le jour de l'an *Horace* étoit
Chez l'heureux époux d'*Octavie* ,
Et le Peintre de *Lavinie*
Au lever d'*Auguste* assistoit ,
Tous les beaux esprits d'Italie
Les chantoient tous deux à la fois ,
Le seul *Ovide* étoit , je crois ,
A la toilette de *Julie*.

A vingt ans l'amour séducteur
Peut bien faire que l'on oublie
Et le Ministre & l'Empereur ,
Pour une maîtresse jolie ;
Mais cette douce & tendre erreur
A trente ans est une folie.

Si quelque autre petit Génie
Chez *Mécénas* se présentoit ,
Par complaisance il écoutoit
Ses vers froids & sans harmonie ,
Mais que le zèle lui dictoit.

JANVIER. 1765.

-Ce *Mécénas*, votre confrere,
Comme vous aimoit les beaux Arts;
La gloire à son cœur étoit chere,
Le trône auguste des Césars
Lui dut sa splendeur passagere:
D'un trône plus auguste encor
Vous êtes le Dieu Tutélaire,
Et vous devez du siècle d'or
Nous réaliser la chimère.

Puissiez-vous présider long-temps
A la grandeur de cet Empire,
Et puissai-je, dans quarante ans,
Vous chanter encor sur ma lyre.

En formant des souhaits si doux,
Si chers à mon ame attendrie,
Seigneur, je n'en fais pas pour vous;
Je n'en fais que pour ma Patrie.

Par M. LEGIER.

ÉPITAPHE pour feu M. RAMEAU.

CY gît le célèbre *Rameau*.
Il fut, par son vaste génie,
De la Musique le flambeau
Et l'objet des traits de l'envie.
Muses, pleurez sur ce tombeau
Le créateur de l'harmonie.

*Par M. de C****

A Y

*VERS mis au bas du portrait de Madame
la Comtesse de B***, le lendemain de
sa nomination à la place de Dame de
Mesdames de France.*

E LLE a reçu pour apanage
Toutes les grâces du bel âge,
L'esprit, le goût, mille talens;
Mais, par son riche caractère,
Elle est toujours sûre de plaire,
Autant que par ses agrémens.
Son air, son maintien intéresse,
Et chacun ne s'étonne plus
Que l'on ait choisi la sagesse
Pour la compagne des vertus.

*Par F... DE CHA... Ecuyer,
ancien Lieutenant de Cavalerie.*



DAPHNIS.

ÉGLOGUE.

LE beau Berger *Daphnis*, l'âme émue, attendrie,

D'un pas lent au bercail ramenoit son troupeau ;
 Il venoit de quitter, au fond de la prairie ,
 La Bergere *Chloé*, qui le long du ruisseau ,
 Par un autre chemin regagnoit son hameau :
Chloé, jeune beauté, plus fraîche & plus brillante
 Que l'aurore vermeille au lever d'un beau jour ,
 Ou que la tendre rose, à peine encor naissante ,
 Rejette, fuit, & voit d'une âme indifférente ,
 Et l'hommage, & les vœux des Bergers d'alentour ;
 Le seul *Daphnis* a sçu, secondé par l'Amour ,
 Allumer dans son cœur une flamme innocente ,
 Et l'on ne vit jamais d'union plus touchante.

Si *Chloé* cède aux loix du plus beau des Bergers,
Daphnis brûle d'un feu que rien ne peut éteindre ;
 Ils s'aiment sans rougir, ils se parlent sans feindre :
 Leurs sentimens ne sont ni faux ni passagers.
 Le jour assis au bord d'une onde transparente ,
 Sous un berceau formé par des myrthes fleuris ,
 De leur commun bonheur tout augmente le prix ,
 La Bouche des Amans est toujours éloquente.
Chloé dans son Berger voit un Dieu qui l'en-
 chante ,

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Et *Daphnis* dans *Chloé* voit la mere des ris.
 Tantôt c'est ~~un~~ bouquet que sa main lui présente,
 Et que *Chloé* reçoit avec un doux souris ;
 Tantôt c'est un ruban , qui , plus brillant qu'*Iris* ,
 Forme cent nœuds autour de sa gorge naissante

Tous les dons du Berger flèrent son jeune cœur ;
 Aussi , d'un air riant , chaque jour elle-même ,
 Au chapeau de *Daphnis* noue une tendre fleur :
 L'Amour donne un grand prix à la moindre
 faveur ,

Et ce Dieu sçait toujours embellir ce qu'il aime.
 Après mille discours , dictés par la candeur ,
 Tour à tour , & tantôt mêlant leurs voix ensemble,
 Ils chantent le printems , le plaisir , le bonheur ,
 Et l'empire éternel du Dieu qui les rassemble.
 Non , *Pan* ne forme point de son aussi flatteur ;
 Sa voix a moins d'éclat , sa flute de douceur :
 Non , les accens qu'*Orphée* autrefois fit entendre
 Aux pâles habitans de l'Empire des Morts ,
 Quand sa lyre força le Dieu des sombres bords
 A lui rendre l'objet de l'amour le plus tendre ,
 N'auroient pas effacé leurs sublimes accords.

Unissent-ils leur voix sous un dais de verdure ,
 Le serin , la fauvette & mille oiseaux divers ,
 Attirés par leur chant ; suspendent leurs concers ;
 L'eau qui coule auprès d'eux cesse son doux mur-
 mure ,

Et tout pour les ouïr se tait dans la nature.

Le soir , dans cette riche & brûlante saison ,
 Où des dons de *Cérès* la terre entière abonde ,
 Après que le Soleil ; enseveli sous l'onde ,
 Laisse à des feux plus doux éclairer l'horison ,
 Ils se disent l'adieu le plus touchant du monde ,
 Et gagnent à regret leur rustique maison.
 La plus légère absence à leurs yeux est cruelle ;
 Quoique le jour naissant les ramene au vallon ,
 La plus courte des nuits leur paroît éternelle.
 C'est ainsi que *Daphnis* , le cœur tout rempli
 d'elle ,

Composoit , en marchant , une tendre chanson ;
Daphnis chante peut-être aussi-bien qu'*Apollon*.

Le riche *Palemon* , qui fut jadis son maître ,
 Ce généreux Berger , la gloire du canton ,
 Qui toujours plus heureux , & plus digne de l'être ,
 Chaque semaine aux Dieux sacrifie un mouton ;
Palemon voit *Daphnis* , il l'appelle & lui crie :
 « Arrête-toi , Berger , sous ce riant berceau ;
 » la nature jamais ne fut plus embellie.
 » Vois la Lune éclairer cette plaine fleurie ;
 » A l'éclat doux & pur de son pâle flambeau ,
 » Vois mille diamans briller sur le coteau :
 » Arrête , approche ; enfin , fors de ta rêverie ».

Que peut-on refuser à *Palemon* qui prie ?
 T'obliger , dit *Daphnis* , est un destin si beau !
 Et bien , dit *Palemon* , vois-tu ce jeune agneau ?
 C'est le plus gros qui soit dans notre bergerie :

34 MERCURE DE FRANCE.

Il est à toi , Berger , si sur ton chalumeau ,
Tu veux de tes chansons dire la plus jolie.
Garde pour ma *Chloé* cette offrande chérie ,
Dit *Daphnis* , & je vais t'apprendre un air nouveau.

* Tandis que je la vois d'une course légère
Regagner sa cabane avec tranquillité ,
Belle Lune , répand ta brillante clarté
Sur le sentier que suit maintenant ma Bergère !
Qu'aucune nocturne terreur
Dans son chemin ne la faisisse ;
Que la nature soit calme comme son cœur ,
Et qu'un Zéphir plein de douceur
La caresse & la rafraîchisse ;
Que du Berger qu'Amour a dompté par ses traits ,
Tout présente à ses yeux distraits
L'image riante & chérie ,
Et que du sein de la prairie
Mille fleurs , en naissant , parfument ses attraits.
Que du fond de chaque bocage
Vers où ma *Chloé* doit passer ,
Le rossignol , par son ramage ,
Semble vouloir lui retracer
La beauté du nœud qui l'engage.

* *Ce qui suit est une traduction libre de la fin du premier livre de Daphnis , Poëme Allemand , par CH. GESNER. L'Auteur , trouvant ce Morceau analogue à son sujet , a cru qu'il lui seroit plus aisé de le traduire que d'en faire un meilleur.*

Oui , que de ses concerts l'accord harmonieux
Soit aussi doux , *Chloé* , que ta tendre pensée ,
Quand t'occupant des traits du Dieu qui t'a blessée ,
Un soupir , vers le Ciel , dirige tes beaux yeux.

O Bergere tendre & fidelle !

On doit à tes attraits , à ton air enchanteur ,
Le regne du printems , & celui du bonheur :
Tout prend où tu parais une forme nouvelle ;
Les prés sont plus rians , & chaque fleur plus belle
Exhale dans les airs une plus douce odeur ;

Mais , ma *Chloé* , quand tu me presses
Tendrement contre ton beau sein ,
Quand un discours naïf , un sourire enfantin ,
Et mille innocentes caresses

Assurent à mon cœur le plus heureux destin ;
Et quand , par un baiser divin ,
Ta bouche scelle tes promesses :

Rempli du feu nouveau que je viens de puiser ,
Sur ce trône , où mon âme aime à se reposer ,
Je ne vois plus les fleurs sur tes traces écloses ,
Ni l'univers , ni le printems :

Je ne respire plus le doux parfum des roses ,
C'est ton seul baiser que je sens.

Ainsi chanta *Daphnis* sur sa lyre champêtre ;
Palemon enchanté de ses douces chansons ,
Lui dit , je donneroie , pour imiter tes sons ,
La moitié du troupeau que mon fils mene paître.
Par M. FRANÇOIS , ancien Officier de Cavalerie.

*LETTRE de Voiture , à Madame DE D***
Commandante à V . . .*

MA belle Commandante, à la garde de Dieu,
Et sous la prudente conduite
De Maître *Guillaume Mathieu* ,
Garde-cochons du présent lieu ;
A l'adresse du vrai mérite ,
Je viens d'expédier à l'instant une truite
Qui vous arrivera dans peu ,
Franche de droits & de port quitte.
Ordonnez qu'on la mette au bleu ,
Si vous ne l'aimez pas mieux frite ;
Et sitôt qu'elle sera cuite ,
Pour de bonnes raisons , morbleu ,
Ne la mangez pas tout de suite :
Attendez à demain , où , d'un air non suspect ,
De vos admirateurs j'irai grossir la troupe ,
Vous assurer de mon respect ,
Et vous demander votre soupe.

Par le même



*ESSAI sur les Tombeaux des Grands
Hommes dans les Sciences, les Lettres
& les Arts.*

M. *Titon Dutillet*, Citoyen respectable à tant d'égards, avoit imaginé un moyen pour conserver la mémoire des grands hommes ; tout le monde a connu son *Parnasse François*. Ce projet, que son zèle pour l'honneur des Lettres lui avoit fait concevoir, & qui mériteroit plus d'éloges s'il étoit moins fastueux, m'a fait naître une idée moins grande sans doute, mais plus modeste & plus chrétienne ; c'est de recueillir dans un seul temple les cendres des grands hommes, éparfés dans toutes nos églises ; c'est de former en quelque sorte un *Elisée* chrétien, où les restes des hommes illustres dans les Sciences, les Lettres & les Arts, soient religieusement conservés.

La religion, la reconnoissance & l'honneur sont également intéressés à l'exécution de ce projet. Il est vrai qu'il n'est peut-être pas à Paris une seule église propre à ce respectable usage ; mais la piété de notre Monarque chéri élève un temple

18 MERCURE DE FRANCE.

auguste (a), temple digne des beaux jours d'Athènes & de Rome, qui, en illustrant le nom déjà célèbre du savant Architecte (b), à qui la structure en est confiée, prouve que le siècle de *Louis XV* est le siècle de la grande & sublime Architecture (c). Cette basilique, monument immortel de la piété du Roi, ne pourroit-elle pas en être un du respect de la Nation pour la mémoire des grands hommes ? Seroit il impossible d'y placer les urnes funéraires de ces hommes rares que l'Être suprême semble ne montrer aux autres hommes que pour leur rappeler leur grandeur ? Cette collection précieuse, enrichie de tous les ornemens dont l'art fait parer la mort même, ne pourroit-elle pas se lier à la masse totale de la décoration, & par une distribution bien entendue dans les différentes parties de l'église, contribuer aux embellissemens généraux ?

(a) La nouvelle église de Sainte Genevieve.

(b) M. Soufflot.

(c) On ne peut, sans prévention, se dissimuler que dans les commencemens de ce siècle les Arts n'aient souffert quelqu'altération, mais il y auroit de l'injustice à ne pas convenir que depuis environ trente ans, & sur-tout depuis le ministère de M. le Marquis de *Marigny*, les Arts, & particulièrement l'Architecture, n'aient beaucoup acquis.

Je le demande aux Artistes, aux Amateurs, au Public éclairé ; & si ce projet (a) est possible, aucun obstacle étranger ne doit s'y opposer, puisque sans entraîner de dépenses de considération, il acquitte la Nation du tribut de reconnaissance qu'elle doit aux grands hommes, & procure à cette Capitale un embellissement d'autant plus à désirer, qu'une grande partie de nos plus beaux mausolées est comme enfouie, &, pour ainsi dire, ensevelie dans des églises du plus mauvais goût, & vraiment dignes de la barbarie des siècles gothiques qui les ont construites,

Au reste, ce n'est point ici un projet que je défends, c'est un projet que je propose, & que je soumets au jugement des connoisseurs. S'il réussit, si cette idée, en qui je me plais, & qui n'est peut-être qu'une agréable chimère, peut un jour se réaliser ; O vous qui avez éclairé la France & l'univers ! Savans profonds, Poètes, Orateurs, Artistes célèbres, sortez de vos tombeaux gothiques ; un nouvel *Elisée* se prépare : vos restes précieux, confondus jusqu'ici dans la foule des morts, vont recevoir le dernier hommage que l'homme doit à

(a) Ce projet n'est pas nouveau : les grands hommes ont en Angleterre une sépulture commune à l'*Abbaye de Westminster*.

20 MERCURE DE FRANCE.

l'homme, le dernier tribut que l'homme peut rendre à la vertu.

Peut-être l'amour-propre & la prévention embellissent-ils à mes yeux ce projet ; mais j'avoue que si la fortune m'eût traité comme elle traite ses favoris, j'aurois, au pied du trône, demandé l'honneur de l'exécuter moi-même. Ombres des *Lafeuillade* & des d'*Alibert* (a), ombres patriotes, ombres chères à jamais aux vrais Citoyens, qu'il est beau de vous imiter !

(a) M. d'*Alibert*, Trésorier de France, a fait faire à ses dépens le tombeau de *Descartes* tel qu'on le voit à Sainte Genevieve ; & M. de *Fieubet*, Conseiller d'Etat, en a fait l'építaphe. On ne scauroit donner trop d'éloges à l'un & à l'autre ; mais il faut convenir que, ni le tombeau, ni l'építaphe, ne sont dignes de l'immortel *Descartes*. J'invite les Gens de Lettres à travailler à une nouvelle építaphe ; car (abstraction faite de mon projet) je ne doute pas que, quand le temple que l'on construit sera fini, on n'élève un autre mausolée à ce grand homme, la lumière des siècles & des nations, *seculi lumen*, c'est la devise de la médaille que les Hollandois firent frapper en son honneur.

Par M. REB. ..



VERS pour être mis au bas d'un Portrait.

ELL.E. eut plus d'attraits en partage
Que le pinceau n'en a rendus ,
Et dans le cœur plus de vertus
Que de beautés sur son visage.

ÉPITRE à Mademoiselle DOL....

TANDIS qu'une Muse importune
Ira , par d'indignes accens ,
Prodiguer un coupable encens
A la grandeur , à la fortune ;
Et qu'avec des airs méprisans ,
Ces capricieuses idoles ,
Paieront de promesses frivoles
Leurs vils & lâches courtisans ;
Jeune DOL... , daignez lire
Ces Vers , qu'adresse à vos talens
Un inconnu qui les admire.
Vous plaire , voilà son espoir :
Vous connoître , ce qui l'anime ;
Vous aimer ... ce n'est point un crime.
Sans vous aimer , peut-on vous voir ?

22 MERCURE DE FRANCE,

De *Gaußin*, élève fidele,
Votre début fut un succès;
L'éclat de vos premiers essais,
Sur la perte d'un grand modele,
Commence à calmer nos regrets:
Ainsi, dans la saison nouvelle,
Les beaux jours se suivent de près.

Sur le Théâtre de *Thalie*,
Par une route peu suivie,
La nature a conduit vos pas;
Elle seule sçut vous instruire,
Seule elle forme vos appas:
Vous paroissez, on vous admire;
Le Public ne se trompe pas.

Oui, que toujours elle préside
A votre voix, à votre jeu,
Et croyez que, sans son aveu,
L'art ne fut jamais un bon guide.
Pour me toucher il faut sentir;
Disciple de la double scène,
De cette maxime certaine,
Gardez-vous de vous départir.

L'art est une route peu sûre,
Où s'égare plus d'un Acteur,
Qui, suivant ce guide trompeur,
Ose, dans une folle erreur,
Sacrifier à l'imposture

La belle & naïve nature ,
Qui seule a des droits sur mon cœur.

O toi , qui marches sur ses traces ,
Toi , qui par des traits tout nouveaux ,
Scus la fixer dans tes tableaux ;
Des ris , des amours & des graces ,
Des plaisirs & du sentiment ,
Saint-Foix , Peintre heureux & charmant ,
Je vois l'objet de tes alarmes ;
J'accuse avec toi le destin :
Pyrra , *Lucinde* , ah que de charmes
Vous perdez en perdant *Gauffin* !
Dis-tu ... de ce revers funeste ,
Thalie elle-même gémit ... ;
Mais le phénix se reproduit ,
La jeune *DOL* ... te reste.

L'aimable Amante d'*Alcindor* ,
Sous ses traits chaque jour encor ,
Va nous intéresser , nous plaire ;
Zaïre & la veuve d'*Hector* ,
Probablement n'y perdront guère.

C'est-là que mon cœur vous attend ;
Votre voix tendre , enchanteresse ,
Ce ton naïf & séduisant ,
Ce jeu , cette délicatesse
Qu'assaisonne le sentiment ,
D'amour de fierté , de tendresse ,

44 MERCURE DE FRANCE.

Cet ensemble délicieux ,
 Ce vif attrait de la jeunesse ,
 Promettent encor à nos yeux
 L'espoir de répandre des larmes ;
 A nos âmes ces doux soupirs ,
 Cette pitié , pleine de charmes ,
 Et ces craintes , & ces alarmes ,
 Qu'apréte la main des plaisirs.

*VERS à Mademoiselle HUS , jouant la
 premiere femme animée dans les HOM-
 MES.*

DIANE & ses jeunes Compagnes ,
 Sur le déclin d'un jour d'été ,
 Danfant au milieu des campagnes ,
 N'ont jamais dans leurs jeux mis plus de volupté ,
 Les Grâces , *Terpsicore* même ,
 Vous eussent vue avec un œil jaloux :
 Je ne suis plus surpris de ce pouvoir suprême ,
 Que votre sexe aimable eut de tout temps sur nous.

Belle *Hus* , dans le siècle où nous sommes ,
 Un nouveau *Prométhée* iroit-il dans les cieux
 Ravir le feu divin pour animer des hommes ?
 Non ; il lui suffiroit de celui de vos yeux.

R. D. L. C.

VERS

*VERS adressés à M. le M. . . par Madame
DE VILLIERS, qui avoit trouvé sa
chienne perdue.*

MARQUIS ! sans moi ta chienne étoit perdue ;
A m'en priver , de grand cœur je consens :
Mais , pour prix de l'avoir rendue ,
Je retiens un de ses enfans.

CHARLES MARTEL,

ANECDOTE FRANÇOISE.

CHARLES Martel, Duc des François *,
fut le premier Capitaine de son siècle, &
Eudes, Duc d'Aquitaine, fut le second.
Il est rare qu'on pardonne à un rival ce
degré de supériorité. *Eudes* croyoit n'être
encore que l'émule de *Charles*, & déjà il
étoit son ennemi.

Bientôt même il eût voulu que chacun
de ses Sujets partageât sa haine. C'est ce

* Personne n'ignore qu'on nommoit ainsi la
seconde personne de l'Etat sous les Rois de la pre-
mière & de la seconde race. Ces Ducs avoient une
puissance plus réelle que les Rois mêmes.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

qu'il exigeoit, sur-tout de sa famille ; mais *Barsine*, sa fille-unique, ne put s'y résoudre. Elle avoit vu *Charles* à la Cour de son pere, & tout en lui avoit frappé ses regards & son âme. Il n'étoit point encore dans l'âge où l'on peut déployer les talens du Général, mais il avoit déjà toutes les qualités qu'une belle exige dans un amant. *Barsine* n'en exigeoit pas d'autres. On présume bien, toutefois, que *Martel* ne cessa point de lui plaire, lorsque deux ou trois années de plus eurent fait de lui un héros.

Il eut à combattre des adversaires dignes de lui ; mais il en triompha. Toute la France le reconnut pour maître, quoiqu'il n'eût pas le titre de Roi. Il s'en réserva seulement la puissance. Il sçut même encore l'augmenter. L'Allemagne devint pour lui un nouveau champ de lauriers. Il remit sous le joug les peuples qui s'étoient révoltés, en dompta d'autres qui n'avoient encore pu être soumis. Tels furent en particulier les Saxons ; nation des plus féroces, & presque réduite au seul instinct. Le vainqueur séjourna quelque temps sur les bords de l'Elbe : il n'épargna rien pour adoucir les mœurs de ce peuple. Il défendit, sur-tout, ces sacrifices barbares où l'on immoloit à *Vishnou* des victimes humaines. On promit, en murmurant, d'obéir.

Quelques jours après on avertit *Charles Martel* que les Saxons préparoient un de ces sacrifices à leur Dieu pour essayer de se le rendre favorable contre lui, & qu'ils n'en doutoient pas, vu l'importance de la victime. Le Héros François accourt au lieu indiqué suivi d'un nombre suffisant de troupes. Il arrive, dissipe cette foule impie, & apperçoit auprès d'un autel une jeune fille vêtue de blanc & couronnée de fleurs. Un vieillard forcené l'avoit saisie d'une main, & de l'autre levoit la hache pour lui abattre la tête. Arrête barbare ! lui cria le Chef des François, arrête ! ou crains de succéder toi-même à la victime. Cette menace eût été vaine ~~sur~~celui qui la prononçoit n'eût en même temps retenu le bras du Prêtre. Celui-ci en parut très-affligé. Il attesta son Dieu qu'il n'avoit manqué ni de courage ni de zèle ; mais qu'il espéroit mieux réussir une autre fois.

Charles, de son côté, l'assura qu'il n'en feroit rien. Il délia en même temps les mains à la jeune victime, qui jusqu'alors avoit regardé fort indifféremment tout ce qui s'étoit passé. Elle fixa un peu plus attentivement son libérateur. Lui-même la regardoit avec admiration, avec transport. Il ne concevoit pas comment rien de si beau pouvoit exister dans un climat

28 MERCURE DE FRANCE.

si sauvage. C'étoient effectivement toutes les grâces de la beauté, unies à tout l'éclat d'une extrême jeunesse. Quoi, barbare ! disoit *Charles Martel* au Prêtre de *Vifnou*, quoi ! tu pouvois te résoudre à immoler cet objet divin ?

Hélas ! répondit tristement le Druide, vous le voyez, la victime étoit bien choisie. C'est à coup sûr la plus belle de nos Saxons, & c'est en même temps un rejetton de nos premiers Souverains. Jamais tête aussi illustre n'est encore tombée sous nos coups, & je mourrai de regret qu'un tel honneur m'ait été ravi.

Le Duc des François, pour toute réponse, fit enfermer ce vieux fanatique ; & quant à la jeune Saxonne, il voulut être lui-même son gardien ; mais il daigna être un gardien respectueux. *Isberge* (c'est le nom de cette jeune beauté) fut servie avec tous les soins, tous les égards dus à sa naissance. Elle y parut sensible, mais cette sensibilité avoit un double motif : *Isberge* faisoit cas de ces soins pour eux-mêmes, & encore plus parce que c'étoit *Charles* qui les lui faisoit rendre.

Isberge, quoique née du sang des Souverains, n'étoit guères plus éclairée que ses compatriotes, mais elle n'avoit rien de leur férocité. Son ignorance ne nuisoit

point à ses charmes. Elle étoit née douce, ingénue, sensible. Ses discours partoient de l'âme & l'affectoient dans autrui. On éprouvoit tous les sentimens qu'elle vouloit faire naître; & souvent même sans qu'elle le voulût. C'étoit une fleur née dans un sol aride & sauvage; mais qui, secondée de quelques soins, eût bientôt pu effacer les fleurs du parterre le plus brillant.

Elle regardoit *Charles* comme son libérateur, & il en coûtoit peu à son âme pour être reconnoissante. Elle eût regretté de lui devoir moins. Le Héros François, qui n'avoit pu d'abord la voir sans une surprise mêlée d'intérêt, sentoit de jour en jour cet intérêt s'accroître. *Barsine*, cependant, régnoit encore sur son âme, & y régnoit impérieusement. Elle s'en étoit emparée la première. On sait qu'en amour cet avantage n'est pas toujours chimérique. En un mot, le souvenir de *Barsine* ne pouvoit encore être balancé par la présence d'*Isberge*.

Le Conquérant fut même tenté de ne point l'enlever à sa patrie. Il ne vouloit point que *Barsine* eût lieu d'être ni inquiète, ni jalouse. On voit que les François d'alors différoient en quelques points de ceux d'aujourd'hui. Ce qui, dans ce tems-là

pouvoit être un obstacle, dans le nôtre, seroit un moyen. Toutefois *Charles* ne vouloit pas qu'en restant parmi ses compatriotes, *Isberge* eût rien à redouter d'eux, & sur-tout que la hache infernale pût jamais être levée sur elle. Peut-être aussi ne vouloit-il que l'éprouver pour savoir quel parti lui-même devoit prendre.

J'ai déjà dit que la jeune Saxonne étoit ingénue. Elle en fit preuve dans cette occasion. Ses discours pourroient sembler aujourd'hui fort étranges, même sur les bords de l'Elbe : mais on y parloit alors comme l'on pensoit ; on n'étoit point assez bien élevé pour dire à propos ce qu'on ne pensoit pas.

Belle *Isberge*, lui disoit *Martel*, je vais bientôt quitter ces lieux ; je vais me séparer de vous pour jamais. Ces mots firent pâlir la jeune Saxonne : elle ne déguisa point la douleur qu'ils lui caufoient. Des larmes coulerent de ses beaux yeux. Que vous ai-je fait, s'écria-t-elle, pour me fuir ? Je sens, moi, que je ne voudrois jamais vous quitter. Pourquoi me haïssez-vous ?

Moi, vous haïr ! s'écria le Vainqueur très-ému, croyez-vous que cela soit en mon pouvoir ? Je ne redoute, au contraire, que de vous trop aimer.

Eh ! pourquoi ? lui demanda naïvement *Isberge*.

Ce *pourquoi* embrassa le Héros. Il ajouta néanmoins : c'est parce que je crains que vous ne m'aimiez pas toujours.

Est-ce qu'on cesse d'aimer quand on aime une fois ? demanda encore *Isberge*.

Est-ce qu'on aime toujours parmi vous ? reprit *Charles*. Je n'en fais rien, ajouta la belle Saxonne, mais je soupçonne qu'on s'aime sans se le dire & sans se le demander.

CHARLES MARTEL.

Mais, pour me suivre, ne regretterez-vous point votre patrie ?

ISBERGE.

Qu'est-ce qu'une patrie ? Ne pourrions-nous pas avoir la même vous & moi ?

CH. MARTEL.

Non ; mais vous pourriez habiter la mienne, ou moi la vôtre.

ISBERGE.

Hé bien ! restons où nous sommes, ou allons où vous voudrez.

CH. MARTEL.

Mais ne vaut-il pas mieux vous soumettre les lieux qui vous ont vu naître, & les barbares qui ont voulu vous égorger ?

B iv

ISBERGE.

A la bonne heure, qu'ils nous soient soumis.

CH. MARTEL.

Je veux qu'ils n'obéissent qu'à vous seule. Quel plaisir n'aurez-vous pas de voir à vos pieds les cruels qui alloient vous trancher la tête ! Ils trembleront à leur tour ; ils vous craindront.

ISBERGE.

Oh ! je ne veux pas que l'on me craigne, je veux que l'on m'aime, je veux aimer.

CH. MARTEL.

Il pourra se trouver parmi les grands de la nation, ou même parmi les petits, quelqu'un qui réussisse à vous plaire.

ISBERGE.

(Avec vivacité)

Non, personne ne se trouvera. . . .
En prononçant ce dernier mot elle regarda le Héros François avec des yeux qui en disoient beaucoup plus que ses paroles. Il en fut ému. Les cœurs austères, c'est-à-dire, ceux qui n'ont ordinairement ni faiblesses ni vertus, seront surpris de voir le

redoutable *Martel* descendre jusqu'à ces menus détails. Les grands cœurs, c'est-à-dire ceux qui joignent beaucoup de vertus à beaucoup de foiblesses, ne s'étonneront de rien & ajouteront même au dialogue. Ce fut aussi ce que fit *Charles*, & il ne l'interrompit que pour aller fondre sur une troupe de Saxons qui marchaient en armes pour le surprendre. Il les tailla en pièces, prit des mesures contre toute autre surprise, & revint paisiblement dire à *Isberge*, *ce n'est rien*. Il avoit eu le plaisir de voir couler ses larmes à son départ, il eut la douceur de les voir tarir subitement à son retour.

Presque en même temps il apprit que le Duc d'Aquitaine étoit entré en France à la tête d'une armée. Il eut regret d'avoir pour ennemi le pere de sa maîtresse ; mais enfin, quel parti prendre ? *Charles* prit celui d'aimer encore la fille qu'il ne pouvoit oublier, & de battre le pere aussi-tôt — & aussi bien qu'il le pourroit.

Il prit donc soin d'assurer ses conquêtes, & marcha pour arrêter celles de cet ennemi. *Isberge* eut la satisfaction de le suivre. Incertain de ce qui se passoit dans l'âme de *Barsine*, il craignoit qu'elle n'eût changé à son égard comme son pere. Ainsi, à l'un

il opposoit une armée & vouloit pouvoir opposer à l'autre une rivale.

Il n'y avoit alors nulle correspondance réglée même entre les nations les plus voisines. *Eudes* croyoit encore *Charles Martel* au fond de la Germanie, & déjà il étoit en France avec toute son armée. Il mit en délibération s'il feroit exhorter le Duc d'Aquitaine à se retirer volontairement chez lui, ou s'il feroit de son mieux pour l'y contraindre. Ce dernier parti étoit, plus que le premier, dans les mœurs du temps & dans le caractère du Héros François. Il s'y arrêta. Si *Barsine* m'aime, disoit-il, elle ne me hait pas pour avoir gagné une bataille de plus, fût-ce même contre son pere. En conséquence, il vint fondre sur les Aquitains qui s'attendoient peu à combattre, & qui ne combattirent point. *Eudes*, qui eût en vain combattu seul, s'enfuit comme les autres, & abandonna au vainqueur son camp, son bagage & une foule de prisonniers. Parmi ce nombre étoit *Barsine*, sa fille. On présume bien que cette capture ne fut pas celle dont notre Héros se trouva le moins flatté.

Barsine étoit encore plus fière que sensible. Elle se proposa d'humilier son amant victorieux : elle crut devoir ainsi venger

son pere de sa défaite. Un des premiers soins de *Charles Martel* fut de faire rendre à cette Princesse les plus grands honneurs, & d'y joindre son hommage particulier. Elle reçut le tout avec une hauteur & un dédain révoltant ; mais *Charles* n'en parut qu'affligé. Cet homme, si redoutable à la tête d'une armée, étoit, aux pieds d'une femme qu'il aimoit, l'esclave le plus soumis. Ce contraste n'est point sans exemple, & sans doute ces exemples seront de tous les siècles. Il faut pourtant le dire, *Charles* n'étoit l'esclave de l'amour qu'autant que la gloire ne l'appelloit point ailleurs ; & la gloire le laissoit peu reposer. C'étoit là son premier tyran ; mais celui-ci, une fois satisfait, il retomboit au pouvoir de l'autre.

Il n'épargna rien pour adoucir l'aigreur de *Barfine*, en même temps qu'il dispo-
soit tout pour aller à la poursuite de son pere. L'autre Princesse n'ignoroit pas ces dispositions. Elle redoubla de rigueurs envers celui qui les ordonnoit. Un autre motif l'animoit encore. Elle n'ignoroit plus l'aventure d'*Isberge*, & que cette belle Saxonne avoit suivi son libérateur. Elle regardoit cette ombre de concurrence comme une extrême injure. Osez-vous encore me braver ? disoit-elle au Prince François, un jour qu'il réitéroit ses hom-

mages ; quel peut être votre espoir & votre but ? De retrouver en vous ce que je n'ai pas dû perdre , lui répondit-il : qu'ai-je fait pour mériter votre haine ? Qu'avez-vous fait , reprit-elle , pour mériter mon amour ? Examinez bien les lieux où je suis , & les projets que vous méditez. Vous êtes , Madame , lui répliqua *Martel* , vous êtes au milieu de la France , où l'ambition d'un pere vous a conduit. J'aimerois mieux que l'amour vous y eût appelée & reçue ; mais souffrez qu'il répare ce que la guerre vous y fit éprouver de fâcheux. . . . La guerre , interrompit *Barsine* , a fait de nous deux ennemis. Peut-être il en coûte à mon cœur , mais il est des bornes qu'il faut respecter. Vous-même comment osez vous parler de tendresse à la fille , lorsque vous menacez les Etats du pere ?

Madame , reprit le Duc des François , rien n'est plus simple. C'est ici l'amant qui vous parle , & c'est le Chef d'une Nation illustre qui va marcher contre le Duc d'Aquitaine. Cette Nation n'a pas dû être impunément bravée. Le Duc , votre pere , croiroit s'avilir en réparant de lui-même cette injure : le sort des armes nous mettra d'accord ; mais cet accord ne peut-il dès-à-présent subsister entre votre cœur & le mien ?

Non, barbare ! s'écria *Barsine*, il ne peut plus y avoir de relation entre nous : l'ennemi de mon pere m'aura toujours pour ennemi.

Encore une fois, Madame, reprit *Charles Martel*, daignez ne pas confondre ce qui doit être séparé. Je ne fus jamais l'ennemi du Prince votre pere ; mais je suis Duc des François. Je vais même vous donner une preuve excessive de mon dévouement à vos volontés. Devenez aujourd'hui médiatrice entre les deux Nations : c'est-à-dire, engagez le Prince votre pere à demander la paix, & je vous jure qu'elle lui sera dès l'instant même accordée.

Quel orgueil ! s'écria de nouveau l'altière Princesse. Eh de quel droit oserai-je donner des conseils à mon pere ? Je respecte jusqu'à ses fautes, s'il en peut commettre. Je fais plus ; j'exige que l'amant, qui dit m'aimer, approuve & imite ce respect.

Ces derniers mots firent frémir le Héros François. Il se croyoit flétri même de les avoir entendus. L'indignation, le courroux éclatoient dans ses yeux. Cependant ces mêmes yeux trouvoient encore *Barsine* adorable. Peut-être même cette fierté qu'elle déployoit devenoit-elle pour lui un nouvel appât, tant le cœur humain est susceptible

38 MERCURE DE FRANCE.

de contradictions. Celui de *Charles* étoit déchiré ; mais le Héros ne put se démentir. Il combattit de nouveau les résolutions de la Princesse, ne put les vaincre, & finit par l'assurer qu'il l'aimeroit, la respecteroit toujours ; mais que dès le jour suivant il alloit marcher contre le Duc d'Aquitaine.

Barsine lui répondit en l'assurant pour jamais de son aversion. Elle ajouta, avec un dédain forcé, qu'il s'en consoleroit sans doute aisément avec la petite Sauvage des bords de l'Elbe. Madame, reprit *Charles*, qui jugea n'avoir plus rien à ménager, cette petite Sauvage des bords de l'Elbe pourroit figurer sur ceux de la Seine, & même de la Garonne. Elle est, d'ailleurs, née Princesse, & malgré ce titre, elle daigne savoir aimer. A ces mots il sortit, & affecta de sortir avec aisance, mais au fonds il étoit désespéré.

Il se rendit chez la tendre *Isberge*, qui le reçut avec les yeux de l'amour & de la joie. Il n'en recevoit jamais d'autre accueil. Qu'*Isberge* est digne d'être aimée ! disoit-il en lui-même, & que je suis injuste ; mais, hélas ! que j'en suis bien puni ! La jeune Saxonne vit aisément que *Charles* étoit affligé, & sa propre joie disparut aussi-tôt. Elle voulut connoître ce qui attristoit son libérateur ; car elle n'osoit encore le regar-

der comme son amant. Il éluda long-temps ses questions ; mais elles devinrent si pressantes , qu'il cessa enfin de dissimuler. Charmante *Isberge* , lui dit-il , comment vous apprendre que vous avez une rivale , & que ses rigueurs sont la source du chagrin que j'éprouve ?

Ses rigueurs ! s'écria *Isberge* : elle ne vous aime donc pas ?

Je n'ai que trop sujet de le croire , lui répondit *Martel*.

Eh mais , reprit *Isberge* , il me semble que c'est elle qu'on doit plaindre.

Hélas ! point du tout , repliqua l'amant de *Barfine* , je suis le seul malheureux. C'est peu de ne pas m'aimer , l'ingrate me hait ! . . . N'en croyez rien , interrompit vivement *Isberge* , cela est impossible.

Adorable *Isberge* ! cela n'est que trop vrai ; elle-même a eu soin de m'en instruire : peut-être même y contribuez-vous sans le vouloir.

Moi ! s'écria *Isberge* avec douleur , moi , contribuer à ce qu'on vous haïsse ! vous n'en êtes point coupable , interrompit *Charles* ; & d'ailleurs ce n'est sans doute qu'un prétexte imaginé par l'inconstance.

Ah ! ne me cachez rien , disoit la jeune Saxonne en pleurant , je veux connoître

40 MERCURE DE FRANCE.

tout le mal que j'ai eu le malheur de vous causer.

Mais , charmante *Isberge* , repliquoit l'affligé *Martel* , mon cœur ne vous accuse de rien ; il s'accuse plutôt lui-même envers vous.

N'importe , votre cœur gémit , vous êtes affligé , & peut-être j'en suis la cause. Non , je ne puis soutenir cette idée ! je vais détromper ma rivale ; je veux qu'elle cesse de vous haïr , fussiez-vous n'aimer qu'elle.

Ce discours & ce projet de la jeune Saxonne paroîtront sans doute extrêmement bisarres aux François & aux Françaises de nos jours. Il est bon d'avertir qu'ils le parurent même dès le temps de *Charles Martel*. Ce Héros les combattit de son mieux ; mais , enfin , il crut devoir céder : il desira même cette singulière entrevue , & voici comment il raisonnoit : *Isberge* , disoit-il , est très-propre à rendre jalouse la plus belle des rivales : or , la jalousie , loin d'éloigner de nous une femme , l'en rapproche pour l'ordinaire. D'un autre côté , si *Barsine* s'en éloigne de plus en plus , il est du moins à propos qu'elle puisse apprécier le cœur qui me vengera du sien.

Peut-être ce raisonnement n'est-il pas moins bisarre que le projet d'*Isberge*. C'est ce que je ne prétends point décider. J'avertis, de plus, que je ne crois point à l'héroïsme exempt de foiblesses. Un grand homme, qui se refuseroit la consolation d'être quelquefois petit, seroit, à coup sûr, le plus malheureux de tous les hommes.

La suite au Mercure prochain.

AU PHILOSOPHE BIENFAISANT.

P O U R célébrer sa gloire , *Achille* eut un
Homère :

Pour chanter *Henri Quatre* , il falloit un *Voltaire* :
Sage , mais en Héros , Bienfaisant , mais en Roi ;
Quel Chantre , ô *Stanislas* , fera digne de toi !

Par M. DE LANEVERE , ancien Mousquetaire
du Roi. A Dax le premier ^dDécembre 1764.



42. MERCURE DE FRANCE

LE TOURTEREAU TUÉ A LA CHASSE, *Romance, Air du Vaudeville d'Epicure.*

CŒUR pur où regnoit l'innocence,
Touchante image du bonheur,
Modèle heureux de la constance,
Symbole aîlé de la douceur !
D'un plomb que le salpêtre anime,
Tu reçois le coup dans tes flancs ;
Tu meurs , hélas ! triste victime
De nos cruels amusemens !...

* J'ai vu . . . j'ai vu ta jeune amante ,
Sensible au coup qu'on t'a porté ,
S'éloigner d'une aîle tremblante ,
Et fuir d'un vol précipité.
Heureuse ! si la main cruelle
Sous qui tu tombas expirant
L'eût , par une atteinte mortelle ,
Rejointe à son fidele amant !...

Je la suivis dans un bocage ,
Où s'enyvrant de ses douleurs ,
Son triste & douloureux ramage
A mes yeux arracha des pleurs.
De l'écho , la Nymphé attendrie ,

* Ils étoient deux. Le premier fut tué du premier coup , & le second fut manqué de l'autre par un chasseur qui avoit un fusil à deux coups.

Répéta ses tendres accens.
 Ecoutes-les, ombre chérie ;
 Je les retiens , je te les rends.

« Ainsi l'on t'enleve à ma flamme !
 » Ainsi s'éteignent nos amours !
 » La mort , sans respecter leur trame ,
 » A pu trancher de si beaux jours !
 » Quel crime ? peut-être infidèle ? ...
 » Non , non , tu ne le fus jamais :
 » Notre tendresse mutuelle
 » Servoit d'exemple en nos forêts. ...

» Un même jour nous donna l'être ;
 » D'époux constans , gages chéris ,
 » Un même berceau nous vit naître ,
 » Toujours heureux , toujours unis.
 » L'himen devoit (* amans encore)
 » couronner nos tendres desirs ,
 » Quand le printemps eût fait éclore
 » Un sanctuaire à nos plaisirs.

» De ce témoin de ma tendresse ,
 » De l'arbre où je reçus ta foi ,
 » Entends la voix de ma tristesse ,
 » Ombre chérie , écoutes-moi !
 » Aux pleurs je consacre le reste
 » Des jours destinés au bonheur.

* C'étoient deux jeunes de l'année

44. MERCURE DE FRANCE.

» Tu meurs frappé d'un coup funeste,
» * Moi , je mourrai de ma douleur ».

On sçait qu'à leurs moitiés fidelles,
Dans leurs tendres engagements,
Les innocentes tourterelles
Gardent la foi de leurs sermens.
Depuis ce jour triste , mourante ,
Elle confie à nos forêts ,
D'une voix plaintive , touchante ,
Ses pleurs , son amour , ses regrets.

Toi , dont le souvenir si tendre
Pour jamais nourrira son cœur ,
Charmant oiseau , puisse ta cendre
Etre sensible à sa douleur !
Puisse-je , au gré de ma tendresse ,
Comme-toi , pour t'avoir chanté ,
Vivre chéri de ma maîtresse ,
* Et mourir aussi regretté ! , . .

* *Allusion à ce vers si fameux : Si ce n'est lui ;
ce sera ma douleur !*

*VERS à Madame DE B*** qui en deman-
doit à l'Auteur sur le jugement de Paris.*

LORSQUE le prix de la beauté
Alloit devenir l'apanage
De la Reine des ris , des jeux , de la gaité ;
Si *Paris* eût vu ce visage

Où brille tant de majesté,
 Ces yeux pleins de vivacité,
 Qui, sans parler, ont leur langage;
Vénus n'eût pas eu son suffrage.

Par M. VILLEMAIN, fils.

ÉPITAPHE d'un Plagiaire.

CY gît un ignorant Docteur,
 De son métier panégyriste :
 S'il ne fut jamais bon Auteur,
 Du moins il étoit bon copiste.

Par le même.

*COMPLIMENT de bonne année à un
 Cardinal, dont le nom ne sera pas une
 énigme pour tout François patriote &
 lettré.*

AVANT que l'an nouveau commence,
 Et, d'un flot de vains complimens,
 Vienné inonder votre Eminence,
 Daignez prêter, Seigneur, l'oreille aux vœux
 ardens,
 Que me dictent pour vous les plus vifs sentimens
 Qu'inspirent le respect & la reconnoissance.

46 MERCURE DE FRANCE.

Si , tel qu'on vous vit à vingt ans *.

Le seul tribut capable de vous plaire
Est celui que l'amour ou l'estime défère
Aux bienfaits , aux vertus , aux grâces , aux
talens ,

Mon culte vous plaira ; j'honore , je révère ,
Je respecte à genoux tous vos titres brillans :
Mais tandis qu'en public je me courbe &
m'abaisse

Devant ces objets imposans ,
Un motif plus flatteur m'occupe & m'intéresse ,
Et c'est votre âme seule à qui mon cœur adresse
Ses prières & son encens.

¶ *V. la belle Epit. de M. L. D. B. à M. le D. de N.*

Par un CHAN. de Melun. 13 Décembre 1764.

S U R C H L O É.

DE *Chloé* tout le monde vante
Le minois , la grâce touchante ,
Le cœur , la voix dont la douceur ravit. . .
Mais on se tait sur son esprit.

BETTY.



*VERS adressés à Mademoiselle de P. L.
dont le nom est FÉLICITÉ.*

EGLÉ, vous dont la complaisance
Me devoit un peu de retour ;
Si je vous donnois en ce jour
L'histoire de votre naissance ,
Sachez qu'un prodige nouveau
Dont vous ignorez le mystère ,
Et dont j'étois dépositaire ,
Vous illustra dès le berceau.
Des Dieux une troupe d'élite
Vint présider à cet instant ,
Et tous de vous faire un présent
Sembloient envier le mérite.
Junon vous donna la beauté ;
L'Amour, sa fraîcheur animée :
Vous reçûtes de *Cythérée*
Les grâces, la légèreté ;
De *Flore* la douceur naïve ,
Echo vous gardoit ses accords.
J'applaudissois à leurs efforts ,
Quand la *Félicité* tardive ,
Jalouse de votre renom ,
Vint encor animer la commune allégresse.
Vous eûtes les attraits & la délicatesse ,
Et vous conservâtes son nom.
Par M. LE N. DE CLINCHAMPS. De Landivy.

CANTATILLE.

DE l'amour le plus doux hommage
Est celui de la volupté ;
Mon cœur à l'attrait qui l'engage
Assez long-temps a résisté ,
Flore , ne peut-on être sage
Qu'au prix de la félicité ?

Je brûle , je languis : une affreuse tristesse
Me consume dans mon printems ;
L'ennui de ma sombre jeunesse
Avec lenteur mesure les instans !
Non , *Flore* , il n'est pas vrai que mon sort
t'intéresse :
Si tu partageois ma tendresse ,
Tu partagerois mes tourmens.

Ecoute un amant qui t'adore ;
La raison égare ton cœur :
Peux-tu la consulter encore
Quand l'amour t'appelle au bonheur ?

Sans autre instinct que la nature ,
Toujours guidé par ses desirs ,
Le jeune oiseau sous la verdure
Donne & goûte de vrais plaisirs.

Ecoute

Ecoute un amant qui t'adore ;
 La raison égare ton cœur :
 Peux-tu la consulter encore
 Quand l'amour t'appelle au bonheur ?

Cesse de me bercer d'une vaine espérance ;
 Il m'en a trop coûté d'obéir à tes vœux ,
 N'oppose plus de résistance
 A la pureté de mes feux.
 Soit amour , soit reconnoissance ,
 Tout t'invite à me rendre heureux.

Par l'Auteur de l'Epitre à Mélanie.



*AVERTISSEMENT concernant les Lettres
de HENRI IV.*

M. le Comte d'Argenson a laissé par son testament à *M. le Président Hénault* un présent digne de son ami, & bien conforme à son goût pour notre histoire, dont il fait sa continuelle étude : ce sont des Lettres originales de *Henri IV*, en deux volumes *in-folio*. Ce présent lui a attiré, de la part de plusieurs Gens de Lettres, célèbres par leurs lumières & par leur bibliothèque, un nombre considérable d'autres Lettres écrites ou signées de la main même de quelques-uns de nos Rois. On comprend que ce recueil est susceptible d'augmentations, & *M. le Président Hénault* nous permet d'inviter tous les Littérateurs à y contribuer, non que son dessein soit d'enfouir ce trésor, comme font ce qu'on appelle *les curieux*, mais pour en faire part au Public. Il a bien voulu nous confier celles-ci, & nous nous conformons avec plaisir à ses intentions.

Nous ajouterons seulement que ce qui nous reste d'un si grand Roi, doit être précieux pour les François & pour les Etrangers mêmes : le Public partagera sans doute la reconnoissance que nous devons à *M. le Président Hénault*.

LETTRES DE HENRI IV.

PREMIERE LETTRE.

JE ne te sçaurois qu'escrire, sinon que je suis icy despuis hier à boires de leau quy me fait tout le bien du monde. Monsieur de *Montluc* y est ausy quy dit qu'il est plus à moy que à home qui vive. Je le gouuerne. A propos de cella, je te prie recherche dedans mon petit coffre la lettre qu'il m'escriuit, dans laquelle il me mande qu'il ne me peult contrinuer la garnison de ma compagnie sy pres de moy, puisque je l'emploie ailleurs que au service du Roy. Dedans celle-la mesmes il dit ausy quil a entendu que aulx Estatz quy se sont tenus en Bearn, je me suis desclairé contre le service du Roy. Enuoie-moy le double de ceste lettre & garde bien l'original, car deuant que nous départons il faut qu'il m'en face ung petit de réparation, mais je te prie enuoie-la-moi par home exprès & à diligence, car une autre fois je ne ferois pas à telle comodité. Je feray cella bien joliamant & gratieusement, & seront & luy & les syens beaucoup plus mes amys après. Je te prie ny fault point. Je t'enuoie

C ij.

52 MERCURE DE FRANCE.

les mulets & les pour apporter une partie des meubles. D'aussy-tost qu'ils feront de retour je m'en iray. Je fois besoigner à Semeac à dilligeance. Recommande-moy à la fillere. J'ai enuoieé chercher Maistre *Amanin*. A Dieu.

De Baigneres le xii de Septembre 1570.

Au dos, à Madame,
Madame de Gramont *.

* *Corisande d'Andouin, veuve de Philibert, Comte de Gramont.*

SECONDE LETTRE.

TU deis que je ne fois conte de mes enfans ; Dieu te veuille garder d'en estre tant en peine comme je suis, j'en suis sy tourmenté que j'en suis à presque mourir. Il fault prandre patiance je te prie pour l'amour de Dieu, & sy tu m'aimas ne t'en fasches point, & garde que sa femme ne s'en fasche point. Je t'enuoie Maistre *Cosme* en diligence, quy te dira tout ce qui en est. Cella ne lui part que de langueur ; mais il me desplaist de s'en estre allé ainfin. Ce sont des tours de ton frere. L'on rient la Rochelle pour rendue. Il sont contants de recevoir Monsieur de

JANVIER. 1765. 53

Biron pour Gouverneur avecques six Enseignes de geans de pied. Que les rébelles & mutins de Bearn pansent hardiment en leurs affaires, ils auront bientost plus de mal qu'ils ne pansent, & de quoy, quant je les en vouldrois garder je ne sçauois, & ce n'estoit pas mon intention. Il est passé plus de deux cens Gantilshomes par ceste Ville quy m'ont tous promis de me venir treuver sy j'en ay affaire. J'ay incontinant que j'eus reçu ta lettre & celle que Monsieur de *Belfunce* r'escriuoit, dépesché en poste vers le Roi de Navarre pour demander la Comanderie d'*Orion*. Je m'assure qu'il l'aura. Je te prie mande-luy avecques mes recommandations, & qu'il me tarde bien fort que je ne le voie. Je ne te sçauois escrire dauantage. Je suis bien fort mallade & du corps & de l'esprit. A Dieu.

De Bourdeaux ce 10 de Mars 1573.

Au dos, à Madame de Gramont.

TROISIEME LETTRE.

P OUR le moins, graces à Dieu, ay-je sy bien fait que j'ay reprins les Places qu auoient esté occupées en ce pais ycy par ces voleurs & larrons qui s'en étoient saisis; car aiant une entreprinse sur Ranson, je

C iiij

l'envoyay hier exécuter , laquelle Dieu favorrisa tant qu'elle réussit ainfin que je désirois. La Place fut prinse , ces brigands chassés , une partie de tués & d'autres prisonniers , de maniere que ce pais est à présent en liberté , quy fera cause que , après avoir parlé à Monsieur de *la Valette* , je me disposeray de tant plus vollontiers à m'en aller de dela , puisque j'ay randu du tout ce pais si libre que dors en avant ils se garderont bien s'ils veulent , combien que je me résoult de faire ce que ledit sieur de *la Valette* treuvera bon que je face. Tu pourras advertir nos voisins de Bayonne & de Dax de ce dessus , & leur dire que je t'ay mandé que tu leur fasse sçauoir , afin aussy qu'ils voient que je ne suis point inutile là où je demeure. J'ay enuoyé le Tapissier chercher tes garderobbes à Montréal , elles seront tantost je crois ycy ; mais de les enuoier en la par Bearn , je ne sçay sy elles seroient seures : par l'autre costé ellés le seroient encore moins , de maniere que je ne les feray point partir que tu n'en aies bonne assurance , car sous le passeport que tu eus l'autre fois , nos beufs sont encore prins en Bearn , & je ne les puis ravoir : voilà tout ce que je t'en puis dire. Je partiray Vandredy d'ycy pour aller treuver Monsieur de *la*

JANVIER. 1765. 33

Valete à Aulx. De là je te manderay des nouvelles. A Dieu.

De Semeac le 30 de Juin 1579.

Sy *Gabriel* n'estoit point empesché de de la, je vouldrois bien qu'il veint jusques icy pour faire ce que je veulx faire. Je te prie mande-moy cyl y pourra venir, car j'en chercherois un aultre.

Au dos, à Madame de Gramont.

QUATRIEME LETTRE.

IL vient d'arryver un de vos laquies qui a esté prysonnyer dys jours au brouage; l'on luy a retenu votre lettre & de maieur: toutes fois craygnant la fasson don *St. Luc* c'est asseuré que je man resanty-roys, il me les ranvoye par un des syens qui ne doyt arryuer que ce soyr. Le veseau où estoit venu ce porteur part dans vne heure, ce quy me le fayt renvoyer ayant retenu *Espryt* pour des resons dont vous oyrres bientost parler. J'eus hier des nouvelles d'Alemagne; notre armée fera le dernier de Juylet, à l'ancyen calcul, à la Place Montre qui est en France. La charge de cheval de blé an Champagne & Bourgogne vaut synquante livres, à Parys

C iv

tante : c'est pytyé de voyr comme le peu-
 ple meurt de fayn. Sy aués besoyñ d'un
 cheual de coche, il y an a vn dans ma
 troupe tout comme les votres, fort beau.
 J'arryvys avssoyr de Marans où j'étoys allé
 pour pouruoyr à la garde d'yceluy. Ha,
 que je vous y souheté c'est le lyeu le plus
 selon votre humeur que j'aye jamais veu,
 pour ce ceul respect suys-je après à les
 changer. C'est une ille renfermée de marés
 boquageus où de cent an fan pas il y a des
 canaus pour aller chercher le boys par
 beteau, l'eau clere, peu courante, les
 canaus de toutes largeurs, des bateaus de
 toutes grandeurs; parmy ces désers myle jar-
 dyns où lon ne ya que par beteau. L'ysle
 a deux lyeues de tour ayfyn anuyronée,
 passe une ryuyere par le piet du château,
 au mylieu du Bourc qui est aussy logeable
 que *Pau*, peu de mesons qui n'anre de
 sa porte dans son petyt bateau. Ceste ry-
 uyere s'étant an deus bras quy portent non-
 seulement grant bateaux; mes les nauyre
 de syquante tonneaus y vyennent, il n'y
 a que deux lyeues jusques à la mer, certes
 cest un canal, non une ryuyere, contre-
 mont vont les grans bateaus jusques à
 Nyort, où il y a douze lyeues, ynsynys
 moulyns & meteryes ynsulées, tant de
 sorte d'oyseaus qui chantent, de toute sorte

de ceux de mer, je vous an anuoie des plumes ; de poyson, c'est une monstreuosité que la cantyté, la grandeur & le prys ; une grande carpe troys sous, & cync un brochet ; c'est un lyeu de grant trafic, & rout par beteaux, la terre très-plene de blés & très-baus : l'on y peut estre plesantant an pais & seuremant an guerre ; l'on sy peut réjouyr avec ce que l'on ayme & playndre une absance ; ha qu'yl y fet bon chanter. Je pars Jeudy pour aller à *Pons*, où je feray plus près de vous, mes je n'y feray gueres de séjour. Je croys que mes autres laques sont morts, il n'en est réuenue nul. Mon âme, tenés-moi an votre bonne grace, croyés ma fydélyté estre blanche & hors de tache, il n'an fut jamays sa pareille. Sy cela vous aporte du contantement, Vyués heureuse, votre esclave vous adore vyolamant. Je te bese, mon cœur, un mylyon de foyes les mayns. Ce xvij Juyn.

CINQUIEME LETTRE.

MONGLAS vyent d'arryuer. Il me hâte plus que les autres & avec des resons quy sont fort à crayndre, & quy ne ce doyuient escryre, elles vous seront dytes. Il n'y a eu nul combat depuys celui d'auprès *Montargys* ; le Duc du *Meyne* c'est retyré à son Gouvernement, & *M. Daumalle* chés

58 MERCURE DE FRANCE.

luy : Parys n'a voulu recebuoyr les Souyces du Roy, ny *M. de Guyse* ausly qui c'est présanté au Faubourc. J'ai l'âme fort traversée & non sans cause. Reguardés sy la ranffon de *Nauaylles* pourroyt estre modérée par votre faueur. Je vous suplye amployés-vous-y pour l'amour de *Tach*, & de moy ; ce porteur passe par *St. Ceuer* & y repassera au retour. Tenés-moy an votre bonne grace comme celuy quy vous fera fidelle esclaué jusques au rombeau. Dumont, ce 8 Dessembre.

J'ay deus petys sanglyers pruyés & deux fans de byche. Mandés-moy sy les voulés.

SIXIEME LETTRE.

IL ne ce sauue poynt de laques ou pour le moyns fort peu qu'yls ne soyent déualisés ou les lettres ouuertes : il est arryué cet ou huyt Gentyshomes de ceux quy estoient à l'armée étrangere, qui asseurent (comme est vray), car l'un est *M. de Monlouet*, frere des *Rambouylet*, quy estoit un des députés pour treter, qu'yl n'y a pas dys Gentyshomes quy ayent promys de ne porter les armes : *M. de Bouyllon* n'a poynt promys ; bref, il il ne c'est ryen perdu quy ne ce recouue pour de l'argent.

M. Dumeyne a fayt un acte, de quoy il ne fera gueres loué. Il a tué *Sacre-more* luy demandant récompane de ces seruyces, à coups de pouygnar : l'on me mande que ne le voulant contenter, il cregnyt qu'estant mal contant il ne descouryt ses segrets qu'il sçauoyt tous, maymes l'anreprynse contre la personne du Roy, de quoy il estoit chef de l'exécutyon. Dieu les veut vayncre par eus-mesmes, car festoit le plus utylle servyteur qu'yls usent : il fut anterré qu'yl n'estoit pas encore mort. Sur ce mot vyent d'arryuer *Morlans* & un laques de mon cousyn quy ont esté desvalysés de lettres & d'abylemans. *M. de Turene* sera ycy demayn. Il a pryns autour de *Syjac* dyse-huyt fors an troys jours. Je feray peut-estre quelque chose de meyllleur bien-toft, s'yl playt à Dieu. Le bruyt de ma mort allant à *Pau* & *Maux*, courut à Parys, & quelques Prescheurs an leurs sermons la metoyent pour un des bons eurs que Dieu leur auoyent promys. Je te bese un mylyon de foys les mayns. De Montauban ce 14 Januyer.



13

SEPTIEME LETTRE.

HYER reuynnt *Pychery*, qui me porta une courte lettre de vous, & me dyt que l'on luy auoyt pryse un autre; tout fut pouert, regarday ce que vous me mandyés. Il me uynt hyer un home de *Parys* avec amples auy de tout. Le Roy y est aryué fort aplaudy du menu peuple, dyfant tout haut que les *Lygueurs* ne fesoient que menasser, mes que le Roy auoyt chassé les étrangers. La *Royne-Mere* n'a montré joye de son arriuée, ayns dyt par tout que sans le Roy *M. de Guyse* les eût défayts. Il y a des partycularytés que je ne puy escryre pour avoir perdu le chyfre que j'auois avec vous. *Guytry* & *Cleruant* n'ont sygné la capytulatyon, & ont répondu qu'ils aymoyent mieus perdre leur bien que de manquer à seruir leur mettre. Ils sont à *Geneue*, je les auré au premyer iour. La capytulatyon consyste an troys poynts: ceus qui voudront obeyr à l'Edit demeureront libres an leur meson; ceux qui ne le voudront fayre, & prometteront de ne porter plus les armes jouyront de leurs biens an pays étranger; ceus quy ne feront n'y l'un n'y l'autre seront conduyts hors de France an sureté. *Tyghonuyle* sera de-

main icy. Il ne vyent encore nulle armée sur nos bras. Mon cœur, tenés-moy en uotre bonne grace, & vous assurez tous-jours de ma fydélyté qui sera ynuyolable. Je vous bayse un mylyon de foys les mayns & à petyte sœur. Ce 12 Januyer.

HUITIEME LETTRE.

VOUS ne treuues poinr les chemyns dangereux pour fayre plesyr au moyndre de vos amys ; mes s'yl me faut escryre pour me donner du contantemant, les chemyns sont trop dangereux. Voilà les rémoynages que j'ay de la part que je possède an vore bonne grace. J'escrys la lettre à *Meryteyn* que demandés, & vous l'anuoie toute ouuerte ; je crois qu'yl ce mescontantera, mes j'ayme mieus vore bonne grâce que la syene. J'avoys bloqué le *Masdagènes*, mes je n'y auoys mené l'artyleryes cregnant que l'armée du Maréchal ne me la fyt leuer de deuant an dylygence, le Gran Pryeur de Toulouse estant joynt avec l'armée de Languedoc à luy, je uoys monter à cheual avec troys cens cheuaus & donneray jusques à la teste de leur armée ; ce cesa grans cas si je ne foys quelque chose. Je fynys, croyant certeynement que ne me uoulés poynt de bien. Il est an uous

22 MERCURE DE FRANCE.

de m'an donner telle ynpresyon qu'il uous plera. Je uous bese un mylyon de foyz les mayns. Ce xxiiij Feuryer.

NEUVIEME LETTRE.

J'AI reçu une lettre de vous, ma M... : par laquelle vous me mandés que ne me voullés mal, mais que vous ne vous pouués asseurer en chose sy mobylle que moy. Ce m'a esté un extrême plesyr de sçauoyr le premyer, & vous aués grant tort de demeurer au doute quêtes. Quelle actyon des myenes aués-vous connu muable, je dis pour vostre reguart ? Vostre soupçon tournoyt & vous pansyés que ce fut moy ; j'ay demeuré tousjours fixe an l'amour & seruice que je vous ay voué, Dieu m'an est témoy. Vous aués opynyon que l'home de delà est piqué : aussy étyl, mais c'est de force ; il fayt gloire d'auoyr ateynt la perfectyon de dysmuler. Je luy rabats ceste opynyon tant que je puy ; il ne le faut estre qu'an afères d'estat, encore le fautyl bien accompagner de prudance. Hyer le Mareschal & le Grant Pryeur vyndrent nous présanter la batayllé, sachant bien que j'auoys conjedyé toutes mes troupes ; ce fut au haut des vygnes du cotté d'*Agen*. Ils estoient cynq cens

cheuaus & près de troys myllhomes de
piet. Après auoyr esté sync heures à mettre
leur ordre, qui fut assés confus, ils par-
tyrent résolus de nous jetter dans les fossés
de la Vyle, ce qu'yls deuoyent vérytable-
ment fayre, car toute leur ynfanterye vynt
au combat. Nous les resûmes à la muraylle
de ma vygne quy est la plus loyn, & nous
retyrâmes au pas tousjours escarmouchant
jusques à sync cens pas de la Vyle où
estoyt notre gros quy pouuoyt estre de
troys cens Arquebusyers. L'on les ramena
de là jusques où ils nous auoyent assayllys;
c'est la plus furyeuse escarmouche que
jaye jamays veue, & de moyndre éfet,
car il n'y a eu que troys soldats blésés,
tous de ma garde, dont les deus n'est
ryen. Il y demeura deus des leurs de quy
nous usmes la dépouylle, & d'autres qu'yls
retyrerent à notre veue, & force blessés
que nous voyons amener. Mon âme, tenés-
moy an votre bonne grace, c'est ce que je
desyre le plus du monde. Sur ceste véryté,
je vous bése un mylyon de foyes les mayns.
Ce premyer Mars.



DIXIEME LETTRE.

POUR acheuer de me peindre, il m'est arriué l'un des plus extremes malheurs que je pouuoys crayndre, quy est la mort subyte de *M. le Prynce*. Je le playns comme ce qu'yl me deuoyt estre, non comme ce qu'yl m'étoyt. Je suis asteure la seule bute où visent tous les perfydes de la M. . . . Ils le l'ont empoisonné, les traitres; sy est-ce que Dieu demeurera le maître & moy par sa grace l'exécuteur. Ce pauure Prynce (non de cœur), jedy ayant couru la bague, soupa ce portant byen; à mynuyt luy prynt un vomissement très-violant quy luy dura jusqu'au matyn; tout le vendredy il demeura au lit; le soir il soupa, & ayant bien dormy, il se leva le samedy matyn, disna debout, & puis joua aux échets; il se leva de sa chere, ce mit à promener par sa chambre deuyfant avec l'un & l'autre: tout d'un coup il dyt, *bayt-lés moy ma chere, je sens une grande foy-bleffe*. Il ne fut assys, qu'yl perdyt la parole, & soudayn après il rendyt l'âme assys: les marques de poison sortyrent soudayn. Il n'est pas croyable l'étonnement que cela a apporté an ce pays là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pouruoyr en dyly-

geance. Je me vois en chemayn d'auoyr byen de la peine ; priez Dieu hardymant pour moy : sy j'en échappe , il faudra bien que ce soyt luy quy m'ayt gardé jusques au tombeau , dont je suys peut-estre plus près que je ne pense. Je vous demeureray fydelle esclave. Bon soyr , mon âme. Je vous bayse un mylyon de foys les mayns.

ONZIEME LETTRE.

DIEU cest quel regret ce m'est de par-tyr d'ycy sans vous aler béser les mayns ; certes , mon cœur , j'an suys au grabat. Vous trouuerés estrange (& dirés que je ne me suys poynt trompé) , ce que *Lyceran* uous dyra : le diable est deschéné ; je suys à playndre , & c'est merueylles que je ne sucombe sous le fays. Sy je n'estoys Huguenot , je me feroys Turc. Ha ! les vyolantes espreuues par où l'on sonde ma seruelle ; je ne puy fayllir d'estre bientost ou fou ou abyle home : cette année sera ma pierre de touche ; c'est un mal bien douloureux que le domestique. Toutes les peines que peut receuoyr un espryt sont sans cesse excercées sur le myen , je dis toutes ensemble. Plégnés-moy , mon âme , & n'y portés point votre espece de tormant , c'est celuy que j'apréhande le plus. Je pars ven-

dredy & voys à *Clayrac*. Je retiendré uottre précepte , de me tayre. Croyés que ryen qu'un manquement d'amytyé ne me peut fayre changer la résolutyon que j'ay d'estre éternellement à vous , non tousjours esclaué , mais ouy byen forcere. Mon tout , aymé-moy ; votre bonne grace est l'apuy de mon espryt au choc des afflyctyons ; ne me refuse ce fouryen. Bon soyr , mon âme ; je te bése les piets un myllyon de foys.

De Nerac ce 8 Mars à mynuyt.

DOUZIEME LETTRE.

IL m'arryua hyer , l'un à mydy , l'autre au soyr , deus courryers de *St. Jean ** , le premyer rapportoyt , comme *Belcastel* , Page de Madame la Pryncesté , & son Valet-de-chambre , s'an estoyent fuyz soudeyn après auoyr ueu mort leur mettre , auoyent treuué deus cheuaus valant deus cens escus à une ostellerye du Faubourc que l'on y tenoyt il y auoyt quinze jours , & auoyt chesqun une malette plene d'argent , an quys l'oste dyt que cestoyt un nommé *Brylant* quy ly auoyt baillé les cheuaus , & luy alloyt dyre tous les jours quy fusent bien trétés ; que sy il bayloyt

¶ *D'Angely.*

aus autres cheuaus catre mesures d'auoyne ;
 qu'yl leur an baylat huyt , qu'il payroyt
 aussi au double ; (ce *Brylant* est un home
 que Madame la Pryncestte a mys an la
 meson & luy fesoit tout gouuerner). Il
 fut tout soudeyn pryns , confessa auoir
 bayllé myle escus au Page , & luy auoir
 acheté ses cheuaus par le commandement
 de sa Mettresse pour aller an Ytalye. Le
 second confirmé & dit de plus , que l'on
 auoyt fayt escryre une lettre à ce *Brylant*
 au Valet-de-chambre , qu'on scauoyt estre
 à Poytiers , par où il luy mandoyt estre à
 deus cens pas de la porte , qu'yl vouloyt
 parler à luy : l'autre sortyt soudeyn , l'am-
 busquade quy y estoit là le prynt & fut
 mené à *St. Jean*. Il n'auoyt encore esté
 ouy , mais bien , disoy-r'yl à ceux qui le
 menoyent , *ha que Madame est méchante !
 que l'on prégne le Taylleur , je diray tout
 sans gêne* : ce quy fut fayt. Voilà ce que
 l'on an fet jusques à cesteure. Souuenés-
 vous de ce que je vous an ayt dyt d'autres-
 fois : je ne me trompe gueres an mes juge-
 mens ; c'est une dangereuse beste qu'une
 mauuese fame. Tous ces anpoysonneurs
 sont P. Voilà les ynstrutyons de la
 Dame. J'ay descouuert un tueur pour moy.
 Dieu me gardera , & je uous an mande-
 ray bientost d'auantage. Le Gouverneur &

68. MERCURE DE FRANCE.

les Capyteynes de *Taylebourg* m'ont an-
noyé deus soldats, escryt qu'yls n'ouury-
roient leur Place à personne qu'à moy ; de
quoy je suys fort ayse. Les enemys les
present, & ils sont sy ampressés à la véry-
fycation de ce fayt, qu'yl ne leur donnent
nul ampeschement. Ils ne lessent sortyr
home vyuant de *St. Jean* que ceus quy
m'annuoient. *M. de la Trymouille* y est luy
vyngtieme seulemant. L'on m'escryt que
sy je tardoyz beaucoup, il y pourroyt auoyr
du mal ; & grant ; cela me fayt haster de
fasson que je prandré vynt mettres & m'y
anyray jour & nuyt pour estre de rêtour à
Ste. Foy à l'assablée. Mon âme, je me
porte allés bien du cors, mays fort aslygé
de l'espryt. Aymés-moy, & me le faytes
paroystre ; ce fera une grande conso-
laryon pour moy ; je ne manqueray point
à la fydélyté que je vous ay uouée. Sur
ceste véryté, je uous bése un mylyon de
foys les mayns.

D'Aynset ce 13 Mars.

La suite au Mercure prochain.



LE mot de la première Enigme du Mercure de Décembre est l'*orgue*. Celui de la seconde est *plume*. Celui du premier Logogryphe est *Carême*, dans lequel on trouve *crème* (*St.*), selon la nouvelle orthographe, pour (*St.*) *chrême* ; *crème*, partie grasseuse du lait dont on fait le beurre ; *Carme*, Moine qui tire son nom du Mont-Carmel en Judée ; sorte de bois appelé *charme*, qui se nommoit autrefois *carme* : vers que nos anciens Poètes appelloient *carme*, de *carmen* ; *mere*, *mare*, *race*, *rame*, *marc*, St. Marc l'Évangéliste, le marc du raisin, &c. *arme*, *amer*, *acre*, *âcre*, saveur qui a de l'âcreté ; *âcre*, mesure de terre semblable à celle qu'on dit *arpent*, *mer*, *âme*, *arc*. Celui du second Logogryphe est *boulet*, duquel ôtez *t*, reste *boule*. Et celui du troisième est *mens*.

E N I G M E.

A deux êtres divers je dois mon existence ;
 Et telle est, cher Lecteur, la rigueur de mon sort :
 Je les suis, attaché sans cesse à leur présence ;
 Ils ne paroissent plus, ils me donnent la mort.

70 MERCURE DE FRANCE.

A peine je suis né que l'on me voit décroître ;
 Touchois-je à mon midi , je vais toujours croissant ,
 Quoique différemment vous me voyez paroître :
 Je suis tel à ma mort que j'étois en naissant.
 Mon destin est , mortels , bien différent du vôtre ;
 Je meurs en un climat pour revivre en un autre ,
 Je change incessamment & de forme & de lieu ,
 Et ne me tiens jamais dans un même milieu.
 Quoique je ne sois rien , je fais par-tout ma ronde ;
 Je regne tour à tour sur la moitié du monde :
 Mille feux allumés avec empressement
 Sont le tribut qu'on paie à mon avènement.
 Quelquefois dans les cieux j'exerce mon empire ;
 Le savant , l'ignorant , alors chacun m'admire :
 Tantôt on me recherche , & tantôt on me fuit ;
 Je ne suis point esprit , je ne suis point matière ,
 Je n'ai , ni sentiment , ni couleur , ni lumière ;
 Je suis moins qu'un soupir , je ne suis d'aucun
 prix ,
 Ce ne suis rien enfin , . . . devinez qui je suis.

A U T R E.

SÉPARÉ des mortels , j'habite la Cité * ;
 Conduit par la fidélité ,
 Je marche au milieu des alarmes :
 Je me plairois à voir couler des larmes
 * *Civitas.*

JANVIER. 1765. 71

Sans qu'on pût m'accuser de trop de cruauté,

Un Prince redouté

M'a permis de porter les armes :

Almanach ambulant , je devance le jour :

Ne me connoît-tu pas , toi qui connoît l'amour ?

LOGOGYPHE.

JE me trouve par-tout ; au Collège , au Palais ;
Au Spectacle , à l'Académie ;

Les Cours de Médecine & de Philosophie
De moi ne se passent jamais.

Plus d'un Prédicateur m'introduit dans la chaire ;
Je fais l'érudit , le sçavant :

J'ai sur-tout un goût dominant
Pour les discours latins , l'ode & le commentaire ;
Après ce trait frappant si j'échappe à vos yeux ,
Onze pieds combinés de diverse manière

Vous donneront un Saint qu'en Irlande on révère ;
Un vin pétillant & fumeux ;

Une Prêtresse de Cythère ,
Qui , par sa pénitence , obtint la sainteté ;

Une autre dont *Corinthe* admira la beauté ;
L'épouse de *Jacob* , grace à *Laban* son pere ;

Un Apôtre ; un arbre flottant ;
Un Royaume Indien ; une herbe aromatique ;
Une plante ; un mont de l'Afrique ;
Un titre pris très-fréquemment ,

72 MERCURE DE FRANCE.

Et fort rare dans la pratique ;
 Des Negres & des Turcs l'ordinaire aliment ;
 Un nombre qui de trois est suivi constamment ;
 Le Pontife de Taftarie
 Qui se fait respecter jusqu'à l'idolâtrie ;
 De la même contrée un fameux conquérant ;
 Une Ville au Pérou qui tient le premier rang.
 J'offre encore la mère d'*Auguste* ;
 Ce qu'évite avec soin l'homme pieux & juste ;
 Des fêtes dans le Nord ; l'étiquette de Cour ;
 Le mois où nous voyons renaître la nature ;
 Notre première nourriture ;
 Et de Constantinople un célèbre Fauxbourg.
 Pour le coup , cher Lecteur , dans ce long bavardage ,
 J'ai présenté vingt fois ma véritable image.

A U T R E.

JE suis plus prompte qu'un éclair ;
 Sans parcourir , sans fendre l'air
 Je suis plus vite encor que foudre ou coulevrine :
 Si c'est trop peu pour que l'on me devine ,
 Neuf lettres composent mon nom.
 Avec quatre je suis un Auteur de renom ;
 Un Saint ; une Ville d'Asie ;
 Un Prince électif d'Italie ;
 L'instrument

L'instrument des plaisirs du matin , du grivois ;

Ce qui pare ou gâte un minois ;

Un Prophète fameux ; un des bouts de la terre ;

Ce Dieu , qu'on prend souvent pour le Dieu du tonnerre ;

Un excellent poisson ; un duvet , un coton ;

Ce qui fait taire le canon ;

Un lieu toujours fâcheux ; un mince ou gros salaire ;

Des habitans des airs la voiture ordinaire :

J'aiguise. ou donne l'appétit ;

Dans un festin bourgeois je fais un très-grand bruit ;

Je suis dans le blason un mot , une figure ;

Je fus avant ma sœur (par certaine imposture) ,

L'épouse du fils d'*Abraham* ;

Ma sœur l'eut ensuite à mon dam ;

On me voit toujours dans la game ;

Je deviens un adverbe , ou bien je suis la femme

Que *Junon* métamorphosa ,

Qu'*Argus* dès-lors toujours garda :

Ce dernier trait va me faire connoître ;

J'y consens , me voilà , je crains peu de paroître.

Par M. DE BOUSSANELLE , Mestre de Camp de
Cavalerie , Capitaine au Commissaire-Général.



D

A R I E T T E.

NANETTE est dans cet heureux âge
Où l'on sent naître le desir;
Ses yeux, son maintien, son langage
Annoncent déjà le plaisir.
C'est une fleur qui pour éclore
N'attend que les pleurs de l'aurore
Qui vont la faire épanouir,

Les paroles sont de M. DU SAUSOIS, le jeune.



Nanette, son maintien, son langage An-

Flute ou Va

noncent sir: C'est une fleur qui

pour la faire épa-nou-ir,

Qui anou-ir. ir.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à M. DE LA PLACE, sur
*l'Histoire de la réunion de la Bretagne à
la France, par M. l'Abbé IRAIL, en
ce qui concerne le Maréchal DE RIEUX.*

NOUS avons vu dans votre Journal, Monsieur, l'annonce de l'Histoire de la réunion de la Bretagne à la France, par M. l'Abbé Irail ; elle nous est parvenue depuis. Elle rassemble, en effet, bien des faits qu'il faudroit chercher dans plusieurs volumes.

L'Auteur dit dans sa Préface qu'il n'a voulu mécontenter personne : il peut avoir tenu parole à certains égards ; mais ce n'est pas sans étonnement que nous y avons remarqué, qu'en parlant du Maréchal de Rieux, tuteur de la Duchesse Anne, il s'est servi de termes bien peu ménagés : ceux, par exemple, * *de sujet factieux, de tuteur remuant & dangereux, de chef de*

* Pag. 157 & 177.

parti, passent sans doute les bornes de l'impartialité, & ce n'est, pour ainsi dire, que par de pareils traits qu'il laisse voir un Seigneur, dont la mémoire semblera toujours mériter des égards ; ne fût-ce que par l'honneur que lui avoit fait son Souverain, de le nommer tuteur de son héritière : honneur dont il étoit très-digne par sa naissance, puisqu'il descendoit de mâle en mâle d'Alain le Grand, Duc de Bretagne, Comte de Vannes, & en même temps Seigneur de Rieux, Château que ce Prince avoit fait rebâtir sur la fin du neuvième siècle, & qui, peu de temps après, a donné le nom à ses descendans. On jugera dans la suite si les qualités personnelles du Maréchal le rendoient indigne de sa naissance & de l'honneur que lui avoit fait le Duc François II.

Chaque individu se croit en droit de discuter & d'examiner ; c'est cette dernière faculté qui a fait naître le projet de faire voir au peuple que des imputations aussi graves ne sont point le fruit d'une recherche indifférente, & qu'il est des Historiens assez accrédités pour que leur témoignage ne déshonore point la balance quand on les mettra en parallèle avec M. l'Abbé *Irail*, qui veut donner une idée trop humiliante d'un Général qui réunissoit en sa

personne les qualités d'un homme d'Etat à celles d'un grand Capitaine. Mais auparavant de faire parler les Historiens, disons un mot des circonstances critiques dans lesquelles le Maréchal de Rieux s'étoit trouvé à l'occasion de ceux qui prétendoient épouser sa pupile.

Le Duc avoit promis son héritière au Sire d'Albret *, & ce Prince, peu de temps avant sa mort, y avoit fait consentir le Maréchal de Rieux, qui en avoit donné son scellé à garder à Catherine d'Alançon, Comtesse de Laval.

Etoit-il donc étonnant, qu'après des engagemens aussi formels, le Maréchal eût respecté les promesses qu'il avoit faites à un Prince mourant, & qu'il eût agi avec fermeté pour les mettre à exécution; surtout dans un temps où la fausse répugnance de voir la Bretagne unie à la France occupoit l'esprit de toute la Nation? D'ailleurs, se livrer au Roi des Romains, c'étoit s'affujettir à une domination étrangère, & attirer pour toujours les troupes Allemandes & Angloises en Bretagne.

M. l'Abbé Irail, parlant de la réconciliation de la Duchesse avec son tuteur, dit que pour ménager la délicatesse d'un

* Lobineau, pag. 807 & 808.

78 MECURÉ DE FRANCE.

chef de parti *, on avoit supprimé le mot de *pardon* : d'autres avoient dit avant lui que le Maréchal en avoit rejeté la proposition avec hauteur, & M. l'Abbé Irail, avant de prononcer, auroit pu se donner la peine d'examiner si ce Seigneur étoit dans le cas d'un terme aussi flétrissant, & si sa conduite ne devoit pas l'en garantir.

Lobineau dit à cette occasion **, « que
 » par les lettres de réconciliation, du
 » 9 Août, cette Princesse avoit approuvé
 » tout ce que son tuteur avoit fait ; que
 » ce tuteur, dans le temps même qu'il
 » étoit brouillé avec sa pupile, & qu'il
 » avoit sur les bras une armée de François
 » supérieure à la sienne, avoit pris ses
 » mesures si prudemment, qu'il les avoit
 » empêché de passer la rivière de Vilaine,
 » & que, loin de recevoir aucun échec,
 » il leur avoit enlevé, avec peu de Bre-
 » tons & d'Anglois, la plupart des Places
 » qu'ils tenoient en Basse-Bretagne ; &
 » enfin, que malgré les divisions survenues
 » entre la Duchesse & le Maréchal, celui-ci
 » avoit fait voir qu'il n'avoit jamais eu en
 » vue que le bien du pays en général, &
 » celui de cette Princesse en particulier ;
 » que dès qu'un moment de paix avoit

* Pag. 177.

** Pag. 807 & 808.

» permis de respirer, il s'étoit uniquement
 » occupé à mettre le bon ordre par-tout,
 » à contenter les troupes étrangères qui
 » étoient en Bretagne, à les faire bien
 » vivre ensemble, & faire exécuter aux
 » François les articles du Traité de Franc-
 » fort, qui concernoient la Bretagne ».

Voilà des traits marqués qui auroient dû retarder le jugement de M. l'Abbé *Trail* ; ils sont d'un Historien impartial qui ne caractérisoit personne à la légère. Étoit-il donc étonnant, qu'après tant de procédés de distinction, le Maréchal n'ait pas voulu soumettre sa réputation à une pareille clause ; & y eût-on reconnu cette noble fermeté avec laquelle le même Seigneur avoit parlé peu de temps auparavant en son Château d'Ancenis à Madame de Beaujeu, sœur du Roi, & Régente de France, lorsqu'elle lui dit, que le Roi avoit donné ordre de mettre le siege devant Nantes, & qu'il lui répondit* : « Madame,
 » ce ne sont pas-là les termes que le Roi
 » a promis, or bien soit ; mais ses gens
 » n'y entreront ni par force ni par compo-
 » sition. Ceux qui ont conseillé le Roi d'y
 » mettre le siege ne l'ont pas bien con-
 » seillé ». Mais, supposant pour un mo-
 ment que la puissance du Maréchal fût

* Lobineau, pag. 768.

assez grande vis-à-vis d'une Duchesse de Bretagne pour empêcher qu'elle ne le mécontentât, cette Puissance eût-elle été assez redoutable pour lui sauver dans la suite les traits d'indignation & de vengeance que cette Princesse, devenue Reine de France, pouvoit lui faire essuyer, si elle eût cru son ancien tuteur reprochable par sa conduite envers elle ? Cette Reine, malgré ses grandes qualités, étoit vindicative ; M. l'Abbé Irail en convient : témoin l'affaire du Maréchal de Gié, qu'elle ne put jamais oublier ; & voyons si, au lieu de marques de vengeance, cette Reine n'a pas donné au Maréchal de Rieux, ainsi que les Rois, ses époux, les preuves les plus essentielles & les plus constantes de leur estime & de leur affection.

Charles VIII * lui avoit d'abord donné le Colier de son Ordre ; décoration aussi distinguée alors, qu'elle devint commune dans la suite.

La Reine l'avoit fait son Lieutenant-Général en Bretagne, où il gouvernoit en son nom & celui du Roi. Louis XII lui avoit confirmé ce titre en 1512, & il le conserva avec toute l'autorité attachée à cette place immense jusqu'à sa mort, arrivée sous le regne de François I, qui lui

* D'Argentré, pag. 818. Lobineau, pag. 832.

avoit continué la même confiance. On voit que ce Monarque, dans ses parentes, le traitoit de son *très-cher & très-ami oncle* (a); & M. *Dufail*, Conseiller au Parlement de Bretagne, dans une de ses Œuvres, imprimées en 1606, dit que ce Prince disoit être Breton, parce qu'il étoit sorti de la Maison de la Reine par les femmes.

Charles VIII, incontinent après son mariage, avoit mené le Maréchal *de Rieux* (b) à son expédition du Royaume de Naples; il en facilita l'entrée à ce Monarque par la défaite des Arragonnois, qu'il combattit au pied du Mont-Cassin, une des clefs de ce Royaume (c); & au retour, il le servit utilement à la journée de Fornoue.

Dès 1500 Louis XII avoit fait assembler une armée sur la frontiere de Languedoc, dont il donna le commandement au Maréchal *de Rieux*, qu'il avoit fait en même temps son Lieutenant-Général dans ce pays-là. « Les Maréchaux *de Rieux* & de » *Gié* (d), dit *Mezeray*, conduisirent cette » armée en Roussillon, où plus de deux mil- » les Gentilshommes de marque étoient » accourus pour combattre sous les ensei-

(a) D'Argentré, pag. 818. Lobineau, pag. 832.

(b) Mezerai, onzieme vol. pag. 238.

(c) Lobineau, pag. 821.

(d) Pag. 305.

82 MERCURE DE FRANCE.

» gnes de ces fameux Maréchaux de *Rieux*
» & de *Gié* ».

Enfin, une lettre de la Reine Anne à son ancien tuteur, à l'occasion d'une maladie, va témoigner la part qu'elle prenoit dans sa conservation. « Mon Cousin, le
» Roi vous écrit vous envenir par-deçà,
» parce que ici vous poutez mieulx rafraî-
» chir & guarir (a); & vous assure qu'il est
» fort content de vous, cognoissant la
» grande peine & soing que avez pris en
» son armée; & lui semble bien que si
» n'avoit été la cause de votre dite mala-
» die, que son affaire s'en fût mieulx porté.
» *Motay* s'en va devers vous, auquel j'ai
» donné charge de vous en dire plus à
» plein. Et adieu; mon Cousin, qu'il vous
» ait en sa sainte & digne garde. Ecrit à
» Lyon le deuxieme jour de Novembre.
» Signé, ANNE ».

Pour donner une véritable idée du Maréchal de *Rieux*, & n'y rien mettre de suspect, servons-nous du langage des Historiens, dont quelques-uns ont vécu de son temps.

Le Ferron (b) dit de lui « qu'il étoit de
» moyenne stature, toutesfois fort & puis-
» sant, ayant magnanime courage; que

(a) Actes de Bretagne.

(b) Histoire des Comtes de Harcourt.

» nos Rois l'avoient constitué leur Lieu-
 » tenant-Général, & conducteur de leurs
 » armées, auxquelles charges s'étoit si ver-
 » tueusement comporté en bonne fidélité,
 » qu'il avoit meü son nom être perpétué
 » en gloire & honneur ». *D'Argentré*,
 » qu'il étoit homme avisé (a), vigilant &
 » grand Capitaine, ayant fait preuve de
 » sa valeur en diverses batailles & grandes
 » charges ».

Dom Lobineau (b), parlant de la malheu-
 reuse bataille de Saint-Aubin du Cormier,
 à l'occasion de laquelle M. l'*Abbé Irail* ne
 parle pas plus du Maréchal de *Rieux* que
 s'il n'eût représenté dans l'armée qu'un sim-
 ple Capitaine de Réîtres ou de Lansque-
 ners, dit « que les François attaquèrent
 » d'abord l'avant-garde, commandée par
 » le Maréchal de *Rieux*, qui les reçut de
 » façon à les rebuter, ce qui leur fit dire,
 » après avoir reculé plus de six vingts pas:
 » *donnons plus bas* ».

Mexeray (c), « que l'avant-garde Bre-
 » tonne & le Maréchal de *Rieux* firent
 » merveilles de bien attaquer & de bien
 » défendre ; mais que les autres ne les
 » seconderent pas ».

(a) Pag. 818.

(b) Lobineau qui cite Jaligny, pag. 785.

(c) 11 vol. pag. 216.

84 MERCURE DE FRANCE.

C'est maintenant au Public à juger si le Maréchal de Rieux n'avoit d'autre mérite que celui d'être un *Sujet factieux*, un *tuteur remuant & dangereux*, un *chef de parti*; & si M. l'Abbé Irail a tenu parole, en annonçant qu'il ne vouloit mécontenter personne; & si son témoignage doit l'emporter sur tout ce qu'on vient de citer.

Deux petites remarques qu'on va faire sont indifférentes à la question, mais elles aideront à prouver le peu d'exactitude de M. l'Abbé Irail.

Cet Auteur (a) paroît attribuer à François II de s'être le premier intitulé Duc de Bretagne *par la grace de Dieu*; on pourroit lui prouver que l'époque de ce titre est plus reculée (b).

C'est apparemment sans y penser que, parlant des grâces de la Reine Anne, il dit, en citant *Brantome*, qu'on la comparoit à Mademoiselle de Chateauneuf; si célèbre alors à la Cour (c); l'anacronisme est un peu frappant, puisque la belle Mademoiselle de Chateauneuf, (*Renée de Rieux*), que d'*Aubigné* (d) qualifie de Princesse de Bretagne, n'étoit pas née plus de vingt

(a) Pag. 40.

(b) Actes de Bret. tom. II, p. 1032 & autres.

(c) Pag. 33.

(d) Tom. 3, liv. I, pag. 33.

JANVIER. 1765. 85

ans après la mort de la Reine Anne ;
& cette faveur de M. l'Abbé Irail envers
la petite-fille du Maréchal seroit-elle une
récompense de son peu de ménagement
pour la mémoire de l'ayeul ?

Vous obligerez sans doute le Public ;
& sur-tout nos Bretons , si vous voulez
bien faire insérer mes petites remarques
dans votre Journal.

A Paris , le 15 Novembre 1764. DUPLESSIS.

*LES AMANS MALHEUREUX , ou
le Comte de COMMINGE , Drame en
trois Actes ; chez l'Esclapart , Libraire ,
quai de Gesvres ; brochure in-8°. 1764.*

IL n'est peut-être point de Tragédie
dont le sujet soit aussi intéressant, que celui
de ce Drame. L'action se passe dans l'Ab-
baye de la Trappe , dans un souterrain pro-
fond, destiné aux sépultures des Religieux,
éclairé d'une lampe funébre , à l'aide de
laquelle on découvre le tombeau de *Rancé*
adossé à une croix , & deux fosses nouvelle-
ment creusées. Le Comte de *Comminge* pa-
roît prosterné au pied de cette croix, panché
sur ce tombeau. Ses malheurs , causés par
l'amour , l'ont conduit dans cette retraite

86 MERCURE DE FRANCE.

consacrée à la pénitence : il y a pris l'habit & le nom de *Frere Arsene* ; il y implore en vain les secours de la religion pour combattre & vaincre une passion cruelle. La priere , le jeûne , les macérations ne lui présentent que d'impuissantes armes. Le Pere Abbé de la Trappe descend dans le souterrain : il a aperçu les larmes du *Frere Arsene* ; il doit savoir quels sont ses chagrins.

De ces ennuis (*lui dit-il*) qu'enferme un
obstiné silence ,

Peut-être , avec raison , notre Regle s'offense.

Je pourrois réclamer vos devoirs & mes droits ,

De mon autorité faire entendre la voix ;

Mais j'écarte le Chef , & sa rigueur sévère :

Vous ne voyez ici que l'ami , que le pere ,

Que l'homme qui saura sur vos maux s'attendrir ;

Et sensible avec vous , & pleurer & gémir.

Non , la religion n'est point impitoyable ,

C'est l'erreur qui la peint farouche , haïssable :

Toujours l'oreille ouverte aux cris du malheureux ,

Elle est prête à verser ses secours généreux ;

Appui de tout mortel que l'infortune opprime

Dans ce monde , séjour d'injustice & de crime ,

Où sans cesse combat un génie inhumain ,

Dans ce sentier de pleurs , c'est la premiere main

Qui soutienne nos pas & qui seche nos larmes.

O mon fils ! dans mon sein déposez vos alarmes.

Il y a cinq ans que *Comminge* est à la Trappe. Le Pere Abbé fait encore à peine son rang & son nom. Les larmes, les gémissemens qu'il laisse échapper font craindre à ce Religieux, que quelque grand crime n'ait souillé sa vie ; il se hâte de le rassurer.

Aux yeux d'un Dieu vengeur votre remords
l'expie ;

Pour éteindre la foudre une larme suffit.

S'il est des attentats que la terre punit ,

Et qu'au glaive des loix sa justice abandonne ,

Mon frere , il n'en est point que le Ciel ne pardonne.

Comminge n'a point à rougir de ces forfaits que la honte accompagne. L'amour seul ; mais comment parler de cette passion ? dans quel lieu ? devant qui ? Rassuré de nouveau par le Pere Abbé, il dit :

C'est donc à l'amitié que va s'ouvrir mon âme.

Dans ces murs pleins de vous , pleins de la vérité ,

S'il est encore permis à mon humilité

De se représenter le monde & ses chimères ,

Son fugitif éclat , ses grandeurs passagères ,

D'en offrir à vos yeux le frivole tableau ,

Sachez que son prestige entoura mon berceau.

La maison de *Comminge* , où j'ai puisé la vie ,

Arrête au trône seul sa tige énorgueillie.

88 MERCURE DE FRANCE.

Des songes de la terre avidement épris ,
 Mes ayeux de nos Rois furent les favoris ,
 Prodiguerent leur sang pour cette fausse gloire ,
 Qui suit l'horreur des camps , l'homicide victoire ;
 Méritèrent des Cours ces dons empoisonneurs
 Quedans ce siècle aveugle on nomme les honneurs.
 Mon pere , le soutien , l'amour de sa famille ,
 De son frere avec moi voyoit croître la fille :
 Un sentiment secret se mêla dans mes jeux ;
Adelaïde enfin . . . eut bientôt tous mes vœux ,
 Sa main avec son cœur m'alloit être donnée :
 Tout ferroit les liens d'un heureux hymenée ;
 L'autel nous attendoit . . . ou plutôt le tombeau.

L'intérêt divise les deux freres. On interdit à *Comminge* la vue de ce qu'il aime ; le hasard lui remet des titres qui pouvoient servir la haine de son pere & ruiner absolument celui d'*Adelaïde* ; il ne consulte que l'amour ; il les brûle : on l'enferme dans une tour ; il n'en sort que pour apprendre qu'*Adelaïde* est mariée. Elle étoit instruite du sort de son Amant ; c'étoit à l'engagement qu'elle prendroit qu'il devoit sa liberté. Elle lui avoit donné une preuve d'amour en donnant sa main à un autre. Elle avoit fait choix de l'homme le plus haïssable , le Comte d'*Ermanfay*. *Comminge* , accablé de sa perte , vole aux lieux qu'elle habite. Surpris aux pieds de cette

femme par un mari jaloux, il s'étoit battu contre lui, l'avoit blessé; avoit été renfermé dans un cachot; délivré par un homme qui lui dit, en lui ouvrant la porte : *sors, c'est par ton rival que ta chaîne est rompue.* Le désespoir le conduisit à l'Abbaye de la Trappe.

Je viens donc en ces lieux (*ajoute-il*) ; cette ardeur . . . immortelle

se cache à vos regards sous l'effort d'un saint zèle.

Je m'enchaîne à vos loix. J'appelle à mon secours

Cette fausse raison, phantôme de nos jours,

Cette philosophie impuissante & stérile,

Qui n'apporte à nos maux qu'un remède inutile

J'éprouve sa foiblesse ; & ses sophismes vains,

Bien loin de les calmer, irritent mes chagrins.. 2

Vers la religion mes tristes yeux se levent,

Et ses rayons sereins dans mon âme s'élevont ;

Mon esprit éclairé l'embrasse avec transport :

Elle fait dans mon cœur descendre le remord.

. 2

Mais, mon Pere, ce cœur n'est pas encor soumis.

Le Pere Abbé le console. Ses malheurs, ses foiblesses le lui rendent encore plus cher ; il lui doit de l'appui. *Comminge* n'est pas le seul qui souffre. Un jeune Religieux, le *Frere Euthime* paroît dans le même accablement : les soins paternels de ce respectable Abbé doivent s'étendre jusqu'à lui. Le

cœur de *Comminge* semble attaché par une sympathie secrète à ce jeune Religieux, qui de son côté fuit ses pas. Ils ne se connoissent point : tous deux respectent la loi sévère qui prescrit le silence. Le Pere Abbé permet à *Comminge* de parler à un étranger qui vient d'arriver, & qui demande à s'entretenir avec un solitaire : ce sont des consolations qu'il cherche. Dans l'état où se trouve *Comminge*, peut-il en donner à personne ? Cet étranger arrive (le Pere Abbé est sorti) ; c'est le Chevalier d'*Orvigny* ; c'est le frere de l'époux d'*Adelaïde*. Il reconnoît *Comminge*, malgré les austérités & son habillement. Celui-ci sent augmenter son trouble ; un mouvement invincible l'entraîne à demander des nouvelles de cette femme que la religion ne peut bannir de son souvenir : il se rappelle avec effroi que c'étoit un rival qui lui avoit rendu sa liberté : il en parle avec douleur. D'*Orvigny* lui apprend que lui-même est le rival. Il n'a pu voir sa belle-sœur sans la plaindre d'être liée à son frere qui la méritoit si peu ; & la pitié le mena facilement à l'amour. Ce fut *Adelaïde* elle-même qui le pria de délivrer son amant ; il obéit : honteux d'un penchant qu'il ne pouvoit surmonter ; il s'est éloigné d'elle. Un château voisin de l'Abbaye de la Trappe lui sert de retraite,

Il cherche des secours contre sa foiblesse ; *Comminge* se sent incapable de lui en donner. Ces lieux, lui-dit-il, semblent l'asyle des malheureux. Dans ce moment *Euthime* paroît ; il se traîne à la fosse que, selon l'usage des Religieux de la Trappe, *Comminge* creuse tous les jours : il prend la bêche & la pioche, & semble vouloir épargner ces horribles travaux à *Comminge* ; ces instrumens échappent de ses mains : il s'éloigne en soupirant. *D'Orvigny* veut le suivre, son ami l'arrête ; ils reprennent tous deux la conversation qu'*Euthime* a interrompue. *Comminge* apprend en frémissant qu'*Adelaïde* est libre. Il est lié par des vœux éternels ; son désespoir augmente à chaque instant. *D'Orvigny* le quitte avec douleur & avec effroi.

Comminge ouvre le second Acte. Son cœur est déchiré, l'homme reprend son empire sur lui.

Quel nuage de mort s'étend autour de moi !

Sais-je ce que je veux ? . . . Sais-je ce que je dois ?

Dans ce lieu d'*Orvigny* revient & va m'attendre.

Eh ! quel est mon espoir ? . . . & que dois-je prétendre ? . . .

Rejetter des liens ; rompre des fers sacrés. . . .

Trahir tous les sermens que ma bouche a jurés. . .

Et le vœu de mon cœur, le vœu de la nature,

Le serment solennel d'une tendresse pure, . .

92. MERCURE DE FRANCE.

N'ont-ils pas précédé ces sermens odieux ? ...

L'homme est-il un esclave enchaîné par les cieux ;

Pour sa foiblesse est-il quelque joug volontaire ?

Des humains malheureux le bienfaiteur , le pere ,

Ce Dieu qui nous créa , qu'on ne peut trop chérir ,

Comme un sombre tyran verroit avec plaisir

L'aiguillon des douleurs déchirer son image ,

Une éternelle mort détruire son ouvrage !

Mes larmes nourriroient sa jalouse fureur ,

Et mes tourmens feroient sa gloire & sa grandeur !

Ce seroit le servir , lui rendre un digne hommage ,

Que d'épuiser mes jours dans un long esclavage !...

Non , je reprend mes droits. L'aveugle humanité

Ne doit former des vœux que pour la liberté ;

Que pour saisir , hélas ! la lueur peu constante :

D'un bonheur fugitif qui trompe notre attente ,

Tous ces affreux sermens sont enfin oubliés ;

J'adore *Adelaïde* , & je vole à ses pieds.

Poursuit , lâche *Comminge* , outrage un Dieu su-
prême ;

A l'audace , au parjure , ajoute le blasphème.

Apostat sacrilège , où vient de t'emporter

Un amour insensé ... que tu ne peux dompter. . .

Tu parle de briser la chaîne qui te lie !

Juge de ta bassesse , & vois ta perfidie.

Si ce phantôme vain qui fascine les yeux ,

Qui n'a de la vertu que l'éclat spécieux ;

Si l'honneur t'arrachoit ta promesse frivole ,

Réponds : Oserois-tu manquer à ta parole ;

Et la religion , tous les peuples des cieux. . .

Dieu même par ta bouche a prononcé tes vœux.

D'Orvigny le surprend au milieu de ces combats. Il tient une lettre dans ses mains. Son visage est inondé de larmes. Tout alarme *Comminge* dans l'état affreux où il se trouve. Il veut voir la lettre que tient d'Orvigny ; mais la pitié ne permet pas à celui-ci de la lui remettre. L'obstination de *Comminge* l'emporte. Il lit qu'*Adelaïde* n'est plus depuis un an. Il tombe évanoui à cette affreuse nouvelle sur une des sépultures des Religieux. Le Pere Abbé , étonné de la seconde visite de cet étranger , veut en savoir le motif : il vient. *Comminge* revient à lui , ramasse ses forces , & ne peut que lui dire : *elle est morte , mon Pere*. Il retombe après ces mots. Le Pere Abbé l'embrasse , le soutient ; lui parle comme un ami tendre , & ne peut dissiper son trouble. Il craint que tant d'égarement ne scandalise un étranger. Il prie d'Orvigny de se retirer. *Comminge* s'écrie avec transport :

Qu'il demeure !

Mon pere... qu'à ses yeux je gémissé.. je meure !

Tous mes crimes encor ne lui sont pas connus.

Il m'avoit supposé quelque ombre de vertus ;

Il pourroit m'estimer : de son erreur extrême

24 MERCURE DE FRANCE.

Qu'il soit délabusé ; ... que d'*Orvigny*, vous-même. . . .

Que l'enfer , .. que le Ciel , .. que l'univers entier Apprennent des forfaits . . . qu'on ne peut expier. Qu'une âme sans remords devant vous se déploie. Oui , dans ce même instant où le Ciel me foudroie ,

Je formois le projet .. tous mes liens rompus . . J'allois porter mon cœur aux pieds elle n'est plus !

Et ce Dieu m'en punit.

Il retombe après ces mots. D'*Orvigny* se retire. Le Pere Abbé , sensible aux tourmens de *Comminge* , s'efforce d'adoucir son désespoir. Que la religion est sublime ; qu'elle est consolante ; qu'elle est aimable dans la bouche de ce Religieux ! Il parvient à le calmer ; mais ses déchiremens subsistent encore ; c'est à Dieu seul à le soutenir. Oui, mon cher *Arsene* , lui dit-il,

Vous êtes un dépôt à ses soins confié ;
D'un si cruel tourment le Ciel aura pitié.
Qu'un espoir courageux vous flatte & vous anime.
Criez à votre Dieu du profond de l'abîme ;
D'un honteux esclavage il brisera les fers.

.
.
Voulez vous réveiller dans votre âme impuissante

Les sublimes élans, cette flamme agissante
 Qui nous porte à l'amour de la Divinité ?
 Qu'un tableau de terreur frappe l'humanité.
 Devant vos yeux sans cesse appelez la peinture
 De cette mort, l'effroi de l'humaine nature.
 Plus docile à nos loix, achevez de creuser
 Cette fosse, où l'argile ira se déposer :
 Mais ce souffle immortel, cet esprit d'un Dieu
 même,
 Tremblez qu'il n'ait sur vous attiré l'anathème ;
 Tremblez, envisagez l'Arbitre Souverain :
 Sur cette fosse assis, la balance à la main.
 Le Pere a disparu, vous voyez votre Juge ;
 Il prononce : où sera, mortel, votre refuge ?

En lui montrant sa fosse.

C'est donc là que panché sous le glaive d'un Dieu,
 C'est là que vous devez ensevelir ce feu,
 Qu'il faut que votre cœur se soumette, se brise,
 Sur vos devoirs cruels que la mort vous instruisse...
 Avec ce maître affreux je vous laisse. . .

Le Pere Abbé le quitte après ce discours
 vraiment terrible & d'un pathétique sublime
 dont nous connoissons peu d'exemples. Il
 va près d'*Euthime*. Il doit apprendre ses
 secrets. *Comminge*, resté seul, va travailler
 à sa fosse. La terre semble résister sous ses
 coups ; elle seroit sensible si elle s'ouvroit.

Pendant qu'il s'occupe de ce travail, *Euthime* descend dans ce souterrain. Il va recueillir les larmes de *Comminge* aux pieds de la croix, où il l'a vu souvent pleurer. Il le regarde en gémissant. Ce malheureux Religieux ne l'aperçoit point. Il interrompt son travail pour regarder encore une fois le portrait d'*Adelaïde* qu'il a conservé. Il le tire de son sein, le mouille de larmes. *Euthime*, attentif à ses actions, s'approche avec trouble; il voit le portrait, étend les deux mains vers *Comminge* ! & s'écrie, ah ! *Comte de Comminge*. Celui-ci remet précipitamment ce portrait dans son sein. Cette voix l'émeut, c'est *Euthime*; il le voit fuir, il veut le suivre; *Euthime* lui fait signe de la main de rester. Il faut lire cette scène dans la pièce même, il n'y a rien de plus pathétique. Pendant que *Comminge* déplore ses malheurs, le trouble que lui inspire *Euthime*, qui s'est échappé d'un air mourant, d'*Orvigny* revient. Il a vu en passant *Euthime* porté par des Religieux qui le conduisent

Aux lieux où la pitié, d'une main bienfaisante,
Prodigue ses secours à la vie expirante.

L'émotion de *Comminge* augmente; il court s'informer de l'état de ce Religieux.

Il

Il revient au troisieme Acte avec d'Orvigny. Il aime à respirer dans ces lieux sombres qui lui retracent sans cesse l'image de la mort. Il l'attend avec l'impatience naturelle aux malheureux. *Euthime* est toujours présent à son esprit ; il semble partager son cœur avec le souvenir d'*Adelaide*.

. D'où me vient cet intérêt puissant ?
Seroit-ce du malheur le suprême ascendant ?
Et des infortunés l'âme éprouvée & tendre ,
Plus qu'une autre âme enfin , cherche-t-elle à s'étendre ?

Ou le Ciel , pour accroître & nos maux & nos soins ,
Met-il ce sentiment au rang de nos besoins ?

L'accablement de *Comminge* augmente par toutes ces différentes impressions.

Avec nos sens flétris nos esprits s'affoiblissent ,
Et de notre raison les forces nous trahissent .
J'eusse autrefois d'un songe écarté les erreurs :
J'ouvre aujourd'hui mon âme à ces vaines terreurs.

.
Lorsque l'astre du jour brille au plus haut des cieux ,
La règle nous permet d'appeller sur nos yeux
D'un sommeil consolant les douceurs fugitives ,
La mort même abaissoit mes paupieres craintives ,
Dans le sein du repos j'essayois d'assoupir
Les tortures d'un cœur fatigué de gémir.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Quel songe m'a rempli de ses traces funebres !
 J'errois dans les déserts à trayers les ténébres.
 Du fond de noirs tombeaux , antiques monumens,
 J'entendois s'échapper de longs gémissemens ;
 Dans les débris épars de ces vieux mausolées
 Je voyois se traîner des ombres désolées ;
 D'un lamentable écho les chants retentissoient ;
 Des monceaux de cercueils jusqu'aux cieux s'en-
 raissoient.

.
 A la sombre lueur d'une torche sanglante ,
 J'aperçois une femme égarée & tremblante ,
 En vêtemens de deuil , les bras levés au ciel ,

.
 J'approche , . . *Adelaïde* ! . . à ses genoux je
 tombe !

Et n'embrasse, effrayé , qu'une plaintive tombe !
 Je repousse de moi ce tombeau gémissant.
 Sous les habits d'*Euthime* un spectre menaçant
 Se leve , se découvre : à mes regards présente . . .
 quelle image ! la mort cause moins d'épou-
 vante.

D'un tourbillon de feu il étoit entouré ;
 On pouvoit voir son cœur de flammes dévoré.
 « Arrête , m'a-t-il dit , d'une voix douloureuse ,
 » cruel ! . . . ma destinée est assez malheureuse !
 » Puissai-je , dans ces feux allumés par le Ciel ,
 » Expier les erreurs d'un penchant criminel !

» Contemple un monument des célestes ve-
» geances : ...

» Pleure , il est encore temps , répare tes offenses...

» Tu vois *Adelaide* . . . ». A ces mots expirans
Il lance dans mon sein un de ses traits brûlans ,

« Je t'attends , poursuit-il » : je m'écrie , il
retombe ,

Et rentre en ~~murmurant~~ dans la nuit de la tombe.
La foudre y suit le spectre , & l'enfer a mugi.

Dans ce moment quatre Religieux pa-
roissent ; ils prennent les cordes d'une clo-
che qu'ils ont coutume de sonner quand
un d'eux est prêt à mourir. *Comminge* ne
doute point que ce ne soit pour *Euthime*.
Le Pere Abbé confirme ce pressentiment ;
il vient suivi de deux Religieux qui pré-
parent le lit de cendre sur lequel doit
expirer *Euthime*. Les autres Religieux des-
cendent en silence dans le souterrain pour
assister à sa mort. Le Pere Abbé leur dit :

Que chacun prenne place & m'écoute. La mort
Sur un de nous s'arrête & va finir son sort.

Le Frere *Euthime* est prêt à sortir de la vie.

Il attend vos secours ; par ma bouche il vous prie
D'une commune voix d'implorer l'Eternel.

Que cet infortuné , vainqueur d'un corps mortel ,
Plein de ce feu sacré que l'espérance allume ,

Au calice de mort boive sans amertume.

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

Et que son âme en paix , rejetant ses liens ,
S'élançe au sein d'un Dieu , la source des vrais
biens.

Il prononce alors à haute voix une prière
sublime , de ce sublime sombre & terrible
qui convient à la situation. *Euthime* appro-
che soutenu par deux Religieux. On le
couché sur la cendre. Il demande si sa fosse
est éloignée : on la lui montre ; il la regarde
en disant :

Mon courage incertain demande à s'affermir ;
Soutenons ce spectacle , . . . il apprend à mourir.

Il a de grands secrets à révéler. Le Pere
Abbé lui a permis de parler , & il dit :

. Vertueux Solitaires ,
Vous avez cru ma foi , ma piété sincère ;
Que digne enfin du nom que vous m'avez donné ,
J'étois , par un saint zèle , aux autels entraîné :
Il faut vous détromper. Contemplez dans *Eu-
thime*
Des désordres du cœur la honteuse victime ; . . .
En un mot , . . . une femme.

Comminge s'écrie à ce mot ; l'étonnement
se peint sur le visage de tous les Religieux ;
le Pere Abbé saisi n'a que la force de dire :
en ce lieu ! Euthime n'est autre qu'*Ad-
laïde*. Elle montre *Comminge* & continue :

Voilà d'un culte impie

Le trop fatal objet . . & que j'ai trop chéri . .

Pour qui Dieu tant de fois fut oublié , trahi ;

Je vous l'ai dit , ma mort & mon aveu sincère

Vous rendront Dieu plus grand & sa bonté plus
chère.

Elle entre dans le détail de ses erreurs ;
peint les commencemens de son amour ,
sa violence ; mêle cette histoire de réflexions touchantes & pieuses qui montrent une âme long-temps égarée & qui revient à Dieu. Elle raconte son mariage ; quels sentimens enflammoient son cœur jusques dans les bras d'*Ermanfay*. Elle fait délivrer *Comminge* qui avoit blessé son époux. Libre , rendue à elle-même , elle ne cherche que son amant.

Je demande *Comminge* aux lieux de sa naissance ;

A mes tristes regards tout cache sa présence :

D'une profonde nuit son sort l'enveloppoit.

Ne pouvant posséder tout ce qui m'occupoit ,

J'attends quelques douceurs de voir , d'aimer sa
mère ;

Elle vient près de moi : d'une tristesse chère

Nous faisons nos plaisirs ; par la voix des douleurs

Dieu quelquefois appelle , & vient s'ouvrir les
cœurs ;

Le mien le repoussoit

Toujours plus occupée de son amant ,
 elle en quitte la mère ; & suivie d'une de
 ses femmes, déguisée en homme , elle va
 le chercher par-tout. Elle se rappelle enfin
 le nom d'un ami de *Comminge* ; elle espere
 qu'il lui en donnera des nouvelles : il de-
 meuroit près de la Trappe , elle y vole.

C'est ici que d'un Dieu le bras se manifeste.
 J'étois près de ces lieux ; un sentiment céleste
 Me presse , me maîtrise & me force d'entrer
 Dans votre temple où Dieu paroissoit m'attirer.
 Parmi toutes ces voix qui chantent ses louanges ,
 Qui s'élèvent à lui sur les aîles des Anges,
 Je distingue une voix , . . . un son . . . accoutumé
 A pénétrer un cœur toujours plus enflammé. . . .
 Par un songe trompeur je crois être trompée ;
 J'approche , .. de quels traits je demeure frappée :
 Je découvre à travers les outrages du temps ,
 Et de l'austérité les filons pénitens ,
 Je revois. . . . cet objet . . . d'une immortelle
 flamme ;
 Je pousse un cri d'effroi , . . . de surprise , . . . d'a-
 mour :
 Toutes les passions m'agitent tour à tour , . . .
 Aussi tôt, connoissez combien l'homme s'égare ,
 Lorsqu'un Dieu courroucé des élus le sépare !
 Je conçois le projet . . . d'enlever à ce Dieu
 Une âme qu'il sembloit échauffer de son feu.

.

Je m'informe, . . . j'apprends . . . *Comminge* à vos
 autels

Venoit d'être enchaîné par des vœux éternels . . .

Le jour même . . . où le Ciel dans ce séjour
 m'amène.

Comminge à cet endroit du récit d'*Adelaide* jette un cri de douleur & de désespoir. Elle l'exhorte au silence & à la résignation. Elle continue à peindre les déchiremens de son cœur à cette affreuse nouvelle que *Comminge* n'existoit plus pour elle.

Pour m'enchaîner ici, (*continue-t-elle*) que de
 liens m'attachent !

Vingt fois ces murs par moi furent abandonnés ,
 Autant de fois mes pas y furent ramenés :

M'éloigner d'un asyle . . ah ! c'étoit le Ciel même,

Où respire , où demeure , où mourra ce que j'aime,

Je ne le puis jamais ; . . . près de lui je vivrai :

L'air qui vient l'animer , je le respirerai :

S'il faut que je renonce au plaisir de lui dire

Qu'il est l'unique objet qui me charme , m'inspire ;

Du moins . . . je l'entendrai , . . . je le verrai tou-

jours.

L'amour a décidé. Je viens à vous , mon Père ,

Vous ne m'effrayez point par votre regle austère ,

Comminge la suivoit. Cette brûlante ardeur

Prend à vos yeux les traits d'une sainte ferveur : .

E iv

Dieu seul , Dieu seul connoît la perfidie humaine ;
 Enfin vous m'admettez à l'essai d'une chaîne , . . .
 Je lui tends les deux mains , *Comminge* la portoit.
 Eh mon Père ! quel cœur parmi vous habitoit ?
 Il faut que tout entier à vos regards il s'ouvre ;
 Que de tous mes forfaits le tissu se découvre.
 Misérable , . . . on croyoit que c'étoit l'Eternel
 Qui me tenoit sans cesse attachée à l'autel :
 Un homme . . . y recevoit mon sacrilege hommage ;
 C'étoit d'un homme , ô Dieu ! que j'encensois
 l'image :
 C'étoit-là ton rival , c'étoit-là ton vainqueur ;
 Que dis-je ? il n'étoit point d'autre Dieu pour mon
 cœur.

.
 Compagne de ses pas , & dans les mêmes lieux ;
 Sûre que l'un & l'autre y finiroient leur vie ,
 Qu'auprès de lui ma cendre y seroit recueillie ,
 Pouvant à ses côtés & pleurer & gémir ;
 Du bonheur de l'aimer pouvant enfin jouir.
 Sans retour , sans espoir , je me croyois heureuse :
 Qu'eût inspiré de plus une ardeur vertueuse ?
 Je me dissimulois qu'une sombre langueur
 Sur mes jours répandue en desséchoit la fleur
 Je mourois pour *Comminge*. A ma fosse entraînée ,
 Je n'y déplorais point ma triste destinée ;
 Peu sensible à ma fin , je disois seulement :
 Là , je ne pourrai plus adorer mon amant.

Vous serez étonnez qu'avec tant de foiblesse,
 Avec tous les transports de l'amoureuse yvresse,
 Une femme ait dompté ce mouvement puissant;
 Qu'elle ait pu subjuguier ce desir si pressant
 De se faire connoître au tyran de son âme.
 Ce n'est point la vertu qui repoussoit ma flamme;
 C'étoit, . . . c'étoit l'amour, la crainte de troubler
 Des jours qui m'ont paru dans la paix s'écouler.

Elle est revenue de cette erreur en voyant
 son portrait entre les mains de *Comminge*.
 Les pleurs qu'il versoit, l'accablement dans
 lequel il étoit plongé; tout étoit pour elle,
 tout venoit d'elle. Elle n'a pu soutenir ce
 spectacle, elle a fui mourante. Ses yeux se
 sont ouverts sur sa vie passée. Dieu l'atten-
 doit à ce moment. Elle expire en pleurant
 ses égaremens, offrant son exemple à *Com-
 minge*, & l'adorant toujours. Il tombe auprès
 de son corps. Le Père Abbé termine la
 Piece par ces vers :

O malheureux *Arsene*! . . .

Loin d'un si triste objet que la pitié l'entraîne;
 Le premier des devoirs de la Religion
 Est de céder aux soins de la compassion,
 De secourir le foible, & même le coupable. . . .
 Des humaines erreurs exemple déplorable!
 Dès le premier soupir par son cœur égaré; . . .
 Grand Dieu, qu'est-ce que l'homme aux passions
 livré!

E. v.

On ne peut lire ce Drame intéressant sans être profondément ému. L'Auteur a étudié les grands maîtres de l'art, & vient de montrer qu'il y a bien des beautés qui leur sont échappées ; que ceux qui se plaignent que tous les sujets, tous les grands ressorts sont épuisés, ne prouvent que leur impuissance. On trouve dans cet Ouvrage le pathétique, le sombre & l'énergie dont les Pièces Angloises sont remplies. Les François y verront avec plaisir leur élégance, & la simplicité majestueuse des Grecs. Si ce Drame pouvoit être joué sur notre Théâtre, il y feroit sûrement le plus grand effet. Ce seroit un genre nouveau qui manque à notre scène, & que les gens de goût regretteront toujours. Jamais l'amour n'a joué un rôle plus pathétique dans nos Tragédies. L'espece d'intérêt qu'on trouve dans celle-ci est bien supérieur à celui d'*Inès*, qu'on a regardé jusqu'ici avec raison comme l'Ouvrage le plus touchant du Théâtre François. Le ressort de la Religion y est employé avec beaucoup de dignité. On l'y peint telle qu'elle est réellement : la consolatrice des malheureux, la terreur des méchans qui la rejettent, l'espérance de ceux qui la cherchent, la bienfaitrice de l'humanité. Il est fâcheux, nous osons le dire, que M. d'*Arnaud*, qui est l'auteur

de ce Drame, n'ait point encore voulu travailler dans ce genre ; il est fait pour y avoir les plus grands succès. Nous croyons devoir l'exhorter à s'y livrer, & pour la satisfaction du Public, & pour sa gloire. Il est certainement un de ceux qui possèdent à un degré supérieur la magie de la belle poésie, & l'entente du Théâtre si peu connue aujourd'hui.

VIES des Peres, des Martyrs & des autres principaux Saints, tirées des actes originaux & des monumens les plus authentiques ; avec des notes historiques & critiques. Ouvrage traduit de l'Anglois. Tome II. A Ville-Franche-de-Rouergue, chez Pierre VEDEILHÉ, Libraire-Imprimeur : à Paris, chez BARBOU, rue St. Jacques, aux Cigognes, M. DCC. LXIV. in-8, de 776 pages.

LE premier volume de cet ouvrage a été annoncé dans un de nos *Mercures* ; le second, qui ne s'est pas fait beaucoup attendre, soutient parfaitement l'idée avantageuse que nous avons conçue du premier. Nous nous sommes assurés par nous-mêmes

E vj

que les vies qu'on présente dans cette bonne traduction d'un excellent original sont marquées au coin de la vérité & de l'exactitude : on n'y trouve point ces historiettes apocryphes qui deshonnorent la mémoire de tant d'illustres personnages , & qui sont plus capables de porter à la superstition , & de l'entretenir , que d'édifier : la critique la plus saine a présidé aux recherches du sçavant M. B. . . & au travail de ses deux habiles traducteurs qui ont eu le talent peu commun de se rendre propre cet ouvrage , & de lui donner un air original , que son Auteur même reconnoît & approuve volontiers. Cet aveu , qui n'ôte rien du mérite réel de l'ouvrage Anglois , fait l'éloge de la modestie de M. B. . . & des talens de ses traducteurs , dont le goût , les connoissances historiques & la sagacité brillent dans l'exécution de leur plan , dans le style & dans les notes critiques qu'ils ont répandues avec beaucoup de discernement.

Ce deuxieme volume contient les vies des Saints dont l'Eglise honore la mémoire depuis le premier Février jusqu'au 15 Mars inclusivement. Sous chaque jour on fait ordinairement mention de plusieurs Saints dont on rapporte les actions de manière que le simple fidèle aura de quoi nourrir

la piété, s'édifier & s'instruire; le chrétien, instruit des principes de la religion, de quoi s'y fortifier; & le plus versé dans les sciences ecclésiastiques, de quoi satisfaire son érudition, & l'augmenter même. On voit par-là que la lecture de cet ouvrage ne sçauroit être trop recommandée, puisqu'elle peut être également utile à tout le monde. Nous pouvons assurer que plusieurs Prélats de France font de ces vies un très-grand cas.

DICTIONNAIRE *Domestique portatif,*
contenant toutes les connoissances relatives à l'économie domestique & rurale; où l'on détaille les différentes branches de l'agriculture; la manière de soigner les chevaux; celle de nourrir & de conserver toutes sortes de bestiaux; celle d'élever les abeilles, les vers à soie; & dans lequel on trouve les instructions nécessaires sur la chasse, la pêche, les arts, le commerce, la procédure, l'office, la cuisine, &c. Ouvrage également utile à ceux qui vivent de leurs rentes, ou qui ont des terres; comme aux ser-

*miers , aux jardiniers , aux commerçans
& aux artistes ; par une société de Gens
de Lettres. A Paris , chez Vincent ,
Imprimeur-Libraire , rue St. Severin ,
1764 ; avec approbation & privilege du
Roi ; trois volumes in-8°.*

Nous avons annoncé cet ouvrage dans un de nos précédens volumes , comme une des plus utiles collections qui aient été faites en ce genre ; & nous avons promis d'en donner un extrait un peu plus étendu ; mais cet extrait , qui eût été de saison alors , paroît d'autant moins nécessaire actuellement , que le mérite de ce Dictionnaire est généralement reconnu. Tous les écrits publics lui ont donné les plus grands éloges ; & le débit qu'en fait le Libraire l'a si fort répandu dans le monde , qu'il seroit aujourd'hui inutile d'en faire l'analyse. On a d'abord senti l'avantage , la nécessité même d'un pareil livre pour tous ceux qui ont des terres à faire valoir , des arbres à cultiver , des procès à soutenir , des bestiaux à conserver ; &c. &c. &c. en un mot , pour tous les états , pour toutes les conditions. Il n'étoit plus question que de savoir si l'ouvrage étoit bien exécuté.

C'est à quoi s'est portée toute l'attention des Lecteurs ; & l'on a été aussi content du travail des Auteurs , que du fond des matières. Ils ne se sont pas contentés de puiser dans les meilleures sources, & de faire les meilleurs choix ; ils ont encore donné un ordre plus méthodique aux matériaux qu'ils ont employés ; ils y ont répandu plus de clarté, les ont traités avec plus de précision , y ont jetté plus d'intérêt. Ce livre est d'une nécessité indispensable pour toutes les personnes qui veulent s'instruire à peu de frais & en peu de temps, de toutes les choses qui sont d'un usage universel dans l'intérieur d'une maison , & qu'on ignore cependant , faute d'avoir eu jusqu'à présent des moyens faciles pour s'en procurer la connoissance.

ANNONCES DE LIVRES.

L'AMI des jeunes gens , avec cette épigraphe :

..... *Petite hinc , juvenesque , senesque
Finem animo certum , miserisque viatica canis.*

Perf. Satyf. V. vers 64. 65.

Par M. G*** ; A Lille , chez Jean-Baptiste Henri , Imprimeur - Libraire , sur la grand'place ; & se vend à Paris,

112. MERCURE DE FRANCE.

chez *Duchefne*, rue S. Jacques ; 1764 ;
avec approbation & privilege ; 2 parties
in-12.

Depuis le célèbre ouvrage de l'*Ami des hommes*, on a vu paroître successivement l'*Ami des femmes*, l'*Ami des filles*, l'*Ami des arts*, l'*Ami de la paix*, l'*Ami de la fortune*, l'*Ami des muses*, & enfin l'*Ami des jeunes gens*, que nous annonçons. L'Auteur ne se pique pas de dire des choses nouvelles sur l'éducation de la jeunesse, qui fait l'objet de son ouvrage ; il n'a pas balancé de prendre par-tout ce qu'il a cru de plus propre à perfectionner son sujet. Il se sert quelquefois des mêmes expressions dont les autres se sont servis. *Platon*, *Xenophon*, *Cicéron*, *Séneque*, *Quintillien*, *Plutarque*, *Bacon*, *Locke*, *Montaigne*, *Fleury*, *Fenelon*, *Crouzas*, *Rollin*, *La Chalotais*, *Rousseau*, &c, lui ont fourni quantité de matériaux. Il a donné à son Livre la forme d'entretien, & il l'a divisé par *journées*, dont la première présente des considérations sur nos devoirs. On fait voir dans la seconde *journée* combien l'éducation ordinaire est défectueuse, & les soins qu'on doit avoir de former le corps des enfans. La troisième traite de ce qu'on doit faire pour former le cœur des jeunes gens. La quatrième est

intitulée : *de la culture de l'esprit*. Les interlocuteurs sont l'Auteur, un Chevalier, une Comtesse, &c. La Scène se passe à la campagne.

MAGAZIN des Adoléfçens, ou Entretien d'un gouverneur avec son élève, dans lesquels on retrace aux yeux des jeunes gens qui sortent de rhétorique : 1°. les règles de la langue françoise, dans la plupart des cas douteux. 2°. Les principes de l'éloquence, & les divers genres de style. 3°. Des exemples servant d'application aux règles, & tirés, soit de *Cicéron*, soit des Orateurs François les plus estimés, tant de la Chaire que du Barreau ; le tout entremêlé de réflexions propres à former & les mœurs & le goût. A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, au lys d'or ; 1764, avec approbation & permission. Un volume in-12.

Voici encore un de ces Livres, dont on se flatte que le titre pourra contribuer au succès. On a vu des *Magasins des enfans*, des *adolescentes*, des *Magasins nouveaux*, &c. réussir pour le débit ; on espere que le *Magasin des adoléfçens*, qui ne le cède pas aux premiers, pourra se vendre également. Il est fait pour des jeunes gens de

114 MERCURE DE FRANCE.

15 à 16 ans , & l'arrangement des matières y est en forme de dialogue , comme dans les autres. L'objet général de celui-ci est de faciliter à un jeune homme sortant de rhétorique , la revue de ses humanités ; & les sujets traités dans les quinze entretiens qui le composent , sont sur la langue françoise , l'ortographe , la langue latine & l'éloquence.

LETTRES de M. de la Condamine , à M. le Docteur *Mary* , sur l'état présent de l'inoculation en France. I. Sur la défense provisoire de l'inoculation , p. 1. II. Sur l'avis demandé par le Parlement aux Facultés de Médecine & de Théologie , au sujet de l'inoculation , page 33. III. Sur ce qu'on doit attendre de l'Arrêt définitif du Parlement au sujet de l'inoculation , pag. 69. IV. Notice des ouvrages qui ont paru depuis un an pour & contre l'inoculation , pag. 101. V. Sur les trois dernières assemblées de la Faculté de Médecine , &c. pag. 157 ; avec cette épigraphe : *naturâ decimus , perit hac millesimus arte*. Le prix est de vingt-quatre sols. A Paris , chez *Prault* , quai de Gesvres , au Paradis ; chez *Pissot* , quai de Conti , à la Sagesse ; chez *Durand* , neveu , rue S. Jacques , à la Sagesse ; chez *Panckoucke* ,

JANVIER. 1765. 115

rue & près la Comédie Française, au Parnasse; & se distribue *gratis* chez l'Auteur, 1764; brochure in-12 de 208 pages.

On voit dans ce titre, qui est très-long, & qui peut même tenir lieu de table de l'ouvrage, tout ce que contient cette brochure instructive & intéressante. Elle servira de suite aux autres écrits de M. de la Condamine sur une méthode dont il a été le premier & le plus zélé partisan en France.

DICTIONNAIRE de Titres originaux, pour les Fiefs, le Domaine du Roi, l'Histoire, la Généalogie, & généralement tous les objets qui concernent le gouvernement de l'Etat; ou inventaire général du cabinet du Chevalier *Blondeau de Chernage*, ci-devant Lieutenant d'infanterie, demeurant à Paris, fauxbourg S. Germain, rue Guénégaud, la porte cochère à côté de l'hôtel d'Artois; à Paris, chez *Panckouke*, à côté de la Comédie Française, & chez l'Auteur; 1764; avec approbation & privilege du Roi; brochure in-12 de 184 pages. Tome quatrième.

A mesure que les trois premiers tomes de cet ouvrage ont paru, nous les avons annoncés dans le Mercure. Cette quatrième partie ne demande point d'explication

particulière. Elle est la suite d'un ouvrage utile ; & que l'on connoît actuellement.

HISTOIRE de l'établissement du Christianisme , tirée des seuls Auteurs Juifs & Payens , où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette Religion ; avec cette épigraphe : *satis firmum est testimonium , ad probandam veritatem , quod ab ipsis perhibetur inimicis.* Lactantius , *divinarum institutionum* , lib. IV. cap. 12. Les témoignages que les ennemis même rendent à la vérité , en est une preuve solide. Lactance , liv. IV des institutions divines , chap. 12 : par M. *Bullet* , Professeur Royal de théologie , & Doyen de l'Université de Besançon ; des Académies de Besançon , de Lyon ; Associé de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. A Besançon , chez *Fantet* , le cadet , Libraire , grande rue ; 1764. Et à Paris , chez *Tilliard* , quai des Augustins , à S. Benoît. Un volume in-4° de 330 pages.

On présente ici à ceux qui attaquent le Christianisme , la seule espèce de preuve qu'ils affectent de demander , & à laquelle ils paroissent consentir à se rendre , je veux dire , l'aveu même de gens qui n'étoient pas prévenus pour notre Religion ; qui non-seulement ne cherchoient pas à

la favoriser , mais qui faisoient encore tous leurs efforts pour la combattre. On joint dans cet ouvrage les témoignages des Juifs à ceux des Payens : les uns n'étant pas moins ennemis du Christianisme que les autres ; leur déposition doit être d'un poids égal. On ne se contente pas de transcrire ici quelques passages isolés , on forme une histoire suivie de l'établissement de la Religion Chrétienne ; on discute ces passages ; on les rend plus forts & plus lumineux en les rapprochant les uns des autres , &c.

LETTRE de M. l'Abbé *Winkelmann* , Antiquaire de Sa Sainteté , à M. le Comte de *Brühl* , Chambellan du Roi de Pologne , Electeur de Saxe , sur les découvertes d'*Herculanum* ; traduite de l'Allemand. A *Dresde* , & se trouve à *Paris* chez N. M. *Tilliard* , quai des Augustins , à S. Benoît ; 1764. Volume in-4° de 112 pages.

Cet ouvrage contient des détails très-circonstanciés , & un récit fidèle de tout ce qui s'est passé avant que de parvenir à la découverte d'*Herculanum* , & de plusieurs lieux des environs , que personne n'a mieux vu ni mieux expliqué que l'Auteur de cette Lettre. Les Sçavans & les Curieux en font un grand cas. Le même

Libraire, *Tilliard*, vend aussi un grand ouvrage, intitulé : Les plus beaux Monumens de Rome moderne, ou Recueil des plus belles vues des principales églises, places, palais, fontaines, &c. qui sont dans Rome; dessinés par *Jean Barbault*, Peintre, ancien Pensionnaire du Roi à Rome, & gravés en 44 planches & plusieurs vignettes, par d'habiles maîtres; avec la description historique de chaque édifice. Un volume *in-folio Atlantico*. A Rome; 1763.

NOUVELLES pompes & autres inventions de *M. Darles de Liniere*, Ecuyer; par privilege exclusif du 12 Août 1763, enregistré en la Cour de Parlement de Paris le premier Août 1764. A Paris, à la Fabrique, faubourg S. Denis; au Bureau, rue des Fossés-Montmarre; & chez *Fatout*, négociant, rue de la Verrerie, & *Boudet*, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques; 1764; brochure in-4° de dix-sept pages.

M. de Liniere a inventé des pompes d'une construction nouvelle; on en verra la description, & l'on en connoîtra les avantages en lisant cet imprimé, auquel nous renvoyons nos Lecteurs.

TRAITÉ historique des plantes qui croîs-

sent dans la Lorraine & les trois Evêchés ;
tome III. A *Paris*, chez *Durand*, neveu,
rue S. Jacques, & chez *Didot*, quai des
Augustins.

M. *Buchoz*, Médecin de Nancy, est
Auteur de ce *Traité*, que nous avons déjà
annoncé plusieurs fois, & que nous rap-
pellons aujourd'hui à l'occasion du troi-
sième tome qui paroît nouvellement, &
qui sera bientôt suivi du quatrième.

PROSPECTUS d'une édition complete
des ouvrages du célèbre *Leibnitz* ; bro-
chure de 16 pages, grand-in-4°.

L'Auteur de ce *Prospectus*, M. du Tens,
chargé des affaires de Sa Majesté Britan-
nique à la Cour du Roi de Sardaigne, à
Turin, explique dans ce *Prospectus* les
ressources qu'il compte avoir pour exécu-
ter une édition complete des œuvres de
Leibnitz. Elle sera composée de quatre
volumes in-4°, beau caractère & beau
papier ; & le tout sera divisé en cinq par-
ties. La première comprendra la logique
& la métaphysique ; la seconde, la physi-
que ; la troisième, les mathématiques ; la
quatrième, la jurisprudence ; & la cin-
quième, les *Miscellanea*. On a mis à la
fin de ce *Prospectus* le catalogue des divers
écrits du Philosophe allemand.

20 MERCURE DE FRANCE.

PRINCIPES de l'art de la guerre, détaillés avec ordre , & prouvés par une description exacte de la discipline militaire des anciens Grecs & Romains; Tome premier. A *Strasbourg* , chez *Jonas Lorenz* , Imprimeur ; 1764 ; avec permission des Supérieurs ; in-12.

C'est ici le premier volume d'un Livre qui doit avoir une suite , & dont l'Auteur garde l'anonyme. Son but est de donner une description exacte de la discipline militaire des Grecs & des Romains , & particulièrement de ce qui a rapport à la composition & à l'arrangement des légions romaines , si fameuses dans l'antiquité. Ce Livre se vend un écu le volume en feuille , & quatre liv. relié : ce n'est point absolument bien cher , vu le grand nombre de planches dont il est orné.

RECHERCHES philosophiques sur l'origine des idées que nous avons du beau & du sublime , précédées d'une dissertation sur le goût ; traduites de l'Anglois de M. *Burke* , par M. l'Abbé *Desfrancois*. A *Londres* ; & se vendent à *Paris* , chez *Hochereau* , quai de *Conti* , vis-à-vis les marches du pont-neuf , au phénix ; 1765 ; 2 vol. in-12.

Nous croyons que ces recherches feront d'autant

d'autant plus de plaisir, qu'il nous semble que nous n'avons rien, ni de si suivi, ni de si étendu sur ce sujet. Ceux qui connoissent les traités de *Crouzas*, du Père *André*, de l'Abbé *Dubos*, &c, verront avec plaisir ce que cette traduction a de commun avec ces Auteurs, & en quoi elle en diffère. Mais ils sçauront gré, sur-tout, à M. l'Abbé *Desfrancois*, d'avoir enrichi notre littérature d'un excellent ouvrage.

CHRONOLOGIE des Rois du grand Empire des Egyptiens, depuis l'époque de sa fondation par *Ménès*, jusqu'à celle de sa ruine, par la conquête de *Cambyse*, fils de *Cyrus*; par M. *Dorigny*, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, ci-devant Capitaine des grenadiers au régiment de Champagne. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin; 1765; avec approbation & privilege du Roi; 2 vol. in-12.

On lit avec plaisir, à la tête de cet ouvrage sçavant, une préface qui lui sert d'introduction. Le Livre est divisé en quatre sections. Dans la première, après avoir rappelé l'histoire de la dispersion des hommes, & conduit *Ménès*, à la suite de *Cham*, jusques sur les bords du Nil, on voit que l'Egypte fut bientôt partagée

F

112 MERCURE DE FRANCE.

en diverses principautés. L'époque du règne de *Sésostris*, qui sert de base à toute la chronologie Egyptienne, y est établie sur des autorités incontestables. Les différentes monarchies qui partageront l'Egypte, sont distinguées dans la seconde & la troisième section : on y voit celles des dynasties qui appartiennent à chacun des Etats. La quatrième section enfin, est particulièrement employée à l'éclaircissement des monumens de l'histoire Egyptienne. Ce Livre nous a paru absolument nécessaire, non-seulement à ceux qui étudient cette histoire, une des plus curieuses de l'antiquité ; mais encore aux amateurs de l'histoire ancienne, avec laquelle celle d'Egypte a des rapports essentiels, & sur laquelle elle jette une lumière qui conduit sûrement le Lecteur, malgré l'obscurité de ces temps reculés.

BIBLIOTHEQUE des Génies & des Fées.
A Paris, chez *Duchefne*, rue S. Jacques, au temple du goût ; 1765 ; avec approbation & privilège du Roi ; 2 vol. in-12.

On a rassemblé dans ce Recueil plusieurs ouvrages de féerie qui se trouvoient dispersés dans des feuilles volantes ou dans des écrits périodiques. On a eu soin de ne choisir que ceux que le public a le

plus goûtés , & qui étoient comme perdus pour lui , faute d'être réunis en un corps d'ouvrage. Ce choix ne pourra donc manquer d'être applaudi de nouveau , surtout lorsqu'on s'appercvra qu'on s'est moins appliqué à grossir & à multiplier les volumes , qu'à les rendre agréables & piquans.

ETAT militaire de la France pour l'année 1765 ; septième édition , corrigée & augmentée de l'Etat-Major des régimens de recrue ; par MM. de *Montandre-Lonchamps*, Chevalier de *Montandre*, & *Roussel* ; prix , 3 liv. relié. A Paris , chez *Guil-ly* , quai des Augustins , du côté du pont S. Michel , au lys d'or ; avec approbation & privilège du Roi ; un volume in-12 petit-format.

Ce petit ouvrage est connu depuis plusieurs années , & il s'imprime tous les ans , avec les changemens qui arrivent dans les troupes du Roi ; nous l'avons annoncé en différens temps , & son grand débit prouve combien il est agréable au public.

ALMANACH chinois. A Paris , chez *Duchesne* , rue S. Jacques , au temple du goût ; in-12.

Il y a plusieurs choses à sçavoir touchant ce petit almanach , dont il vient d'être fait mention dans les *Nouvelles Ecclésiastiques*. 1°. Ce n'est point un ouvrage composé nouvellement : il y a sept ou huit ans qu'il parut pour la première fois chez *Duchesne* , sous la forme d'almanach , & il n'a point été réimprimé depuis : on y a seulement joint tous les ans un calendrier nouveau ; mais l'ouvrage a toujours été tel qu'il est aujourd'hui. 2°. Les matières qu'il renferme se trouvent , sans aucun changement ni addition quelle-conque , dans les *Observations sur les écrits modernes* de l'Abbé *Desfontaines* , & ne sont que l'extrait de l'*histoire de la Chine* par le Père *Duhalde* , & de quelques volumes des *Lettres édifiantes* , dont l'Abbé *Desfontaines* a rendu compte dans le temps. Il y a donc près de trente ans , que tout ce qui compose l'*Almanach Chinois* est sous les yeux du public ; & nous sommes en état de prouver que le nouvel éditeur n'y a pas ajouté un mot , ni changé une expression. 3°. Les feuilles de l'Abbé *Desfontaines* , où se trouvent les divers extraits qui forment l'*Almanach Chinois* , s'imprimoient alors avec privilège du Roi , & l'on ne trouva rien dans ces extraits qui fût reprehensible. On les a copiés très-

Adèlement ; on les a rassemblés à-peu-près dans le même ordre qu'ils occupent dans le Journal ; on a donné à ce recueil le titre d'*Almanach Chinois* ; on l'a soumis au tribunal du Chef de la Librairie ; & après avoir obtenu la permission de faire paroître de nouveau ces mêmes extraits sous un autre titre , le libraire les a fait imprimer , sans que la personne , à qui on l'attribue dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* , y ait eu d'autre part , que de lui en avoir peut-être proposé le titre. Voilà ce que nous pouvons assurer de ce petit ouvrage , sans craindre d'être démentis sur aucun de ces articles.

LETTRE de *Caïn* après son crime , à *Méhala*, son épouse. A *Paris*, de l'imprimerie de *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Française , au grand Monarque & aux Cigognes ; 1765 ; avec approbation ; brochure in-8°, en beau papier & belle gravure.

Cette Lettre n'est ni de M. *Dorat* , ni de M. de *Pesay*, Auteurs de plusieurs petites Pièces qui ont paru sous le même format , chez le même Libraire , & avec les mêmes ornemens du burin & de la typographie. La Lettre de *Caïn* , ainsi que les autres , est en vers , & paroît devoir être

placée dans le cabinet des amateurs, parmi les jolies éditions de poésies mêlées de gravures. Les vers ne déparent pas la belle estampe qui est à la tête de la brochure nouvelle.

INSTITUTES au droit criminel, ou Principes généraux sur ces matières, suivant le droit civil, canonique & la jurisprudence du royaume; avec un traité particulier des crimes; in-4°.

INSTITUTION criminelle, suivant les loix & ordonnances du royaume; in-4° de 1300 pages.

Nous annonçons ces deux ouvrages, non-pas comme des productions nouvelles, mais comme appartenant nouvellement à *Cellot*, imprimeur-Libraire, grand-salle du palais, & rue dauphine, maison de M. *Jombert* : il les a acquis depuis peu de M. *Muyart de Vouglans*, Avocat au Parlement.

On trouve chez le même Libraire,

LETRES du Marquis de *Rafelle*; par Mde *Elie de Beaumont*; nouvelle édition, revue & corrigée; 2. vol. brochés.

CLAVIS, Poème héroï-comique, 3 vol. broch. 1765.

CONSIDÉRATIONS sur l'état présent de la littérature en Europe; 1 vol. broch. 1765.

TRAITÉ des justices de Seigneur, & des droits en dépendans ; in-4° ; 1764 ;

TRAITÉ de la Garde-noble, par M. Merveilleux, Avocat & Professeur en Droit ; vol. in-12.

CATALOGUE hebdomadaire, ou Liste des Livres nouveaux qui sont mis en vente chaque semaine, tant en France que chez l'Etranger.

Depuis 1763, on a commencé à débiter tous les huit jours cette feuille périodique : elle est de quatre pages en deux colonnes, & contient la liste des Livres qui sont & seront mis en vente dans le courant de la semaine : elle est divisée en deux parties ; la première contient les titres des Livres nationaux, ou ceux qui sont imprimés en France ; & la seconde, les titres des Livres étrangers, ou qu'on imprime dans les différens Etats de l'Europe. On y trouve aussi le nombre des volumes, les noms des Auteurs, & l'adresse des Libraires qui les vendent. Les titres des *Arrêts*, *Edits*, *Déclarations*, &c. l'annonce des morceaux divers de *Musique*, des *Estampes*, *Cartes*, &c. A chaque article du Livre, de l'Eстамpe ou de la Carte, le prix est marqué, ainsi que l'indica-

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

tion du caractère, de l'impression, & la qualité du papier dont sont composés les ouvrages. On y voit s'ils sont reliés ou brochés, ou en feuilles. Les Libraires ont une feuille particulière pour eux. Chaque mois de Janvier on distribue une table, qui indique les livres annoncés pendant l'année, avec l'indication où le titre, &c. se trouve dans les recueils. Ces recueils se relient ou se brochent. On paye pendant l'année, pour recevoir chaque semaine ces feuilles, y compris la table, par la poste, & franc de port, la somme de 6 liv. 12 sols. Il faut affranchir les ports de lettres & de l'envoi de l'argent. On s'adresse à *Despilly*, Libraire, rue S. Jacques, à la croix d'or. On trouve chez le même Libraire des recueils complets de ce catalogue pour 1763 & 1764. Chaque recueil se vend, sçavoir :

Les recueils reliés, 7 liv. 12 sols.

Les brochés & envoyés par la poste, 7 liv. 12 sols.

Les tables séparées, 12 sols.

Ce Libraire avertit le public, qu'il se charge de procurer les Livres étrangers qui ne se trouvent pas à Paris, & dont l'entrée est permise en France : les personnes qui les désireront sont priées de lui en remettre les notes, & un à compte : cha-

que quinzaine il fait la demande de ces livres, & ayant l'adresse des Amateurs, il leur fait part de l'arrivée.

*LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur les
EPHÉMÉRIDES TROYENNES.*

JE profite, Monsieur, pour me renouveler dans votre souvenir, de l'occasion que m'offre notre almanach prochain : en voici le titre :

EPHÉMÉRIDES Troyennes pour l'année 1765 : *Tacita advocazione cives juvemus. Senec. de Tranq. animi. Cap. 3. A Troyes, chez Gobelet, Imprimeur-Libraire ; & à Paris, chez Duchesne.*

Elles offrent pour cette année : 1°. plusieurs augmentations aux articles réunis sous le titre général de *Curiosités & singularités sur l'artillerie*, qui a appartenu à la ville de Troyes ; sur les *chaussées pavées*, qui formoient les anciennes avenues ; sur la *Cathédrale*, *S. Jacques-aux-Nonnains*, la *Chair fallée*, les *Cordeliers*, *S. Remi*, le *College*, *Moutier-la-Celle*, &c. &c.

2°. La vie de *Hasting*, fameux chef des Normands, né, suivant *Glaber*, au diocèse de Troyes. Cette vie, formée de la

F v

250 MERCURE DE FRANCE.

réunion de tous les faits relatifs à ce Forban, répandus dans les annales & chroniques contemporaines, ou presque contemporaines, offre un tableau *des incur-sions des Normands dans l'Aquitaine par la Loire*, depuis l'année 841 jusqu'en 882. On y a joint quelques notes sur ceux de ces faits qui avoient le plus besoin d'éclaircissement.

3°. Un mémoire sur les rivières auxquelles la collation d'une partie des cures du diocèse de Troyes a passé à divers monastères, & sur les ressources présentes & effectives qu'offrent les dixmes qui ont suivi les collations en mains étrangères, pour lever une partie des obstacles, des entraves & des charges qui s'opposent aux progrès de l'agriculture.

Ces Éphémérides ont pour frontispice ce beau portail de S. Nicolas, devant lequel M. Girardon, dans sa vieillesse, se faisoit apporter un siège, pour en contempler plus à son aise l'ensemble & les détails, qui lui paroissoient exquis.

J'ai l'honneur d'être avec toute la cordialité Champenoise, votre, &c.

GROSLIER.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

*SUITE de la séance publique de l'Académie
de DIJON, &c.*

CETTE lecture a été suivie d'un *Discours* de M. Perret sur les causes qui inspirent aux habitans de Dijon l'amour des sciences, par lequel ils se sont distingués dans la République des Lettres. Si le génie, le goût & les talens dépendoient absolument des causes physiques, on ne pourroit attribuer les qualités de l'esprit qu'à la nature du climat, à la température de l'air & aux productions du pays. Il est vrai qu'entre toutes les Nations séparées les unes des autres par des espaces immenses, on trouve presque toujours une grande différence d'esprit & de caractère. Les uns, placés dans des lieux brûlés par le soleil, montrent beaucoup d'ardeur, de feu, de sensibilité ; les autres exilés, pour ainsi dire, dans les glaces du Nord, participent

Fvj

à l'espece d'engourdissement que la nature y éprouve, & leurs sensations ont moins de force & d'activité. La diversité des impressions physiques doit aussi en produire une très-sensible dans les opérations de l'esprit & dans les mouvemens du cœur. Mais pourquoi, dans un pays tempéré, remarque-t-on une multitude de contrariétés frappantes dans les idées, les inclinations, les mœurs & les manieres ? La température de l'air y étant à-peu-près uniforme, il semble que son influence devroit s'y manifester par des impressions égales sur les corps & sur les esprits. Si *M. de Montesquieu*, sans rejeter les causes physiques qui donnent à une Nation la même sorte d'esprit, désigne en même temps la religion, les loix du gouvernement, les exemples des choses passées, les mœurs & les manières : ce sont aussi ces mêmes causes morales que *M. Perret* considère comme le principe de l'amour des Dijonnois pour les Sciences, les Arts & les Belles-Lettres. En louant cette noble ardeur, il ne prétend néanmoins désigner ici précisément, ni la vivacité de l'esprit, ni le feu de l'imagination. Je sçais, dit-il, que ce sont des présens de la nature, que l'éducation peut développer, diriger & régler ; je veux uniquement parler du goût pour les Lettres.

& de l'amour de l'étude, qui régnernt plus généralement dans les habitans de Dijon. Ce goût est fondé sur la constitution particulière de cette Ville , excité par l'exemple des hommes célèbres qu'elle a produits, soutenu par l'émulation, entretenu par le ton de la Société. Telles sont les sources d'où coulent les avantages que paroissent avoir les Citoyens de la Capitale sur les habitans des autres parties de la Bourgogne. Au reste, si les hommes nés dans les pays différens, mais voisins, ne montrent, ni les mêmes inclinations, ni les mêmes talens ; c'est que les uns sont libres de diriger leurs travaux vers les objets les plus propres à faire briller l'esprit, & que les autres sont quelquefois forcés, par des causes relatives à la position, aux besoins, aux usages locaux, de l'abaisser aux choses communes & ordinaires.

M. le Président *de Ruffey* a terminé la séance par la lecture de la seconde partie de son *Essai Historique sur les Académies*, contenant celles de France. Les bornes prescrites à la durée des séances académiques ne lui ont permis de parler que des Académies fondées dans le dernier siècle.

L'Auteur commence cet ouvrage par l'état des sciences en France avant l'éra-

blissement des Académies. Elles étoient concentrées dans les cloîtres & dans les écoles du Clergé. Il attribue la barbarie de ces temps grossiers à l'espece de servitude où étoient réduits les peuples par le gouvernement féodal, dont la destruction commença à élever l'esprit des François.

« Louis XI, en s'appant les fondemens
 » du gouvernement féodal, rompit les
 » fers de ses sujets, leur fit le premier goût
 » ter la douceur de n'obéir qu'à un maître,
 » & prépara l'esprit des François à recevoir les semences de la science qui devoient y germer un jour avec tant de succès ».

Le séjour des François en Italie sous trois Rois, malgré le tumulte des armes, leur inspira quelque goût pour les lettres & les sciences. François I y conclut le dessein de les attirer en France ; & la fondation du College Royal fut le fruit de ce glorieux projet. L'horreur des guerres civiles qui désolèrent ce Royaume sous les Rois ses successeurs, le fit presque retomber dans la barbarie, d'où François I l'avoit tiré.

« Enfin, Louis XIII, ayant affermi
 » l'autorité Royale & terrassé l'hérésie
 » par la prise de la Rochelle, la paix
 » ramena en France les Arts & les Lettres.

JANVIER. 1765. 135

» Richelieu son Ministre, ce génie vaste,
» actif & entreprenant, fit entrer leur retour
» dans le plan de ses vues politiques, &
» réussit en 1635. à les fixer dans ce
» Royaume par le glorieux établissement
» de l'Académie Française ».

M. de Ruffey s'attache seulement à faire connoître les principaux traits de l'histoire de cette compagnie, dont M. Pélisson & M. l'Abbé d'Olivet son continuateur, ont épuisé les détails. La protection de Louis XIV & de son successeur, l'entrée de la Reine *Christine* à l'Académie, la réception de Mgr. le Comte de Clermont célébrée en son temps par une réponse de cet Académicien à M. l'Abbé Leblanc, sont des anectodes glorieuses & intéressantes qu'il se plaît à rappeler. Il fait mention des illustres Bourguignons qui ont été décorés du titre d'Académiciens; & n'oublie pas, sur-tout, les cinq prix remportés par M. de la Monoye, qui fut prié par l'Académie de ne plus concourir, pour ne pas décourager ses rivaux.

Il finit ainsi cette notice de la première Académie de France: « l'Académie Française vient de faire une délibération
» digne d'elle & de son amour pour la
» Patrie; en se proposant de donner pour
» sujet de ses prix les éloges des grands.

336 MERCURE DE FRANCE.

„ hommes de France , c'est se charger d'ac-
 „ quitter envers eux le tribut de recon-
 „ naissance que la Nation doit à leur mé-
 „ moire ; c'est exciter l'émulation de tous
 „ les François ; c'est féconder dans leur
 „ cœur les semences du desir de la gloire ,
 „ que la nature & leur amour pour leur
 „ Roi & pour leur Patrie y ont de tout
 „ temps répandues ; c'est , en un mot , le
 „ plus noble emploi de l'éloquence Fran-
 „ çoise ».

L'Auteur passe à l'Académie de Pein-
 ture & de Sculpture , fondée en 1648.
 Après des réflexions sur son établissement,
 ses progrès , ses succès , l'exposition pu-
 blique de ses ouvrages , il applaudit au
 zele patriotique de *M. de la Live* , Intro-
 ducteur des Ambassadeurs , « qui a ras-
 „ semblé dans une galerie les plus beaux
 „ tableaux de l'Ecole Française , dans le
 „ dessein de faire honneur à la Nation ,
 „ en les faisant connoître & admirer aux
 „ Ambassadeurs étrangers qu'il reçoit chez
 „ lui ».

M. de Ruffey , s'étant proposé de sui-
 vre l'ordre chronologique , parle ensuite
 de l'Académie des inscriptions & mé-
 dailles , fondée en 1663 , depuis nom-
 mée Académie des Belles - Lettres par le
Duc d'Orléans , Régent. La destination

primitive, les changemens arrivés dans sa constitution, les divers travaux qui l'ont occupée, les sçavans qu'elle a rassemblés, dont plusieurs ont eu la Bourgogne pour patrie, & sont membres de l'Académie de Dijon, les prix fondés par M. le Président *Durey de Noinville* & par M. le Comte de *Caylus*, offrent un vaste sujet à la plume de l'Historien, que la nature de son ouvrage l'a forcé de traiter superficiellement.

M. de *Ruffey* s'est étendu davantage en parlant de l'Académie des Sciences. La multitude des objets utiles & intéressans qu'elle embrasse, la célébrité de ses découvertes, le nombre infini de ses ouvrages, qui forme un trésor national, où l'Europe entière peut s'enrichir, fournissent à l'Auteur la plus ample matière. Il s'explique ainsi sur l'entrée mémorable du Czar *Pierre* à l'Académie en 1717. « Un
» Monarque souverain d'un des plus vastes
» Etats, vint s'asseoir parmi les Académiciens, les reconnut pour ses Maîtres, les écouta, profita de leurs leçons,
» désira d'être admis dans ce Corps illustre, & se crut honoré du titre d'Académicien ».

Il rapporte une autre anecdote non moins glorieuse; ce sont les fameux voyages dans le Nord & sous l'équateur, entre-

138 MERCURE DE FRANCE.

pris en 1735 par sept Académiciens pour
 mesurer la terre. « Il falloit, dit-il, autant
 » de courage pour aller près du pôle con-
 » templer les horreurs de la nature, que
 » pour aller respirer le feu dans la zone
 » torride ; les dangers étoient pareils pour
 » ces modernes Argonautes ; & M. M. de
 » *Maupertuis* & de la *Condamine* ont ac-
 » quis une gloire égale par l'heureux suc-
 » cès de ce voyage philosophique ».

Parmi tous les Scavans de Bourgogne
 qui ont brillé dans l'Académie des Scien-
 ces, l'Auteur distingue particulièrement
 M. de *Buffon*, Honoraire de l'Académie
 de Dijon ; il en parle en ces termes :
 « La découverte du miroir ardent d'*Ar-*
 » *chimède*, due au génie scrutateur de
 » M. de *Buffon*, mérite aussi place dans
 » ce Discours. Nouveau *Prométhée*, il
 » sut dérober le feu du ciel pour embras-
 » ser des corps à la distance de deux cens
 » pieds ; & les spectres folaires de plusieurs
 » miroirs réunis, forment à sa volonté un
 » degré de chaleur inconnu jusqu'ici aux
 » Chymistes les plus habiles ».

Après avoir parlé de l'Académie d'Ar-
 chitecture, fondée en 1671, M. de *Ruffey*
 fait mention de l'Académie d'Arles, où
 l'on ne recevoit que des Gentilshommes ;
 de celles de Soissons, de Nîmes, d'An-

gers, de Villefranche, & des Jeux Floraux de Toulouse, érigés en Académie en 1694, sur lesquelles il rapporte plusieurs anecdotes curieuses & intéressantes.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

LE Mardi, 6 Novembre, les Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire se distinguèrent de nouveau dans un concours qui eut pour objet la discussion de tous les points différens qui avoient fait la matière d'un Cours pratique d'opérations sur les animaux. Ils exposèrent d'abord les préceptes généraux dont tout Opérateur doit être instruit ; les différentes observations à faire, eu égard à l'animal à opérer & à l'opération en elle-même ; les moyens qu'on doit employer pour y disposer le malade ; les circonstances où l'on peut être libre de ne pas s'arrêter à ces moyens préparatoires ; les attentions que l'on doit faire avant l'opération, dans le moment que l'on opère, & après que l'animal est opéré. Avant l'opération, sur la nature du mal, sur la nécessité d'opérer, sur la disposition anatomique de la partie malade, sur le changement qu'elle peut avoir

éprouvé de la part de la maladie , sur l'endroit où l'opération doit être faite , & qui peut être un lieu de nécessité ou un lieu d'élection ; sur le temps où il convient d'opérer , & dont quelquefois l'Opérateur a le choix ; sur les préparatifs nécessaires pour le manuel de l'opération & le pansement qui y convient ; sur les instrumens dont on doit se servir dans les différens cas , &c. Pendant qu'on opère , sur la manière de s'en acquitter sûrement , promptement & avec adresse. Après que l'animal est opéré , sur l'application de l'appareil convenable , s'il en est besoin , sur les matières à employer , sur l'ordre dans lequel elles doivent l'être , sur le bandage qui peut être nécessaire pour maintenir ce même appareil , sur la forme qu'il doit avoir , sur les moyens de l'assujettir & de le fixer , sur ceux d'empêcher que l'animal ne nuise au succès de l'opération par des mouvemens quelconques , sur le régime enfin auquel on doit le soumettre , &c. &c. &c.

Ils descendirent ensuite dans le détail des opérations particulières , soit de celles par lesquelles on divise les parties , soit de celles par lesquelles on les réunit & on les rapproche , soit de celles dont le but est l'extraction de quelques corps nuisibles & non naturels. Ils expliquèrent tous les cas

où les unes & les autres doivent avoir lieu, les précautions qu'elles exigent, la manière de les pratiquer, &c. &c. Les démonstrations qu'ils en firent furent d'autant plus claires & d'autant plus satisfaisantes, que chacun d'eux, armés des instrumens propres à l'opération, dont la discussion lui étoit échue par le sort, en développa très-intelligiblement le manuel.

L'ouverture des abcès, celles des tumeurs enkistées, ainsi que leur extirpation, la cautérisation en général & en particulier, l'extirpation des glandes & des loupes, l'extraction des corps étrangers, les sutures diverses sans obmission de la gastroraphie & de celles du tendon, la saignée, le trépan, la section des oreilles, les opérations à pratiquer sur les paupières, l'extirpation de l'onglet, l'opération de la fistule lacrymale, celle de la cataracte, vulgairement appelée *dragon* en terme de maréchallerie, l'extirpation du polype, celles par lesquelles on coupe le frein de la langue, les parbillons & le lampas, la bronchotomie, la ligature de l'artère intercostale, l'opération pour l'empième plaparcenthère, celles que demandent l'hernie ombilicale & l'hydrocelle, l'introduction de la sonde dans la vessie, la ponction à cette même poche urinaire dans le cas de l'insuffisance de la

242 MERCURE DE FRANCE.

sonde, la lithotomie ou l'extraction du calcul, bien moins rare dans les animaux qu'on ne le pense, & plus commune encore dans les bœufs que dans les chevaux; l'opération de la fistule à l'anüs, celle de la déssolure, l'amputation de la queue à la manière des Anglois, &c. Tels furent les objets sur lesquelles les Eleves s'étendirent assez pour prouver leur capacité & leur zèle. Ils laisserent en arriere les opérations qu'exigent le phimosis & le paraphimosis, ainsi que celle de la castration, parce qu'ils ne pouvoient se livrer décemment à ces matières dans une assemblée publique, honorée de la présence de plusieurs personnes du sexe & de la premiere considération.

Tous les trésors de la Chirurgie étant ouverts & abondamment répandus ici, il étoit de la reconnoissance dûe à cette partie si importante, si sûre & si bien approfondie de la médecine humaine, de soumettre à la décision des maîtres de l'art l'application heureuse & raisonnée des ressources & des richesses qu'il a offertes à la Médecine Vétérinaire. Aussi plusieurs de ceux qui honorent leur profession par des talens dont la supériorité soutient avec éclat la célébrité & la réputation que la Chirurgie eut de tout temps dans la Ville

de Lyon, voulurent-ils bien sacrifier des momens précieux, à la satisfaction d'encourager les Eleves par l'honneur qu'ils leur firent en daignant en être les Juges.

Les Eleves qui concoururent & qui entrèrent en lice sont les sieurs *Abilguard*, envoyé à l'Ecole par Sa Majesté le Roi de Danemarck; le sieur *Brugnoni*, qui y a été envoyé, par Sa Majesté le Roi de Sardaigne; les sieurs d'*Anguien*, *Desavonieres*, *Deschaux*, *Faure*, *Chabert* & *Thevenet*, de la Généralité de Lyon; *Gay* & *Bethosux*, de celle du Dauphiné; *Beauvais* & *Didney*, de la Généralité d'Amiens; *Pean*, envoyé par le Corps de la Gendarmerie; *Kamerlet*, par la Ville de Nancy; *Bredin* & *Chanu*, de la Province de Bourgogne; *Barjolin*, *Dupain* & *Miral*; de celle du Limosin; *Preslier* & *Puxenas*, de la Généralité de Moulins; d'*Auvergne cadet*, *Petite*, *Beaumont fils*, *Thomas*, *Parnet* & *Damne*, de la Province de Franche-Comté, & *Rumbert*, de celle de Bugey.

De ces vingt-huit Eleves, il y en a treize qui ont été couronnés: ces treize Eleves sont les sieurs d'*Anguien*, *Chabert*, *Bethoux*, *Beauvais*, *Pean*, *Barjolin*, *Dupain*, *Puxenas*, *Damne*, *Brugnoni*, *Parnet* & le sieur *Bredin*, que ses travaux hors de l'Ecole & un séjour de deux mois

dans la Champagne, où il s'est fait connoître par des services importans, n'ont pu distraire du souvenir des principes plutôt confiés à son intelligence qu'à sa mémoire. Les uns & les autres ont tiré au sort, à l'exception du sieur *Brugnoni*, qui n'aspiroit qu'à la gloire qu'il a justement méritée. Le sieur *Bethoux* a été le plus heureux, & les acclamations des autres Eleves, de ceux même qui étoient ses rivaux, lui ont prouvé qu'une conduite sage & de bonnes mœurs sont, ainsi qu'une application soutenue, de sûrs garans des suffrages qu'on est toujours forcé d'accorder à des sentimens estimables.

Le sieur *Abilgard*, les sieurs *Deschaux*, *Petite*, *Gay*, *Rumbert*, *Desavenieres*, *Faure* & *Chanu* ont obtenu l'accessit : à l'égard des autres contendans, leur émulation doit d'autant moins souffrir de ce revers, que les Maîtres éclairées qui ont prononcé, n'en ont trouvé aucuns de médiocres.

Le sieur *Brachet*, de la Province de Bugey, étoit au surplus sur le point de concourir, malgré le temps qu'il venoit d'employer à secourir très-efficacement les bestiaux du pays de Gex, attaqués d'une péripneumonie épidémique, lorsqu'une maladie lui a ravi l'occasion de montrer ses

ses talens & de disputer aux plus instruits de ses concurrens l'avantage & la victoire qu'ils ont remportée.

ARTICLE IV.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LETTRE de Monsieur FLURANT, Chirurgien à Lyon, à MM. . . .

MESSIEURS,

EN présentant au comité respectable que vous formez les faits singuliers que la pratique chirurgicale nous offre, les observations n'en sont que plus avantageuses à l'humanité ; d'une part, le recueil que vous publiez d'année en année ; de l'autre, les réflexions que vous y ajoutez souvent, sont des moyens sûrs d'éclairer les praticiens curieux de s'instruire, & d'étendre les progrès d'un Art qui ne peut attendre sa perfection que de vous.

Ceux qui, comme moi, Messieurs, ont

G

l'avantage de vous appartenir par une association toujours très-honorable, doivent être plus particulièrement animés du même zèle : j'ai cru devoir en conséquence vous adresser des détails sur une opération de la taille très-remarquable que je viens de faire ; & plus encore, soumettre à votre jugement les observations que les difficultés que j'ai éprouvées m'ont donné lieu de faire sur les différentes méthodes de tailler. La première partie seule ne présenteroit qu'un fait historique singulier ; la seconde, au contraire, peut être vraiment utile, & c'est à ce titre qu'elle peut être digne de votre attention.

Je fus consulté le 16 Juin de cette année par M. Grand, ancien Négociant à Lyon, malade depuis nombre d'années, & néanmoins d'un tempérament assez fort.

Sur le rapport qu'il me fit des douleurs auxquelles il étoit en proie, je soupçonnai l'existence d'un corps étranger dans la vessie ; je le sondai, & en effet j'y reconnus une pierre dont la grosseur me parut énorme : je le taillai le 20, en présence de Messieurs *Charmeton* & *Pontau*, mes confrères ; quelques autres Chirurgiens assistèrent à cette opération.

Parvenu heureusement dans la vessie, je sentis un volume considérable de pierres

que je ne pouvois saisir avec les tenettes. Après plusieurs efforts, je chargeai, & j'en tirai une semblable à un œuf de pigeon : beaucoup d'embarras & la figure de cette pierre me firent juger qu'elle n'étoit pas seule ; je reportai la tenette, je rechargai une pierre encore plus grosse ; & enfin (on aura peine à le croire), j'en tirai de cette vessie jusqu'à vingt-quatre l'une après l'autre, dont seize de la grosseur d'une noix médiocre ou d'un œuf de pigeon, & dont huit plus petites, comparables à une fève ou à une noisette : le total pesant quinze à seize onces.

J'employai un quart-d'heure à cette opération. Les maîtres de l'art jugeront qu'il étoit impossible d'y mettre moins de temps, sur-tout lorsque l'on ne s'assujettit pas à la maxime pernicieuse de vouloir opérer à la minute.

Toutes les pierres dont il s'agit sont à facettes, & on apperçoit aisément qu'elles étoient rassemblées de façon à ne former qu'une seule masse bornée & maintenue par les parois de la vessie.

Le vuide de cette poche étoit donc sans doute occupé totalement par cet assemblage monstrueux qui devoit égaler en total le volume du poing ; aussi n'avois-je

148 MERCURE DE FRANCE.

- cru y reconnoître avec la sonde qu'une seule pierre des plus grosses.

L'application des parois de la vessie sur tous ces corps réunis occasionna la peine que j'eus à saisir la première de ces pierres, & même la seconde, qu'il fallut, pour ainsi dire, arracher d'entre les autres. Ces premières, une fois détachées, l'édifice s'écroula ; je sentis alors mes tenettes dans un tas de pierres dont je fus effrayé pour le malade : je prévoyois & j'avois lieu de craindre que l'introduction & la sortie aussi souvent répétée des instrumens, sur-tout armés de pierres aussi grosses, n'échauffassent, n'enflamassent & ne meurtrissent les passages ; mais je dois le dire, pour assurer l'efficacité de la méthode que j'ai employée, cette opération n'a été suivie d'aucun accident, à un peu d'échymose près au *fériné* : d'ailleurs point d'inflammation ; nulle irritation ; nulle extravasation ; très-peu de douleur, pas même de la fièvre. Dans la suite peu de suppuration ; les urines coulant librement dès le premier jour par la plaie, dès le huitième par l'urètre, & ne sortant plus aujourd'hui douzième par la plaie fermée en plus grande partie : tel est l'état actuel de mon malade, que j'espère dans peu rendre à sa famille éplorée, parfaitement guéri de son opération.

Un rétablissement si prompt après une maladie de cette conséquence , & plus encore l'état de calme où le malade a été constamment dès le quart-d'heure qui a suivi l'opération , doivent infailliblement exciter le desir de connoître quelle est la méthode d'après laquelle j'ai travaillé. A en juger par un tel succès , elle doit être regardée comme une des plus sûres : je pourrois même ajouter une réussite constante à l'égard de plusieurs autres malades taillés à-peu-près de la même manière , si le fait dont je parle n'étoit suffisant.

Les méthodes les plus usitées se rapportent en général au grand appareil & à l'appareil latéral.

Par le grand appareil on ouvre l'urètre dans l'endroit du périnée où la sonde est sensible , d'une manière que dans un homme de taille ordinaire on a au moins l'étendue de trois travers de doigt à parcourir dans ce canal avant que de parvenir à la vessie : or , comme l'urètre est un canal membraneux assez étroit , muni de plus en cet endroit de la glande prostate , il arrive presque toujours que le passage des instrumens seuls , & à plus forte raison des instrumens qui ont chargé une pierre , pour peu qu'elle soit grosse , produit dans ce canal des dilatations forcées , des contu-

sions, des déchiremens, sources de tous les accidens qui accompagnent souvent cette méthode ; tels , par exemple , que l'inflammation à l'urètre , à la vessie , les suppurations énormes , les infiltrations de matière purulente & de l'urine ; l'inflammation au ventre , la fièvre , &c. &c.

C'est à la fréquence de ces accidens que l'on doit l'idée heureuse d'ouvrir l'urètre beaucoup plus près de la vessie , au hasard de beaucoup plus de difficultés pour l'opération.

Cette méthode , qui se nomme l'appareil latéral , devroit plutôt être appelée le bas-appareil , puisque la différence essentielle consiste en ce que l'on opère plus bas & plus près de l'anus ; car il ne faut point imaginer , comme quelques chirurgiens l'ont pensé , que l'on dût ouvrir dans cette méthode le corps même de la vessie.

Ce que l'on se propose essentiellement dans cette méthode , est la section totale de la glande prostate : c'est en effet ce corps glanduleux , au-dessus & au-dedans duquel passe l'urètre , qui présente le plus d'obstacle. Dès qu'il est une fois coupé , on n'a plus à redouter les déchiremens ; le sphincter prête toujours assez. Aussi est-ce pour parvenir à ce but que les Prati-

ciens assujettis à cette méthode, ont imaginé des moyens & des instrumens divers.

Messieurs *Rau*, le *Dran*, le *Cat*, *Pontau*, sont arrivés au même point, quoiqu'avec des instrumens différens. La méthode de M. *Pontau*, que j'ai suivie, est conforme à l'appareil latéral : mais les instrumens nouveaux qu'il a imaginés, & tels que je les ai employés, demanderoient une description trop longue ; je n'ai garde d'ailleurs de lui enlever la satisfaction de la publier lui-même, comme il se propose de le faire ; il me suffira de dire que je suis sûr d'avoir coupé entièrement la glande prostate, & d'être parvenu jusques au sphincter de la vessie sans accident, en incisant avec une lame conduite dans une sonde cannelée, placée après la première ouverture, & dont la cannelure, de même que le tranchant, se trouvent dirigés dans le sens convenable par le secours d'un cylindre à l'esprit de vin, qui fait office véritable de niveau.

Il est une autre méthode qui va au même but, mais d'une façon trop différente pour n'en pas faire mention : je veux parler de celle du frère *Cosme*, connue d'une part par des succès ; de l'autre, par les observations judicieuses & critiques qu'elle a suggérées à l'Académie.

Ce frère , à qui un heureux génie , & de la prudence , ont assuré une réputation soutenue , a profité de la découverte ancienne d'un bistouri caché , pour en faire un lithotome , au moyen d'un manche composé qu'il y a ajouté , & qu'il a ainsi approprié à la taille.

La mécanique de cet instrument étant telle qu'il s'ouvre dans la vessie pour couper de dedans au dehors , il ne peut manquer de porter l'incision encore plus loin qu'aucun de ceux qui ont été imaginés à cet effet. Mais qu'il me soit permis de le dire , uniquement en vue du bien de l'humanité : c'est précisément dans la facilité de cet instrument à couper les parties que j'entrevois du péril. Quoique j'eusse fait ces réflexions sur le lithotome du frère *Cosme* il y a long-temps , j'ai été trop frappé du mauvais effet dont l'usage d'un tel instrument auroit été suivi dans une opération pareille à celle dont je parle , pour me refuser à publier mes idées à ce sujet.

Le lithotome caché s'ouvrant dans la vessie , la lame tranchante doit y parcourir un certain espace : il faut donc supposer cet espace dans cette vessie , pour être assuré que ce tranchant n'y fera aucun dommage ; c'est de quoi je me suis convaincu.

en faisant moi même des expériences avec cet instrument : or dans le malade dont je parle, il est très-sûr que le corps pierreux occupoit toute la capacité urinaire : j'en ai les preuves dans la fréquence de l'évacuation d'urine, à laquelle le malade étoit sujet ; dans la petite quantité qu'il en rendoit chaque fois ; dans la gêne que j'ai éprouvée dans la vessie avec la sonde, & plus encore avec les tenettes, lors de l'opération ; enfin, dans le volume de l'assemblage des calculs, comparé avec l'ampleur naturelle d'une vessie urinaire. Il est conséquemment à présumer que le lithothome du frère *Cosme* auroit eu peine à trouver place ; qu'il y auroit eu encore plus de peine à le déployer dans ces cavités, & qu'en voulant forcer son développement, ce n'auroit été qu'aux dépens de ce qui pouvoit prêter le plus, de manière que cet instrument se trouvant entre le volume des pierres & la vessie, celle-ci auroit été inévitablement endommagée & incisée dans la partie voisine de son col, ce qui pouvoit donner lieu à une fistule, à l'inflammation, à l'infiltration de l'urine dans le tissu cellulaire qui entoure la vessie ; & on sçait de combien de maux de tels accidens peuvent être la source.

Je me bornerai à ces observations suc-

G v

cintes sur la méthode du frère *Cosme*, pour ne point répéter d'ailleurs celles que de très-bons Auteurs ont déjà faites. Au reste, je n'ai point prétendu déprimer un instrument qui, dans des cas ordinaires, & plus encore entre des mains aussi heureuses que celles de son auteur, peut n'avoir aucun mauvais succès : j'ai eu seulement en vue d'inspirer aux nouveaux lithotomistes, entraînés par la facilité apparente qu'il présente, de la retenue, pour ne pas se livrer avec trop de sécurité, & sans réserve, à l'usage d'un instrument que l'on ne sçauroit admettre aussi généralement que ses partisans l'ont prétendu jusqu'ici.

Le public, qui ne sçauroit être indifférent sur ce qui intéresse la vie & la santé, verra toujours sans doute avec beaucoup de satisfaction, l'Académie royale de Chirurgie, donner tous ses soins à examiner, à corriger, à perfectionner, en un mot, les instrumens & les méthodes d'opérer qui présentent du particulier ou du nouveau : c'est en conséquence qu'il ne peut qu'approuver les réflexions critiques de M. *Bordenave* sur la méthode de tailler du frère *Jacques*, malgré la censure d'un anonyme, insérée dans le *Mercur* de Juin, censure à laquelle M. *Bordenave* auroit assurément beaucoup de choses à

JANVIER. 1765. 155
répondre, à moins qu'il ne les juge assez
inconséquentes pour ne mériter aucune
réplique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*FLURANT, Chirurgien gradué, associé
à l'Académie Royale de Chirurgie.*

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

A V I S.

ON nous prie de proposer aux Libraires de France & d'Hollande, l'acquisition d'un manuscrit original de 400 pages in-4°, d'une écriture très-nette, & orné de cinquante desseins de planches. L'ouvrage a pour titre: *Dictionnaire de musique, contenant l'explication de tous les termes de l'art, tant grecs & latins, qu'italiens & françois, employés dans la théorie & dans la pratique.* Il a passé sous les yeux de feu M. Rameau, & il renferme quantité de notes sçavantes qui le rendent extrêmement curieux. Il est beaucoup plus étendu.

Gvj

156 MERCURE DE FRANCE.

du, plus complet, plus approfondi que celui de l'Abbé *Brossard*, auquel il manque tant de choses. Ce manuscrit, enregistré sous le n° 354, au bureau de la chancellerie, & revêtu de l'approbation du censeur royal *, est en état d'être mis sous presse. L'Auteur en fera une composition raisonnable, & prendra tous les arrangements qu'il lui sera possible d'accepter pour en faciliter l'acquisition. Il faut s'adresser à M. de *Lusse*, rue galande, au coin de celle des trois portes, du côté de la rue galande, vis-à-vis celle des Anglois, près la place Maubert ; à Paris.

* M. Marin.

AVERTISSEMENT à messieurs les souscripteurs du Journal hebdomadaire, ou FEUILLE CHANTANTE, qui paroît chaque semaine chez le sieur DE LA CHEVARDIERE, marchand de musique, rue du Roule, à la croix d'or.

L'accueil que le public a daigné faire au *Journal de musique hebdomadaire*, la décence, l'ordre & l'exactitude qui ont régné dans cet ouvrage, promettant à l'Editeur la continuation du succès le plus heureux pour l'année 1765 ; & ce n'est que dans la vue de son amusement, que

le fleur de la *Chevardiere* le continuera.

On recevra le premier Janvier 1765 une table alphabétique de tous les airs qui ont paru pendant 1764, pour servir de renseignement aux personnes, qui ayant conservé avec soin leurs feuilles, voudront les faire relier. S'ils en ont égaré, l'Editeur se fera un plaisir de les leur remplacer à peu de frais. On en trouvera aussi chez lui, au premier Janvier, des exemplaires complets très-proprement reliés : il n'y aura que la reliure qui augmentera le prix.

L'accompagnement de violon, basse ou clavessin que l'on trouve dans ce Recueil, le rend extrêmement complet : c'est ce qui n'a pas encore été observé pour ces feuilles volantes qui ont paru jusqu'à présent. On a soin aussi de faire graver les airs sur la clef de *sol*, sur la seconde ligne, pour que les personnes qui ne chantent point s'amuse avec les instrumens : ils peuvent s'exécuter presque avec tous ceux qui sont en usage.

On suivra pour l'année 1765 le même ordre que pour la dernière : ainsi il paroîtra une feuille chaque semaine, composée de deux airs, qui sera rendue chez les souscripteurs à Paris, port franc, & pour la Province, moyennant dix-huit livres, également port franc.

Messieurs les abonnés de Province sont priés de renouveler leur abonnement dans le courant du mois de Décembre, en affranchissant le port de l'argent & de la lettre d'avis.

Quant à messieurs les abonnés de Paris, ils auront la bonté de renouveler leur abonnement depuis le 15 Décembre, jusqu'au premier Janvier 1765, & d'en remettre le prix au facteur de la feuille, qui leur donnera quittance signée de l'Editeur.

Comme la plupart des abonnés sont gens d'esprit & de mérite, si quelques-uns s'étoient amusés pour leurs délassemens à faire de jolis vers, & qu'ils fussent bien aise de les voir insérer & mis en musique dans le Journal, l'Editeur se fera un plaisir de les recevoir & de les faire paroître promptement : il faudra les adresser à M. *de la Chevardiére*, marchand de musique, rue du Roule, à la croix d'or.

Il paroît aussi chez le même un recueil de sérénades en trio pour deux violons & basse, par M. *le Breton*, de tous les jolis airs d'Opéra-comiques, avec des agrémens nouveaux & variations. Prix, sept livres quatre sols. Le second recueil est sous presse.

JANVIER. 1765. 159

LA Messe des morts de feu M. Gilles, maître de musique de S. Etienne de Toulouse ; avec un carillon ajouté pour la fin de la Messe ; par M. Corrette. A Paris , aux adresses ordinaires ; à Rouen , chez M. Laigle , rue des Carmes , & à Lyon , chez les frères Goux. Prix , 7 liv. 4 s.

RECUEIL d'airs choisis , avec accompagnement de harpe & de lyre ; par M^{me}. de S. Aubin. A Paris , chez Lemenu , auteur & maître de musique , rue du Roule , à la clef d'or. Prix , 6 liv.

L'ART de toucher le clavecin , selon la manière perfectionnée des modernes ; par M. Marpourg , musicien de S. M. le Roi de Prusse ; mis au jour par M. Valentin Roesa , musicien de S. A. S. Mgr le Prince de Monaco , d'après les conseils des plus grands maîtres , & particulièrement de MM. Honover , &c. qui en reconnoissent l'utilité ; avec une nouvelle manière d'accorder le clavecin , fondée sur l'égalité du tempérament ; par M. Sorge , organiste & mathématicien à l'Obstein. A Paris , chez Lemenu ; & à Lyon , chez M. Casteaux. Prix , 9 liv.

SIXIEME Recueil des récréations de Po-

160 MERCURE DE FRANCE.

Lymnie ; ou choix d'ariettes , parodies , airs à la mode , tendres & légers , avec accompagnement de violon , flûte , haut-bois , par-dessus de viole , &c. Ces airs feront aussi très-bien à deux instrumens de dessus , au défaut de la voix : dédiées au *beau Sexe* ; recueillis & mis en ordre par M. *Leloup* , maître de flûte , éditeur de ces recueils , où l'on trouvera celui-ci , ainsi que les précédens ; quai Pellerier , chez M. *Debrie* , marchand orphèvre , à l'écu de France. Prix , 3 liv. 12 s. Le succès de ce recueil est suffisamment constaté par son débit.

L'AMOUR & Vénus , cantatille à voix seule & symphonie , dédiée à Mde *Després* ; mise en musique par M. *Pouteau* , organiste de S. Jacques de la Boucherie & de S. Martin-des-Champs. Les paroles sont de M. *Guichard*. A Paris , chez l'Auteur , rue Planche-Mibray , chez une Lingère , à l'image Notre-Dame ; M. *Leclerc* , rue St. Honoré , à Ste Cécile ; Mlle *Castagneri* , rue des Prouvaires , à la musique royale. Prix , 1 liv. 16 s.

C'est le premier ouvrage d'un jeune artiste , connu par ses talens pour l'orgue.

LE coup d'aîle de l'Amour , ariette nou-

• Belle, avec symphonie ; par M. le Chevalier d'Herbain. Aux adresses ordinaires. Prix, 1 liv. 4 f.

IL faut céder à son vainqueur, ariette théâtrale, à voix seule de dessus, & grande symphonie, qui offre le tableau des *ravages d'un torrent*. Par le même, & aux mêmes adresses. Prix, 2 liv. 8 f.

LE danger du badinage, ariette, avec accompagnement ; par M. Lemenu. Chez l'Auteur, rue du Roule. Prix, 1 liv. 4 f.

LE galant Précepteur, ariette, avec accompagnement de deux violons, *alto* & *basso*. Par le même. Prix, 1 liv. 16 f.

LE réveur infortuné, ariette, avec symphonie & guitarre obligée ; par le même. Prix, 1 liv. 4 f.

LES doutes amoureux, ariette, avec symphonie & guitarre obligée ; par le même. Prix, 1 liv. 4 f.



ARTICLE V.

S P E C T A C L E S.

SPECTACLES DE LA COUR.

A VERSAILLES, (a).

Sur le Théâtre du Roi.

LE Mardi, 20 Novembre, les Comédiens François représenterent le *Mariage fait & rompu*, Comédie en trois Actes & en vers de feu M. DUFRESNY. Le sieur BONNEVAL jouoit le rôle du *Président*. Le sieur MOLÉ, celui de *Valere*. Le sieur GRANDVAL, le *faux Damis*. Le sieur BOURET, le rôle de *Ligournois*. Celui de *Glacignac*, par le sieur ARMAND. Le rôle de la *Présidente*, par la Dlle DROUIN. Celui de la *veuve*, par la Dlle DOLIGNY. *L'hôteffe*, par la Dlle BELLECOUR. La *Tante*, par la Dlle SANLAVILLE. .

(a) Ordonnés par M. le DUC DE FLEURY, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en exercice; & conduits par M. PAPILLON DE LA FERTÉ, Intendant des Menus-Plaisirs du Roi.

Cette Comédie fut suivie du *Mercuré galant*, Comédie en trois Actes & en vers de feu M. BOURSAULT.

L'Amant de Cécile étoit joué par le sieur MOLÉ. Le *Père*, par le sieur BLAINVILLE. *Merlin*, par le sieur BOURET. M. *Michault*, par le sieur DAUBERVAL. *Boniface*, Imprimeur; la *Rissôle*, soldat; le *Poëte*, & *Sangsuë*, Procureur, étoient rendus, avec tout le bon comique dont ces divers rôles sont susceptibles, par l'imitable PRÉVILLE. Le rôle de *Brigandeu*, autre Procureur, par le sieur AUGÉ. La Dlle DOLIGNY jouoit *Cécile*. La Dlle LUZY, *Lisette*. Les deux *Babillardes* furent jouées très-agréablement, & avec beaucoup de naturel, par les Dlles BELLECOUR & LEKAIN.

Le 21, les Comédiens Italiens représenterent *Arlequin complaisant*, Comédie Italienne en un Acte, qui fut suivie du *Bucheron*, Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes.

Le Jeudi 22, les Comédiens François représenterent *Brutus*, Tragédie de M. de VOLTAIRE. Les rôles de *Brutus* & de *Cassius*, consuls; le premier, par le sieur BRIZARD; le second, par le sieur BLAINVILLE. *Titus*, fils de *Brutus*, par le sieur MOLÉ. *Messala*, par le sieur PAULIN.

Arons, par le sieur DUBOIS, &c. *Tullie*, fille de *Tarquin*, par la Dlle DUBOIS, &c.

Après la tragédie, on joua l'*Aveugle clair-voyant*, comédie en un Acte & en vers du feu sieur LEGRAND.

Le sieur BELLECOUR jouoit *Damon*. Le sieur DAUBERVAL, *Léandre*. Le sieur ARMAND, *Martin*, valet de *Damon*, &c. La Dlle SANLAVILLE, *la Tante*. La Dlle DESPINAY, *Léonor*. La Dlle LEKAIN, *Lisette*.

Le Mardi 27, l'*Etourdi*, comédie de MOLIERE en 5 Actes & en vers, fut représentée par les Comédiens François. Le rôle de *Lélie*, par le sieur MOLÉ : celui de *Mascarille*, par le sieur PRÉVILLE : celui de *Léandre*, par le sieur DAUBERVAL : celui d'*Andrès*, par le sieur LAMERY. Les sieurs BOURET, BONNEVAL & BLAINVILLE, jouoient les *vieillards*. La Dlle DESPINAY, *Célie* esclave. La Dlle DOLIGNY, la fille d'*Anselme*.

On donna pour seconde Pièce l'*Impromptu de campagne*, comédie en un Acte & en vers du feu sieur POISSON. Le sieur BONNEVAL jouoit le *Comte*. Le sieur PAULIN, *Lucas* jardinier. Le sieur MOLÉ, *Erasme*. Le sieur PRÉVILLE, *Frontin*. Le sieur BLAINVILLE, *Damis*, pere d'*Erasme*. La Dlle SANLAVILLE, *la Comtesse*. La

Dlle DOLIGNY, *Isabelle*. La Dlle LUZY, *Lisette*.

Le Mercredi 28, les Comédiens Italiens jouèrent *la Nouvelle troupe*, Pièce en un Acte. Le *chef de troupe* étoit représenté par le sieur DEHESSES. Son garçon, *Pierrot*, par le sieur DESBROSSES. Le maître de Ballet, par le sieur BALLETTI. L'*Arlequin*, par le sieur CARLIN. Un *Paysan*, par le sieur CAILLOT. Mde Bre-court, femme du chef de troupe, par le sieur CHAMPVILLE, travesti. *Les Actrices de la troupe*, par les Dlls LARUETTE, LÉONORE, BERARD, BOGNOLI. *Justine*, par la Dlle FAVARD. La *Débutante*, par la Dlle DESGLANDS.

La seconde Pièce fut *le Maréchal*, Comédie en deux Actes, mêlée d'ariettes.

Le 29, les Comédiens François représenterent *Méropé*, tragédie de M. de VOLTAIRE. *Poliphonte* fut joué par le sieur VILLIERS, débutant. *Egypte*, par le sieur LAMERY, autre débutant (a), actuellement reçu aux appointemens. La Dlle DUMESNIL jouoit *Méropé*. Le sieur BRIZARD, *Narbaz*, &c.

Le 4 Décembre, par les mêmes Comédiens François, le *Joueur*, Comédie de

(a) Voyez sur l'un & l'autre des ces débuts le Mercure de Décembre 1764.

166 MERCURE DE FRANCE.

REGNARD en 5 Actes & en vers. Le sieur BLAINVILLE jouoit le rôle de *Géronte*. Le sieur BELLECOUR, celui de *Valère*. Le sieur FEUILLY, le rôle d'*Hector*, valet de *Valère*. Le sieur DAUBERVAL, *Dorante*. Le sieur PRÉVILLE, le *Marquis*. Le sieur BOURET, M. de *Toutabas*. La Dlle DESPINAY, *Angélique*. La Dlle SANLAVILLE, la *Comtesse*. La Dlle LUZY, *Mde la Ressource*. La Dlle FANIER, *Mde Adam*. La Dlle LEKAIN, *Nérine*.

Pour seconde Pièce on donna, *Crispin rival de son maître*, Comédie en un Acte & en prose de feu M. LESAGE. Le sieur PRÉVILLE jouoit le rôle de *Crispin*. Le sieur FEUILLY, celui de *la Branche*. Le sieur LAMERY, celui de *Valère*, &c. Les Dlls SANLAVILLE, DESPINAY & LUZY remplissoient les rôles des Mmes *Oronte*, *Angélique* & *Lisette*.

Le Mercredi 5, les Comédiens Italiens jouèrent *le Retour d'Arlequin*, Pièce Italienne en un Acte, à la suite de laquelle on exécuta l'Opéra-comique, ou la Comédie mêlée d'ariettes, intitulée : *On ne s'avise jamais de tout*.

Le Jeudi 6, les Comédiens François représenterent *Pénélope*, tragédie de feu M. l'abbé GENEST. Le rôle de *Pénélope* fut joué par la Dlle DUMESNIL. Celui

JANVIER. 1765. 167

d'*Iphise*, par la Dlle DUBOIS. *Ulysse*, par le sieur BRIZARD. *Télémaque*, par le sieur MOLÉ, &c.

La petite Pièce qui suivit étoit le *Fat puni*, Comédie en un Acte & en prose, Auteur anonyme. Le sieur BELLECOUR joua le rôle du *Marquis*. Le sieur MOLÉ, celui de *Valère*. Le sieur AUGÉ, *Pasquin*. La Dlle HUSS, *Mde de Clorinville*. La Dlle DESPINAY, *Angélique*. La Dlle BELLECOUR, *Justine*.

Le Mardi 11, par les Comédiens François, *les Bourgeoises à la mode*, Comédie en 5 Actes & en prose du feu sieur DANCOUR. M. Simon, Notaire, le sieur BONNEVAL. M. Griffaud, Commissaire, le sieur BOURET. Le *Chevalier*, le sieur MOLÉ. *Frontin*, le sieur PRÉVILLE. M. Jossé, orphèvre, le sieur DAUBERVAL. *Angélique & Araminte*, les Dllles PRÉVILLE & DESPINAY. *Marianne*, la Dlle DOLIGNY. *Lisette*, la Dlle FANIER. *Mde Amelin*, marchande, la Dlle DROVIN.

Pour seconde Pièce, *la Famille extravagante*, Comédie en un Acte & en vers du feu sieur LEGRAND. *Pietremine*, Procureur, le sieur BOURET. *Cléon*, le sieur MOLÉ. Son *valet*, le sieur ARMAND. *Mde Rissolé*, mère du Procureur, *Lucrece*, sa sœur, *Suzon*, sa fille, *Elize*, sa pupille,

168 MERCURE DE FRANCE.

les D^lles DROUIN, PRÉVILLE, DOLIGNY, DESPINAY. *Lisette*, la D^lle FANIER.

Le Mercredi 12, les Comédiens Italiens jouèrent *l'amitié d'Arlequin & de Scapin*, Pièce nouvelle Italienne de M. GOLDONI. Ensuite le *Cadi dupé*, Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes.

Le Jeudi 13, les Coméd. Franç. représentèrent *D. Sanche d'Arragon*, Comédie en 5 Actes & en vers du grand CORNEILLE. Le rôle de *Carlos*, Cavalier inconnu, étoit rempli par le sieur BELLECOUR. Ceux des *Grands de Castille*, par les sieurs MOLÉ, DAUBERVAL, LAMERY. *D. Raimond de Moncade*, par le sieur BLAINVILLE. La D^lle CLAIRON jouoit le rôle d'*Isabelle*, Reine de Castille. La D^lle DUMESNIL, celui de *Léonor*, Reine d'Arragon. *Elvire & Blanche*, Dames d'honneur, par la D^lle DUBOIS & la D^lle DESPINAY. Pour petite Pièce, les *Fourberies de Scapin*, Comédie en 3 Actes & en prose, de MOLIERE. Le sieur PRÉVILLE jouoit le rôle de *Scapin*. Le sieur MOLÉ, celui de *Léandre*, &c. Les rôles des femmes, sçavoir *Zerbinette*, *Hyacinte*, fille de *Géronte*, & *Nérine sa nourrice*, étoient joués par les D^lles BELLECOUR, DOLIGNY & SANLAVILLE.

Le Mardi 18, les Comédiens François représentèrent

JANVIER. 1765. 169

représentèrent *Nanine*, Comédie en trois Actes & en vers de M. de VOLTAIRE. Le sieur BELLECOUR jouoit le rôle du Comte. Le sieur BRIZARD, *Philippe Humbert*. Le sieur PAULIN, *Blaise*. Les sieurs PRÉVILLE & FEUILLY, *Hermon & Marin*. La *Baronne* étoit jouée par la Dlle PRÉVILLE. La *Marquise*, par la Dlle DROUIN. *Nanine*, par la Dlle DESPINAY.

Pour seconde Pièce, on donna la *fausse Agnès*, Comédie en trois Actes & en prose de feu M. NÉRICAUT DESTOUCHES. Le sieur PRÉVILLE jouoit le rôle de M. *Desmazures*. Le sieur MOLÉ, celui de *Léandre*. Le sieur ARMAND, celui de *Lolive*, &c. La Dlle HUSS, celui d'*Angélique*. La Dlle DROUIN, celui de la *Baronne*. La Dlle LUZY, la *Présidente*. La Dlle FANIER, la *Comtesse*, &c.

Le Mercredi 19 on exécuta *Daphnis & Alcimadure*, Pastorale Languedocienne, précédée d'un Prologue intitulé : les *Jeux Floraux*. Cet Opéra, dont les paroles & la musique sont de M. MONDONVILLE, avoit été représenté pour la première fois à Fontainebleau en 1754, en présence de LEURS MAJESTÉS, & ensuite à Paris, sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique.

Dans le Prologue, la Dlle DUBOIS a

H

170 MERCURE DE FRANCE.

chanté le rôle d'*Isaure*. Dans la Pastorale, le sieur JELIOTTE & la Dlle FEL, tous deux de la Musique du Roi, & Pensionnaires de l'Académie Royale, ont chanté, l'un le rôle de *Daphnis* ; l'autre, celui d'*Alcimadure*. Le sieur TRIAL, Pensionnaire du Roi au Théâtre Italien, a chanté le rôle de *Jeanet*, frere d'*Alcimadure*. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la jeunesse & l'agrément de la voix qu'a conservé Mlle FEL. Le Public en a les preuves au Concert spirituel ; & cette sorte de phénomène, quoique devenu familier, n'en est pas moins agréable, & tous les jours plus admiré. Cette cantatrice célèbre a exécuté le rôle d'*Alcimadure*, & n'a pas laissé appercevoir qu'elle ait discontinué l'exercice du théâtre. La même justice à tous égards est due à M. JELIOTTE. On a trouvé dans M. TRIAL le chanteur musicien, & l'Acteur qui possède l'intelligence théâtrale.

Les Ballets, de la composition de MM. LAVAL pere & fils, ont fait grand plaisir. On doit priser sur-tout l'art avec lequel ils ont été adaptés à un petit espace, de manière à faire cependant autant d'effet que sur un grand théâtre.

Une indisposition a empêché la Dlle LANI de danser. La Dlle GUMARD, dont

on ne peut laisser passer l'occasion de louer les grâces & le talent, dansoit dans le Prologue avec le sieur CAMPIONI, & dans le troisiéme Acte de la Pastorale en Marelote, avec le sieur DAUBERVAL, dont la légèreté & les talens distingués, déjà connus dans l'Europe, paroissent chaque jour faire de nouveaux progrès, par le nouveau plaisir qu'ils procurent. Ce même Danseur remplaçoit au Prologue, dans un pas de deux avec la Dlle LIONOIS, le sieur LANI, qu'une indisposition avoit empêché de faire ce service. Le sieur GARDEL dansoit dans le troisiéme Acte. La Dlle VESTRIS dans le quatriéme. Le sieur LEGER & la Dlle GAUDOT dansoient un pas de deux dans les Chasseurs du troisiéme Acte.

La représentation de cet Opéra a fait assez de plaisir pour qu'on en ait indiqué une seconde au Lundi 31 Décembre. L'exécution a été conduite par M. FRANCŒUR, Surintendant de la Musique du ROI, en semestre.

Le Jeudi 20 Décembre, les Comédiens François représenterent *Mithridate*, tragédie de RACINE, dans laquelle la Dlle CLAIRON a joué le rôle de *Monime*. Le sieur BRIZARD celui de *Mithridate*. Le sieur MOLÉ, celui de *Xiphares*. Le sieur LAMERY, celui de *Pharnace*, &c.

H ij

172. MERCURE DE FRANCE.

Pour petite Pièce le *Legs*, Comédie en un Acte & en prose de feu M. MARIVAUX. Le sieur PRÉVILLE jouoit le rôle de *Marquis*. La Dlle PRÉVILLE, celui de la *Comtesse*. Ce rôle a fait d'autant plus d'honneur à cette Actrice, qu'il paroïssoit impossible de le revoir sur la scène après l'inimitable Comédienne (la Dlle DANGEVILLE), qui l'avoit établi. Rien de plus propre à confirmer à la Dlle PRÉVILLE les suffrages des connoisseurs, que les divers caractères qu'elle a tenté depuis quelque temps, & dans tous lesquels elle a toujours le succès le plus décidé. Le sieur ARMAND jouoit le rôle de l'*Epine*. Le sieur MOLÉ, celui du *Chevalier*. La Dlle DESPINAY, *Hortense*. La Dlle LUZY, *Lisette*.

FIN de l'Article des Spectacles sur le théâtre du ROI, à Versailles, pour l'année 1764.



*EXTRAIT d'un Divertissement exécuté
en présence de NOSSEIGNEURS LES
ENFANS DE FRANCE à Trianon,
le Mercredi 28 Novembre 1764, à l'oc-
casion d'une colation qui leur y fut pré-
sentée.*

Les interlocuteurs étoient une *Fée*,
la Demoiselle *FEL*, de la Musique du Roi,
& Pensionnaire de l'Académie.

Un Soldat, le sieur *PRÉVILLE*, Pension-
naire du Roi au Théâtre François.

Un Berger, le sieur *CLAIRVAL*, Pen-
sionnaire du Roi au Théâtre Italien.

Un Payfan, le sieur *RICHER*, ancien
Page de la Musique du Roi.

L'Amour, un enfant.

Dès que les Princes furent entrés &
assis, on frappa à la porte assez fortement.
Madame de *BEAUSIRE*, qui devoit avoir
l'honneur de présenter la colation, alla
voir qui pouvoit prendre cette liberté.
Elle revint dire à M. le Duc de *LA VAU-
CUION* : « C'est, Monsieur, une espece de

H iij

» Fée : je n'en connoissois pas dans ce
 » pays-ci. Faut-il qu'elle entre ? Elle est
 » suivie d'un Berger qui se dit forcier.
 » Peut-être nos augustes Princes s'amuse-
 » ront-ils de leur présence. Ces gens-là ont
 » quelquefois des ressources pour le plai-
 » sir ».

La Fée , par un couplet, expose qu'elle vient de fort loin pour servir à cette fête, & qu'il ne lui faut qu'un coup de baguette pour tout embellir. Par un autre couplet le Berger, qui se vante d'être assez bon forcier, défie la Fée, & se propose de l'emporter sur elle. Celle-ci s'en étonne, & l'avertit qu'elle chante le premier réjetton du trône. Elle termine les deux couplets qui regardent l'aîné des Princes par ces vers :

.
 » Mais bientôt notre cœur charmé ,
 » Adore en lui le fils d'un sage
 » Et de LOUIS LE BIEN-AIMÉ.

Le Berger répond par un premier couplet, dans lequel, au nom de la Provence, il célèbre l'enfance du second de nos Princes, & les dons précieux qui l'embellissent. Il continue pour le troisième des Princes par le couplet suivant.

Air. Monseigneur vous ne voyez rien.

- » J'ose encore élever la voix ,
- » Toujours au nom de nos Provinces,
- » C'est pour le plus jeune à la fois
- » Et le plus malin de nos Princes.
- » La gaieté préside à ses jeux ;
- » Un feu pur brille dans ses yeux ,
- » Ses jeux , sa gaieté ,
- » De son cœur tout peint la bonté.

La Fée chante ensuite les grâces de la jeunesse dans MADAME, embellie par la finesse de son esprit & par la bonté de son âme. Le Berger achève cet éloge par un troisieme couplet.

Un Payfan qui pousse & veut voir ce qui se passe, chante plusieurs couplets, dans lesquels il exprime la joie de voir ces enfans, ces demi-Dieux.

- » Comme eux (continue-t-il) dans leur premier
- » âge .
- » J'ai vu jadis leurs parens ;
- » Ils en font l'auguste image ,
- » Qu'ils en aient les sentimens.

Nous copierons le troisieme couplet du Payfan.

L'air est LA ROMANCE DE SANCHE. Je ne suis qu'une Bergere, &c.

H iv

- » Pour échauffer leur mémoire
- » De faits grands & glorieux ,
- » Il ne leur faut d'autre histoire
- » Que celle de leurs ayeux.
- » Ils y verront les modèles .
- » Des plus utiles vertus.
- » La France a ses *Marc-Aurèle* ,
- » ses *Traians* & ses *Titus* (a).

Le Berger ajoute le couplet suivant qui nous paroît l'ouvrage du sentiment & l'expression de la vérité.

Air. Cher Annette reçois l'hommage.

- » Au plaisir notre âme est livrée ;
- » Le Ciel réunit en ces lieux ,
- » D'une tige auguste & sacrée ,
- » Les rameaux les plus précieux.
- » Enfans du plus tendre des Peres ,
- » Heureux fils d'un Roi citoyen ,
- » Soyez nos maîtres & nos freres ,
- » C'est charmer nos cœurs & le sien.

(a) Il faut supposer , en lisant ce couplet , dont la pensée est très-juste , ainsi que l'application , que l'Auteur a oublié , dans la précipitation de ces sortes d'ouvrages , qu'il faisoit parler un paysan. Ces sortes de méprises deviennent si fréquentes aujourd'hui , qu'il est peut-être indispensable d'en avertir en quelque occasion que ce soit.

Le Payfan reprend pour célébrer M. le Duc de la VAUGUYON & Madame la Comtesse de MARSAN. Il chante la reconnoissance que les François doivent à leurs soins & à leur lumieres pour l'institution des Princes. Rien n'est plus juste, rien n'est plus vrai que ce que contiennent les couplets de ce Payfan ; mais le *Mentor*, mais la *Minerve* dont l'Auteur emploie les comparaisons, toutes justes qu'elles sont, font tomber le masque payfan pour ne laisser voir que le Poëte.

La Fée applaudit au zèle des autres interlocuteurs, mais il est temps, dit-elle, de montrer quel est son pouvoir. Elle fait alors une espèce d'invocation magique. Elle voit les divers peuples de la terre qui demandent des Rois à la Maison de Bourbon. Dans un second couplet, pour montrer des effets de son pouvoir, elle veut faire naître des fleurs dans la saison des frimats. Elle ordonne à l'Amour de faire naître ces fleurs aux pieds de la Princesse. Alors un enfant, vêtu en amour, présenta aux Princes une corbeille remplie des plus précieuses fleurs du printems, en récitant les vers suivans.

» De nos jardins vous voyez la parure ;
 » J'en ai pour vous dépouillé ce séjour ,

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

- » Daignez les accepter. Les dons de la nature
- » Sont les seuls qu'à vos pieds doive placer l'Amour.
- » Mais parmi ces douces offrandes
- » Qu'ont des hivers respecté les rigueurs ,
- » Vous n'y verrez ni liens ni guirlandes ;
- » Il ne vous en faut pas pour enchaîner les cœurs.

Ensuite un Soldat qui fendit la presse
(*le sieur Prévillé*) chanta les couplets
suivans.

Air. *La faridondaine.*

- » Ah ça rangez-vous
- » Que j'les voie en face ;
- » J'pouvons comme vous
- » Avoir notre place.
- » Ouï ,
- » J'entens chanter l'Roï :
- » Et sa cher famille ;
- » Morgué malgré moi :
- » Tout mon sang pétille :
- » Ouï ,
- » J'ons comme vous l'cœur haut ,
- » L'âme vive & rendre ,
- » Et puis quand il faut
- » Du sang à répandre ,
- » Bon.

LE BERGER au *Soldat.*

Mais à quel titre te montre-tu ?

LE SOLDAT.

Air. Reçois dans ton galatas.

» J'ai servi sous deux Bourbons ,
 » Et voilà mon plus beau titre ;
 » Nos exploits sont nos guidons ,
 » Et la Victoire notre arbitre.
 » Dans les champs de Fontenoy
 » Mon chef de file étoit le Roi.

Deuxieme couplet.

» Je vois ici ses enfans ,
 » Je retrouve en eux sa gloire ;
 » Puissai-je vivre long-temps ,
 » Je les suis tous à la victoire :
 » Mais qu'ils songent que leurs papas
 » L'enchaînent toujours sur leurs pas.

Troisieme couplet.

» Qu'ils marchent dans leur sentier ;
 » Que l'ainé soit Capitaine ,
 » Le second vrai Grenadier ,
 » Et le troisieme Porte-Enseigne :
 » Bientôt les deux mondes soumis
 » Ne vivront qu'à l'ombre des lis.

LE BERGER au Soldat.

Nous savons tout cela très-bien ; n'a-tu rien
 de mieux à dire ?

Hvj

LE SOLDAT.

Vous avez donc dit de bien belles choses vous autres ?

LE BERGER.

Mais nous avons fait de notre mieux.

LE SOLDAT.

» Eh bien, je m'en vas vous conter une his-
» toire, un conte ; oui, un conte de Fée, & cela
» vient à point. Il y en a justement une ici ;
» écoutez.

» Il y avoit une fois un Roi & une Reine : ce
» Roi étoit l'objet du plus tendre amour de ses
» sujets, & le nom qu'on lui avoit donné en
» étoit bien la preuve ; il s'appelloit LE BIEN-
» AIMÉ. Cette Reine, ah ! c'étoit bien la meil-
» leure Reine ; une candeur, une bonté, enfin
» c'étoit la Reine de tous les cœurs. Ils avoient
» des enfans. Vous imaginez bien qu'à leur nais-
» sance on n'avoit pas manqué de convoquer
» toutes les Fées, tous les Génies, excepté pour-
» tant cette petite vilaine Fée Carabosse ; on l'avoit
» mise en pénitence pour s'être avisée d'inspirer
» à un jeune Prince aimable, vif & charmant,
» certaine petite espièglerie, ... enfin ça ne fait
» rien à mon histoire. On avoit placé auprès de
» ces Princes, dès leur enfance, des personnes sages,

» respectables , choisies dans les deux sexes , & ce
 » n'étoit ni les Génies ni les Fées qui les avoient
 » nommées ; oh que non ; c'étoit le Roi , c'étoient
 » la Reine , c'étoit le père , c'étoit la mère , c'étoit
 » tous les bons cœurs , & cela valoit bien mieux ,
 » n'est-il pas vrai ?

» Voilà nos Princes devenus grands , il s'agis-
 » soit de les amuser , & vous croyez bien que
 » c'étoit à qui mieux mieux. On imagina des
 » Comédies , des Ballets ; on leur disoit des élo-
 » ges , on leur chantoit des éloges , & toujours
 » des éloges , ils écoutoient tout , parce qu'ils sont
 » bons , mais ils ne s'amusoient guères , parce
 » qu'ils pensent juste , & que la première leçon
 » qu'ils ont reçue , c'est qu'il ne faut pas écouter
 » des louanges , mais les mériter.

» Il y avoit un pauvre Soldat , assez bon vivant ,
 » comme moi , par exemple. Il suivoit toutes
 » ces petites fêtes par pur amour pour ses Maîtres ;
 » mais il ne se feroit jamais flatté d'y être admis.
 » Voilà comme il ne faut jurer de rien. Il eut ce
 » bonheur-là un jour. Il n'avoit pas d'esprit , lui ,
 » & pourtant il ne fut guère embarrassé ; il leur
 » contoit des histoires : par exemple , il leur di-
 » soit , mes Princes , quand vous allez dans une
 » forêt , vous voyez un grand arbre , un beau
 » chêne plus élevé , plus majestueux que sous
 » les autres , il est toujours verd & frais ; cet

182 MERCURE DE FRANCE.

» arbre a des branches qu'il étend & qui le cou-
» ronnent. Ce sont sur ces branches que les pau-
» vres petits oiseaux viennent établir leur nid ,
» chercher un asyle , & , pour ainsi dire , à l'a-
» bri de leur protection , jouir des bienfaits que
» leur procure le grand chêne. Cet arbre , c'est le
» Roi , vous êtes les branches , & les oiseaux sont
» ses sujets.

» Il contoit encore qu'il y avoit autrefois un
» Génie , souverain d'un grand Royaume. Il avoit
» trois enfans. Un jour il les fit venir & leur
» dit : mes enfans , je ne doute pas que vous
» ne vouliez vous faire aimer de mes peuples ,
» mais je voudrois sçavoir comment vous espérez
» y parvenir. Voyons , choisissez quelles vertus
» vous desirez posséder , & comme Génie , je
» vais vous en donner. L'un choisit le courage
» & la force , l'autre la prudence & la finesse ,
» un autre la candeur & l'affabilité.

» Le courageux ne parla que de mettre des
» armées sur pied , de combattre , de ravager ,
» de conquérir ; il ne fut que redouté. Le Génie
» son père lui dit ; mon fils , ce ne sont pas des
» Royaumes qu'il faut conquérir , ce sont des
» cœurs. Ce n'est pas du sang qu'il faut répandre ,
» ce sont des bienfaits. Un d'entre eux avoit mis
» en usage tous les ressorts de l'esprit. Il s'étoit
» concilié quelques suffrages ; il commençoit par

» séduire , mais on finissoit par s'en méfier. Son
 » père lui dit , la meilleur politique , mon fils ,
 » est de mériter l'estime publique. L'homme
 » peut séduire , mais c'est l'homme franc que l'on
 » aime.

» Celui qui avoit reçu le don d'affabilité & de
 » bienfaisance aimoit le peuple , recevoit tous les
 » sujets de son père avec bonté , se plaisoit à leur
 » faire partager ses plaisirs. S'ils avoient des pei-
 » nes , il daignoit les consoler , quelquefois même
 » il les aidoit à en supporter le poids. Enfin , il
 » prévenoit tout le monde par ses bienfaits , il
 » étoit prévenu par tous les cœurs. Il fut adoré.

» Le Génie souverain appella ses trois fils , &
 » leur dit : réunissez entre vous toutes les qualités
 » que vous avez désiré posséder chacun en parti-
 » culier. Ayez de la force , du courage pour re-
 » pousser les ennemis de votre Patrie , & la défen-
 » dre de toute insulte. Ayez de la finesse d'esprit ,
 » de la politique même quand vous en aurez
 » besoin ; mais soyez toujours bons & bienfaisans ,
 » & vous ferez sûrs de réunir tous les vœux &
 » tous les cœurs.

» Le Soldat leur contoit ainsi tout plein de
 » petites histoires. Sçavez-vous ce qu'il arriva ?
 » c'est qu'il fut toujours admis au plaisir de ses
 » Maîtres , & cela non pas parce qu'il avoit de
 » l'esprit , mais parce qu'il avoit du bon sens ,
 » & qu'il s'étoit bien mis dans la tête qu'au-

» près des grands Princes , il faut que jusqu'à
 » leur amusement tout serve à leur instruc-
 » tion. Voilà mon conte , & je m'en retourne ;
 » à moins que vous ne me priiez bien fort de
 » rester ».

Le Berger prie le Soldat de rester, il veut lui montrer ce qu'il sçait faire. Il invite dans un couplet les habitans des bois à faire entendre leurs concerts. Aussitôt on entendit, du bosquet voisin, une symphonie champêtre, exécutée par des cors de chasse, clarinettes, hautbois, bassons, &c,

La Fée évoque les feux, & commande dans un couplet aux fusées de voler dans les airs. A l'instant on vit partir un fort joli feu d'artifice : ensuite le Berger ne voulant pas céder en pouvoir & en galanterie, appelle le Dieu des festins à son secours. On servit une colation brillante, pendant laquelle le Berger & la Fée chanterent un duo, après lequel le concert de symphonie recommença & termina la fête.

Nous avons rapporté en entier tout ce que dit le Soldat, parce qu'il n'en est pas de même que du rôle du Berger. Tout est analogue dans le rôle du Soldat au fond de sentiment que doit avoir ce personnage,

JANVIER 1765. 185

& à la forme dans laquelle il doit s'énoncer. Les paroles des couplets de ce Diver-
tissemment sont de M. POINCINET ; & le
conte du Soldat , copié d'après la façon
dont l'a récité M. PRÉVILLE , a été arrangé
& narré par cet Acteur d'après le sujet
donné par l'Auteur des couplets.

O P E R A.

LE Mardi 4 Décembre , l'Académie
Royale de Musique a repris *Armide* ,
Poème de QUINAULT , musique de LUL-
LI. Cet Opéra avoit été remis au théâtre ,
en dernier lieu , le 3 Novembre 1761 ,
interrompu pendant le mois de Février
1762 , repris le 5 Mars de la même an-
née , jusques & compris le 26 dudit
mois.

Dans la reprise actuelle , l'indisposi-
tion de Mlle CHEVALIER l'ayant empêché
de chanter , elle est remplacée par Mlle
DU BOIS. M. LE GROS a chanté le rôle
de *Renaud*. A la première représentation ,
il ne paroîssoit pas jouir librement de sa
voix ; & le poids d'un grand rôle du genre
héroïque , dans lequel il faut nécessaire-

ment de l'habitude & de l'intelligence théâtrale, a dû faire sur ce nouvel Acteur l'impression d'un début. On a remarqué en effet que dans les représentations subséquentes, son organe, plus dégagé des entraves de la crainte, a repris son premier éclat, & les beautés qu'on y admire avec justice. Il est peut-être avantageux pour un Sujet d'une aussi grande espérance, qu'un peu d'embarras d'un côté, & les encouragemens du Public de l'autre, lui fassent sentir, d'une manière bien plus pénétrante que tous les conseils, & l'importance de son art, & l'étendue des talens qu'il exige ; en même temps, l'indispensable nécessité de les acquérir pour atteindre au premier rang.

Le rôle de la *Haine*, personnage si ingénieusement introduit par le Poète dramatique, est rendu par M. LARRIVÉE avec autant de perfection qu'il a été composé par les illustres Auteurs de l'Opéra d'*Armide*. Il n'y a pas de comparaison à faire, pour les connoisseurs, du degré d'intelligence & d'action que cet Acteur met aujourd'hui dans ce morceau, avec la manière dont il l'exécutoit à la précédente reprise ; quoique dès-lors il parût laisser peu de choses à désirer. Nous prendrons

occasion de-là de faire remarquer deux choses ; la première, est une justice à rendre au travail & aux soins éclairés de M. LARRIVÉE, par lesquels il a singulièrement perfectionné les talens naturels, qui avoient mérité nos premiers suffrages ; la seconde, est la vérité, & pour ainsi dire la vie, que donne au chant théâtral cette distribution intelligente dans le débit & dans l'action, qui distingue tous les divers sens des paroles, & qui met en jeu toutes les nuances des passions & tous leurs divers mouvemens ; talent rare actuellement, précieux sur tous les théâtres, mais plus nécessaire que jamais sur celui de l'Opéra : car il ne faut que l'exemple de M. LARRIVÉE pour faire voir que cette même musique, si faussement accusée de monotonie, de langueur & d'insipidité, devient le langage le plus énergique du cœur & de l'esprit, quand elle est chantée, ou, parlons plus précisément, quand elle est débitée dans l'esprit constitutif de son genre. Si l'on récusait cet exemple pour preuve de ce qu'on avance, à cause de la séduction qu'on peut supposer dans la voix de M. LARRIVÉE, rappelions-nous la jeune Mlle DURAND dans *Clorinde* : offrons-la, même dans l'Opéra d'*Armide*, jouant une des confidentes, applaudie à

la première représentation & digne de l'être dans ce rôle très-subordonné, par le prestige estimable de l'art du théâtre. Ce n'est donc point dans la chose ; ce n'est ni dans le genre, ni dans l'espèce de notre récitatif, que sont les vices qu'on lui reproche, mais dans la façon dont on le rend depuis long-temps, & qui se pervertit journellement de plus en plus : c'est dans ce chant lamentable & traîné, où nos belles & grandes voix filent méthodiquement l'ennui dans toutes les règles de la déraison, c'est-à-dire, des prétendus agrémens du chant.

La reprise d'*Armide* a jusqu'à présent attiré un très-grand concours de spectateurs, & ce succès est au pair de la nouveauté qui réussiroit avec le plus d'éclat.

Le spectacle est le même qu'à la précédente remise, à cela près des augmentations qu'ont exigées les dimensions plus étendues du nouveau théâtre. M. PILOT, dont nous avons parlé dans le temps qu'il a exécuté le rôle de *Renaud* dans l'autre reprise, a repris ce même rôle le Vendredi 21 Décembre. Ce Sujet est encore un de ceux qu'il faut distinguer à ce théâtre, pour l'exécution & l'intelligence du chant dramatique, ainsi que pour la chaleur de l'expression dans le jeu.

Nous ne dirons rien des Ballets, quoiqu'infiniment agréables, & ayant grande part au succès de cette remise, parce qu'ils sont exécutés, à-peu-près, par les mêmes Talens qu'ils étoient il y a deux & trois ans, sur-tout dans les principales entrées. Nous ne devons pas cependant obmettre, par justice pour M. GARDEL, & par déférence pour la vérité, qu'il y remplace M. VESTRIS absent, avec des applaudissemens universels & le suffrage raisonné des connoisseurs, attendu que ce jeune Sujet, qui a toujours couru à pas de géant à la perfection de son talent, semble aujourd'hui l'avoir atteinte.

On a continué les Jeudis *Naïs*, pastorale héroïque, en attendant la reprise des *Talens lyriques*.

COMEDIE FRANÇOISE.

PENDANT l'absence de M. LE KAIN, occasionnée par une longue indisposition, tous les Comédiens ont fait chacun dans leur emploi des efforts pour que le service ne souffrît pas de la privation des tragédies, qu'on ne pouvoit pas mettre au théâtre par cet accident. M. MOLÉ, entre autres, a fait des études laborieuses

pour suppléer dans plusieurs rôles à l'Acteur malade. Il avoit déjà joué le rôle de *Cassandre* dans *Olimpie*. Il a joué ensuite *Lincée* dans *Hypermenestre*, *Achille* dans *Iphigénie*, & le 24 Novembre *Poliucte* dans la tragédie de ce nom. Le 26 du même mois, on donna une représentation de *Phédre & Hippolite*, dans laquelle Mlle CLAIROU joua le rôle d'*Aricie*. Il n'est pas besoin d'avertir combien cette célèbre Tragédienne donna de valeur à ce second rôle. Mlle DUMESNIL jouoit le rôle de *Phédre*, & M. MOLÉ celui d'*Hippolite*.

Le 30, on remit le *Malade imaginaire* avec tous ses agrémens. Cette Pièce, du grand créateur de notre scène comique, a beaucoup amusé. Tous nos premiers Acteurs & Actrices de la Comédie se sont prêtés avec zèle à la plaisanterie du spectacle qui termine cette Pièce, & qui en forme les agrémens.

Le 5 Décembre, on donna une représentation de *Tancrède*, tragédie de M. de VOLTAIRE, dans laquelle reparut M. LE KAIN. Cet Acteur fut reçu avec de très-grands applaudissemens.

N. B. *L'Article des Spectacles de la Cour ayant occupé dans ce Mercure, déjà*

chargé de beaucoup de matières , une grande partie de l'espace destiné aux Spectacles , on est obligé de remettre au second volume de ce mois , la suite du journal de la Comédie Française , celui de la Comédie Italienne , & les Concerts spirituels du mois dernier.

CÉRÉMONIE PUBLIQUE.

POMPE FUNEBRE.

LE Lundi 16 Décembre 1764, plusieurs Amateurs , associés par souscription , ont fait célébrer dans l'Eglise de MM. les Prêtres de l'Oratoire à Paris , un service solennel en musique pour l'ame de feu M. RAMEAU. On exécuta la fameuse Messe de GILLES , avec des morceaux admirables , tirés des ouvrages du défunt , adaptés à quelques parties de cette Messe. Ensuite la Prose *Dies ire , dies illa* , de la composition de M. l'Abbé DUGUË , Maître de musique de S. Germain l'Auxerrois , morceau dans lequel il y a , malgré sa prodigieuse étendue , beaucoup de variété , & plusieurs traits de génie dignes des grands Maîtres.

Pendant l'Offertoire on exécuta le *De*

profundis de M. REBEL, Surintendant de la Musique du ROI, Chevalier de S. Michel. Le corps de musique étoit au moins aussi nombreux à ce Service, & composé à-peu-près des mêmes Sujets qu'il avoit été à celui qui fut exécuté par l'Académie Royale de Musique, aux frais de ses Directeurs, peu de temps après le décès de M. RAMEAU.

MM. LARRIVÉE, LE GROS, GELIN, MUGUET, DURAND, &c. chanterent les récits. L'exécution fut généralement admirée : elle étoit conduite par M. LE BRETON, Maître de Musique de l'Orchestre de l'Académie Royale.

On a peu vu d'occasions, & il seroit difficile d'en trouver, où fût réunie une assemblée plus nombreuse, & en même temps plus distinguée dans tous les ordres de la société, soit quant au rang, soit quant à la distinction dans les lettres, dans les arts, dans les talens & dans les connoissances. Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE DE CONDÉ honora cette cérémonie de sa présence.



ARTICLE

ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

*EXTRAIT d'une Lettre de WARSOVIE , du 26
Octobre 1764.*

L Prince Evêque de Cracovie , & le Comte Podoski , référendaire de la Couronne , arriverent ici le 21 de ce mois : le lendemain ils eurent une audience du Roi , à qui ils renouvelèrent de vive voix l'acte par lequel ils reconnoissent Sa Majesté. Les autres Magnats qui s'étoient opposés à la confédération générale , viennent successivement reconnoître la légitimité de l'élection. Le Comte Branicki , grand Général de la Couronne , & Castellan de Cracovie , a envoyé ici le sieur Lewiski , Juge de Przemiss , avec deux actes qu'il l'a chargé de présenter de sa part au Roi ; par l'un , il rétracte le Manifeste qu'il avoit ci-devant publié contre la tenue de la Diète de convocation ; & par l'autre , il reconnoît la légitimité de l'élection de Sa Majesté : celui-ci a été gracieusement reçu ; mais on a sur le champ renvoyé l'autre , parce qu'il contenoit plusieurs clauses , & qu'il y avoit un grand nombre d'expressions dont on n'a pas été satisfait.

De WILNA , le 13 Novembre 1764.

Ces jours derniers , les Commissaires du Prince Czartoriski , Grand-Chancelier de Lithuanie ,

I

194 MERCURE DE FRANCE.

sont arrivés en cette ville pour s'emparer , au nom de ce Prince , & à titre de confiscation , des biens appartenans au Prince Radziwill. Ils ont déjà pris possession du Palais où il faisoit sa résidence.

De VIENNE , le 31 Octobre 1764.

On mande de Commorre qu'on y a ressenti il y a quelques jours de nouvelles secousses de tremblement de terre , qui ont répandu l'effroi parmi les habitans.

De MUNICH , le 7 Novembre 1764.

Avant-hier , le Chapitre d'Ausbourg a élu d'une voix unanime pour Coadjuteur de cet Evêché , le Prince Clément de Saxe , Evêque de Ratisbonne & de Freydingen.

De RATISBONNE , le 15 Novembre 1764.

Le 9 de ce mois , le Ministre directorial de Mayence a porté à la Direction publique une Lettre de la Duchesse Douairière & Régente de Saxe-Weymar , datée du 6 Août dernier. Son Altesse Sérénissime annonce à la Diète que les différends qui subsistoient depuis tant d'années entre la Maison Ducale & l'Evêché de Fulde pour le Bailliage de Filschsberg , ont été terminés à l'amiable au mois de Mai dernier. Elle remercie en même temps les Etats de l'Empire de la protection qu'ils ont bien voulu accorder en cette circonstance à sa Maison.

De MADRID , le 13 Novembre 1764.

Suivant des Lettres de Lisbonne du 30 du mois dernier , on y a appris par un vaisseau qui vient

JANVIER. 1765. 195

d'arriver de l'Inde, qu'Ali-Kan s'est emparé des établissemens que les Portugais avoient auprès de Goa, d'où ils tiroient le poivre. On prétend que c'est par le conseil d'un Européen qu'Ali-Kan a fait cette conquête. On ajoute qu'il y a beaucoup de François & d'Anglois dans ses troupes, & l'on paroît craindre qu'il ne fasse le siège de Goa.

De PARME, le 13 Novembre 1764

Le 30 du mois dernier l'Infant déclara le mariage de la Princesse Louise sa fille avec le Prince des Asturies.

Le sieur Tronchin ayant été appelé pour inoculer le Prince Ferdinand de Parme, l'opération s'est faite le 23 du mois dernier, avec le plus grand succès; la petite vérole s'est montrée sans aucun accident, & le Prince est entièrement rétabli. Le sieur Tronchin a été honoré du titre de premier Médecin de l'Infant, & la Communauté de cette Ville voulant lui donner un témoignage de sa reconnoissance, a demandé à Son Altesse Royale la permission d'inscrire ce Médecin célèbre & ses descendans au rang des citoyens nobles; de placer dans l'Hôtel-de-Ville une inscription en marbre qui éternisât la mémoire du service qu'il vient de rendre à cet Etat, & de frapper une médaille représentant d'un côté son effigie; de l'autre, un emblème allégorique composé d'après une comparaison tirée d'un Mémoire du sieur de la Condamine sur l'inoculation. On verra un fleuve rapide que s'efforce de traverser plusieurs nageurs entraînés par le torrent, tandis qu'un homme, sur le rivage, montre à un autre homme une petite barque dans laquelle il pourra gagner

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

en sûreté l'autre bord : on lira pour devise ces mots d'Ovide : *Tutissimus ibis*. L'Infant a approuvé cette proposition.

Le Prince de Darmstadt , qui avoit épousé la Princesse de Modène , veuve du Prince Antoine Farnèse , Duc de Parme , vient de mourir de la petite vérole au Bourg de Saint-Donin , dans la cinquante-cinquième année de son âge.

De GESNES , le 17 Novembre 1764.

On mande de Livourne que le commerce est rétabli entre les Corfès & la Place de la Bastie , où ceux-ci ont apporté une grande quantité de vivres, sans que Pascal Paoli s'y soit opposé.

Du 29.

On apprend de Saint-Florent que la fermeté & la bonne conduite du Baron de Screiber , qui commande dans cette Place , ayant ôté aux Rebelles toute espérance de la réduire , ils se sont enfin déterminés , comme on l'a déjà annoncé , à abandonner leur projet. En conséquence , ils ont détruit , pendant la nuit du 30 Septembre , les fortifications qu'ils avoient élevées dans les environs de la Place , & ont mis le feu à la tranchée de S. Roch sous la redoute de Sainte-Marie , après en avoir retiré leurs canons en très-mauvais état. Le 14 de ce mois ils ont brûlé également les fortifications qu'ils avoient construites à Olzi pour gêner l'arrivée de nos Bâtimens.



FRANCE.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.**De FONTAINEBLEAU , le 14 Novembre 1764.*

LE Roi & Monseigneur le Dauphin sont partis aujourd'hui pour Choisy , d'où Monseigneur le Dauphin partira demain pour Versailles. Sa Majesté s'y rendra le 17. La Reine , Madame la Dauphine , Madame Adélaïde & Mesdames Victoire , Sophie & Louise sont parties aujourd'hui pour Versailles , où se sont rendus avant-hier Monseigneur le Duc de Berry , Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois.

Le Roi ayant nommé à l'Intendance de Strasbourg le sieur de Blair , Intendant de Valenciennes , Sa Majesté vient de nommer , pour le remplacer dans cette dernière Intendance , le sieur Taboureau , dont la place de Président au Grand' Conseil a été accordée au sieur d'Agay , Maître des Requêtes. Le sieur Taboureau a été présenté au Roi par le Duc de Choiseul le 9 de ce mois , & les sieurs de Blair & d'Agay le 11.

De VERSAILLES , le 5 Décembre 1764.

La place de Vice-Amiral des Mers du Ponent étant vacante par la mort du Comte Dubois-de-la-Motte , le Roi y a nommé le Marquis de Maffiac , Lieutenant-Général des Armées Navales ,

I iij

198 MERCURE DE FRANCE.

à qui Sa Majesté avoit accordé l'expectative de Vice-Amiral.

Le 18 du mois dernier , Leurs Majestés & la Famille Royale signerent le contrat de mariage du Marquis de Luc avec Demoiselle de Castellane. Le même jour , le Marquis de Massiac prêta serment entre les mains du Roi en qualité de Vice-Amiral. La Duchesse de Duras , la Marquise de Duras , la Duchesse de Mazarin , la Marquise de Villeroy & la Duchesse de Villequier , Dame d'Honneur de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , firent le même jour leurs révérences à Leurs Majestés & à la Famille Royale à l'occasion de la mort de la Maréchale de Duras. La Duchesse de Lauraguais , Dame d'Atours de Madame la Dauphine , & la Marquise de Flavacourt , Dame du Palais de la Reine , eurent le même honneur à l'occasion de la mort du Marquis de Nèfle. Le Comte d'Eyck , Envoyé extraordinaire de Bavière , a reçu le 21 au matin un Courier de sa Cour , qui lui a apporté l'ordre de notifier au Roi le mariage arrêté entre le Roi des Romains & la Princesse Josephine de Bavière , sœur de l'Electeur : Sa Majesté a donné sur le champ à ce Ministre une audience particulière , dans laquelle il s'est acquitté de sa Commission.

Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre au Comte de Béthune , Chevalier d'Honneur de Madame Adélaïde , en survivance du Baron de Montmorency.

Vers la fin du même mois , le Comte d'Eu prit congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale pour se rendre en Languedoc , où ce Prince doit tenir les Etats.

Le 25 , la Princesse de Solre fut présentée à

Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse d'Havré , & prit le même jour le tabouret chez la Reine.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre au Baron de Montmorency, Chevalier d'Honneur de Madame Adélaïde.

Le Roi a disposé du Régiment de Chapt, Dragons, en faveur du Marquis de Belsunce, Capitaine d'infanterie; du Régiment d'infanterie de Béarn, dont étoit pourvu le Comte de Boisgelin, en faveur du Comte de Cressolles, Colonel du Régiment d'Infanterie de l'Isle-de-France; de celui de l'Isle-de-France, en faveur du Comte de Bérenger, Colonel dans le Corps des Grénadiers de France; & de la place de Colonel dans les Grénadiers de France, en faveur du sieur de Mailly, Capitaine dans le Régiment de Chartres Cavalerie.

Le 2 de ce mois la Marquise du Luc a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Vicomtesse de Castellane.

Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte d'Artois, Monseigneur le Comte de Provence & Madame, conduits par le Duc de la Vauguyon & la Comtesse de Marfan, se rendirent à Trianon le 28 du mois dernier. On y avoit préparé un divertissement orné de chants, qui fut exécuté par la Demoiselle Fel & les sieurs Richer, Préville & Clairval. Il y eut ensuite un concert, une collation & un feu d'artifice. Cette fête avoit été ordonnée par la Dame de Beaufort, Lectrice de la Reine. Le sieur Poinfinet, Auteur des scènes du divertissement, eut l'honneur d'être présenté aux Princes & à la Princesse.

De Paris , le 7 Décembre 1764.

L'Ouverture du Parlement s'est faite le 12 du mois dernier avec les cérémonies ordinaires : il y a eu une Messe solennelle célébrée par l'Abbé de Sailly , Chantre de la Sainte Chapelle , & Aumônier de Madame la Dauphine. Le sieur de Maupeou , premier Président , y a assisté avec toutes les Chambres.

La rentrée de la Cour des Aydes se fit le même jour. Après la Messe , célébrée , selon la coutume , dans la Salle de la Cour , les trois Chambres s'assemblèrent dans la première , où l'on fit la lecture des Ordonnances & des Réglemens. Les Huissiers & Greffiers ayant prêté serment , le sieur de Lamoignon de Malesherbes , premier Président , prononça un discours sur l'égalité d'ame nécessaire au Magistrat. Le sieur Clément de Barville , Avocat-Général , prit ensuite la parole , & fit voir comment les Magistrats pourroient devenir les restaurateurs de la vertu dans la Nation.

Gabrielle-Charlotte de Beauveau , Abbessé de S. Antoine , assistée des Abbeïsses de Montmartre & de Sainte Perrine de Chaillot , a été bénite par l'Archevêque de Cambray dans l'Eglise de son Abbaye.

Le 20 le Marquis de Paulmy , Protecteur de l'Académie de S. Luc , y a fait la distribution des prix aux Elèves qui les ont mérités. Le premier prix de l'année dernière , qui n'avoit point été adjugé , a été remporté par le sieur Martin , Peintre , & celui de cette année par le sieur Barbat , Sculpteur. Le second , par le sieur Barbier , Sculpteur , & le troisième par le sieur Suvé ,

Peintre. Le même jour le Comte de la Tour-d'Auvergne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, a été reçu Amateur-Honoraire de ladite Académie.

Il vient de paroître un Edit du Roi, donné à Versailles le mois dernier, & enregistré au Parlement le premier de ce mois, dont voici la substance. Le Roi s'étant fait rendre un compte exact de tout ce qui concerne la Société des Jésuites, & ayant résolu de faire usage du droit qui lui appartient essentiellement, en expliquant ses intentions à ce sujet, ordonne par le présent Edit perpétuel & irrévocable, qu'à l'avenir la Société des Jésuites n'ait plus lieu dans le Royaume; permettant néanmoins à ceux qui étoient dans ladite Société de vivre en particuliers dans les Etats de Sa Majesté, sous l'autorité spirituelle des ordinaires des lieux, en se conformant aux Loix du Royaume, & se comportant en toutes choses, comme de bons & fidèles Sujets du Roi. Veut en' outre Sa Majesté que toutes procédures criminelles qui auroient été commencées à l'occasion de l'Institut & Société des Jésuites, relativement à des Ouvrages imprimés ou autrement, contre quelques personnes que ce soit, & de quelque état, qualité & condition qu'elles puissent être, circonstances & dépendances, soient & demeurent éteintes & assoupies.

Le Marquis de Béthune, Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & Colonel-Général de la Cavalerie Légère, se rendit le 3 de ce mois au Couvent des Peres Cordeliers, revêtu du manteau & du collier de l'Ordre de S. Michel. Il y présida au Chapitre des Chevaliers de cet Ordre, avec lesquels

il affista au service qu'on célèbre tous les ans le premier Lundi de l'Avent pour le repos de l'ame des Rois , des Chevaliers & Officiers de l'Ordre , défunts. Il n'y eut point de réception ce jour-là.

Le sieur Darles de Liniere a inventé des pompes d'une construction particulière , qui agissent par trois principes ou moyens mécaniques , qu'il a imaginés. Les expériences en ont été faites ici & à Brest , par les ordres du Duc de Choiseul , Ministre de la Guerre & de la Marine , qui en a examiné lui-même les effets. Leur succès a déterminé Sa Majesté à accorder à l'Auteur un privilège exclusif. Ce privilège , & ceux qui lui ont été successivement accordés par plusieurs Puissances de l'Europe , semblent être garants des avantages qu'on peut retirer de ces pompes pour le service de la Marine & pour l'avantage du Commerce. On trouvera des détails sur leur mécanisme dans un *Prospectus* & un Mémoire imprimés , qui se distribuent à la Manufacture établie pour cet objet , grande rue du fauxbourg S. Denis , vis-à-vis de S. Lazare ; au Bureau de ladite Manufacture , rue des Fossés-Montmartre , près de la rue Montmartre ; chez le sieur Fattard , Négociant , rue de la Verrerie , & chez le sieur Boudet , Imprimeur du Roi , rue S. Jacques.

L O T E R I E S.

Le quarante-septième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 26 Novembre , en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au n° 82605 : celui de vingt mille livres , au n° 94391 , & les deux de dix mille livres , aux numéros 92632 & 97388.

Le 5 Décembre on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune sont , 30 , 74 , 89 , 88 , 14.

B A P T Ê M E.

Le 24 Novembre la Comtesse de Sparre de Cronnberg , fille du Comte de Sparre de Cronnberg , Colonel & Major du Régiment Royal Suédois , a été baptisée dans l'Eglise Paroissiale de S. Roch , & a été tenue sur les fonts par le Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar , & par la Reine , représentés par le Comte de Sceaux-Tavannes & par la Comtesse de Noailles. Elle a été nommée Marie-Stanislas-Josephe.

M O R T S.

Jean-Baptiste-Joseph de Fontanges , Evêque de Lavaur , est mort en son Diocèse le 8 Novembre , âgé de quarante-six ans.

René-Gabriel , Comte de Boisgelin , Brigadier des Armées du Roi & Colonel du Régiment de Béarn , est mort le 24 du même mois au Château de Lanteuil , près de Bayeux en Normandie , âgé de trente-huit ans.

Pierre-François , Comte de Montaigu , Brigadier des Armées du Roi , & ci-devant son Ambassadeur auprès de la République de Venise , est mort en cette Ville le 25.

Antoine-Nicolas Dumefniel , Marquis de Sommery , ancien Mestre de Camp de Dragons , est mort le 6 du même mois , en son Château de Sommery en Normandie , âgé de soixante-dix-sept ans.

Anne Achard Joumard Tizon , Comte d'Ar-

gence , est mort en son Château de Dirac , auprès d'Angoulême , âgé de quatre-vingt ans.

Françoise-Mascranie de la Roche-Aymond , veuve de Pierre Philippe , Marquis de la Roche-Aymon , est morte le 24 Novembre à Montluçon en Bourbonnois , âgée de quatre-vingt-un an.

Marie-Charlotte-Elisabeth-Françoise Parfait le Cornier de Sainte-Helene , épouse de Charles-Antoine de Bernart , Marquis d'Avernes , est morte le 5 du même mois au Château de Saint Jouin en Normandie , dans la vingt-quatrième année de son âge.

Magdelaine-Françoise Martineau , veuve de Michel-Etienne Turgot , Chevalier , Marquis de Soufmont , Conseiller d'Etat ordinaire , ancien Prévôt des Marchands de la Ville de Paris , & Honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres , est morte en son Château du Tremblay le 28 , âgée de soixante-sept ans.

S E R V I C E .

Le 5 Décembre on a célébré dans l'Eglise Paroissiale de Nôtre-Dame de Versailles , un Service pour feu Madame Louise-Elisabeth , Duchesse de Parme. La Reine y a assisté , ainsi que Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine , Madame Adélaïde & Mesdames Sophie & Louise.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Marvejols , dans le Gevaudan , le premier Novembre 1764

« Il paroît depuis deux mois dans cette Province , aux environs de Langogne & de la Forêt de Merçoire , une bête farouche qui répand la consternation dans toutes les campagnes. Elle a déjà dévoré une vingtaine de personnes , sur-tout des enfans , & particulièrement des jeunes filles ; il n'y a guère de jours

» qui ne soient marqués par quelque nouveau dé-
 » sastre. La frayeur qu'elle inspire empêche les Bu-
 » chers d'aller dans les forêts, ce qui rend le
 » bois fort rare & fort cher.

» Ce n'est que depuis huit jours qu'on a pu par-
 » venir à voir de près cet animal redoutable. Il
 » est beaucoup plus haut qu'un loup ; il est bas
 » du devant & les pattes sont armées de griffes.
 » Il a le poil rougeâtre ; la tête fort grosse, lon-
 » gue & finissant en museau de lévrier ; les
 » oreilles petites, droites comme des cornes ;
 » le poitrail large & un peu gris ; le dos rayé de
 » noir, & une gueule énorme armée de dents
 » si tranchantes, qu'il a séparé plusieurs têtes du
 » corps, comme pourroit le faire un rasoir. Il
 » a le pas assez lent, & court en bondissant. Il
 » est d'une agilité & d'une vitesse extrêmes ; dans
 » un intervalle de temps fort court, on le voit
 » à deux ou trois lieues de distance ; il s'appro-
 » che de sa proie, ventre à terre & en rampant,
 » & ne paroît pas alors plus grand qu'un gros
 » renard. A une ou deux toises de distance, il se
 » dresse sur ses pieds de derriere & s'élance sur
 » sa proie, qu'il attaque toujours au col par
 » derriere ou par le côté. Il craint les bœufs qui
 » le mettent en fuite. L'alarme est universelle
 » dans ce canton : on vient de faire des Prières
 » publiques ; le Marquis de Marangis a rassem-
 » blé quatre cens Payfans pour donner la chasse à
 » cet animal féroce ; mais on n'a pu encore l'at-
 » teindre ».

De REIMS, le 15 Novembre 1764.

Le 30 du mois dernier, le sieur Rouillé d'Or-
 feuil, Intendant de cette Province, a posé la
 première pierre qui servira de fondement au Pié-
 destal qu'on va construire au milieu de la Place

Royale pour y recevoir la Statue de Sa Majesté. Le sieur Sutaïne, Lieutenant des Habitans, & les autres Membres du Corps de Ville, le Lieutenant de Police & autres Officiers Civils, le Grand Vicair de ce Diocèse, les deux Sénéchaux du Chapitre de la Cathédrale, & les Grands Vicaires des Abbayes de Saint Remy, de Saint Nicaise & de Saint Denis de Reims, les Capitaines de la Milice bourgeoise, le Maître de l'Arsenal & les Maîtres des Ouvrages partirent de l'Hôtel de Ville vers les neuf heures du matin, précédés de la Compagnie de l'Arquebuse, de quarante Ouvriers en vestes, culottes & bas blanc; de huit Ouvriers Marbriers en habits bleus, vestes & culottes rouges, & des Entrepreneurs des Bâtimens de la Place Royale portant une auge, une équerre, un plomb, un sceau & deux aiguierres d'argent, une truelle de même métal, un marteau garni de rubans or & argent & un tablier en moire d'argent garni d'une frange aussi d'argent; après eux marchaient les Gardes du Lieutenant des Habitans, suivis des Sergens de la Forteresse portant sur des plats d'argent deux Médailles d'argent * & deux de bronze & différentes monnoies d'or, d'argent de billon & de cuivre, ayant cours, avec les boîtes de plomb qui devoient renfermer ces Médailles & ces différentes monnoies. La marche étoit fermée par la Compagnie

** Ces quatre Médailles représentent d'un côté le Monument que la Ville doit ériger à la gloire de Sa Majesté, & de l'autre l'inscription suivante, LUDOVICO XV. REGI CHRISTIANISS. PRINCIPI OPTIMO, HOC AMORIS MONUMENT. DECREVERUNT SEN. POP. QUE REM. ET PRIM. LA-PIDEM PP. M. DCC. LXIV.*

des Capitaines de la Milice Bourgeoise. Ce cortège s'étant rendu à l'Hôtel de l'Intendance, le Corps de Ville présenta au sieur Rouillé d'Orfeuill un bouquet garni d'un ruban or & argent, & on en distribua de semblables à toutes les personnes qui composoient le cortège. L'Intendant s'étant mis à la tête du Corps de Ville, on se rendit à la Place Royale. La Compagnie de l'Arquebuse fit l'enceinte du Piédestal, & les Gardes du Lieutenant des Habitans se formèrent en haie. Les Médailles & les Monnoies furent présentées à l'Intendant qui les mit dans leurs boîtes & qui, après avoir reçu les outils des mains de l'Architecte, posa & scella en plâtre dans leurs cases ces cinq boîtes, qui furent placées au milieu du plan de la première marche du Piédestal, aux quatre coins & au milieu d'un quarré de cinq pieds de longueur sur trois de largeur; les huit Ouvriers Marbriers, escortés de quatre Fusiliers, apporterent ensuite une pierre de même dimension que le quarré, couverte d'une branche de laurier. Alors, un des Ouvriers harangua l'Intendant & le Corps de Ville; après quoi le sieur Rouillé d'Orfeuill posa cette pierre au bruit de la mousqueterie & du canon, au son des cloches & aux acclamations redoublées de *Vive le Roi*. On plaça une feuille de plomb de la grandeur de la pierre, qui fut couverte de deux autres grosses pierres scellées. Après cette cérémonie, on retourna dans le même ordre à l'Hôtel de l'Intendance, devant lequel la Compagnie de l'Arquebuse fit les salves accoutumées; & delà les Officiers Municipaux se rendirent à l'Hôtel de Ville. Le sieur Rouillé d'Orfeuill a distribué de l'argent aux Ouvriers qui travaillent à la cons

truction de la Place Royale , & la Ville leur a donné du vin.

AVIS DIVERS.

Les personnes qui par état employent du vinaigre distillé , bien déflegmé , soit pour faire des sels ou autres compositions , sont averties par le sieur *Maille* , Vinaigrier - Distillateur , que la nouvelle construction d'un fourneau qu'il a imaginé pour faire cette distillation dans des vaisseaux de grais , le met à portée de vendre ce vinaigre d'une qualité beaucoup supérieure. L'Auteur n'a pas seulement fixé son attention à perfectionner cette qualité de vinaigre , mais à prévenir les dangers que peut occasionner celui qui se distille chez différens particuliers dans des vaisseaux de cuivre. Son vinaigre Romain , pour la conservation de la bouche , se distribue toujours avec le plus heureux succès , tant dans les Cours étrangères qu'à celle de France. L'Auteur donne avis que différens particuliers , flattés par l'espoir du gain , se mêlent de le contrefaire & trompent les personnes à qui ils le vendent : ce que l'on peut éviter en s'adressant directement à lui. Ce vinaigre blanchit les dents , empêche qu'elles ne se carient , & en arrête le progrès , les raffermir dans leurs alvéoles , prévient l'haleine forte & rafraîchit les lèvres. L'Auteur vend aussi différens vinaigres pour blanchir la peau , guérir les dartres farineuses , les boutons , noircir les cheveux roux ou blancs , ainsi que les sourcils , ôter les taches de rousseur & marques de couches , & le véritable vinaigre des qua-

tre voleurs , préservatif contre tout air contagieux ; & généralement toutes sortes de vinaigres , tant à l'usage des bains que de la table , au nombre de deux cens sortes. L'on distribue toujours en son magasin de Sève , près Paris ; le nouveau cassis blanc , pour aider à la digestion des alimens , le nouveau ratafia des Sultannes , le Courier de Cythère , & généralement toutes sortes de liqueurs & eaux d'odeurs , tant françoises qu'étrangères. L'on s'adressera pour les vinaigres au sieur *Maille*, rue Saint André des-Arcs , la troisième portecochère à droite en entrant par le Pont Saint-Michel , entre la rue Mâcon & la rue Haute-Feuille , de l'autre côté , à Paris ; & pour le cassis , ratafia & autres liqueurs d'odeurs , en son magasin à Sève , près Paris , route de la Cour. Le prix des moindres bouteilles pour les dents ou autres propriétés est de 3 livres , le cassis blanc 4 liv. la pinte , le ratafia des Sultanes 6 liv. la pinte , & 8 liv. le Courier de Cythère. Les personnes qui voudront emporrer de ces sortes de vinaigres aux Isles , dont l'usage est si nécessaire , peuvent le faire sans craindre que le temps ni l'éloignement du transport puissent altérer leurs qualités. Ledit sieur *Maille* fait les envois au desir des personnes , en remettant l'argent par la Poste , franc de port ; ainsi que les lettres , & envoie en même temps la manière de s'en servir , avec une liste générale de ses vinaigres , & leurs prix.

Le sieur *Ferron* , Marchand à Paris , demeurant Enclos de l'Abbaye Saint Germain-des-Prés , en entrant par la rue du Colombier , à l'enseigne de Saint Nicolas , a l'honneur de faire part au Public qu'il possède seul le secret de faire des Savon-

110 - MERCURE DE FRANCE.

nettes légères de pure crème de savon , qui durent plus que les lourdes , & ne se mettent point en poussière ou en bouillie dans le bassin ; il est le seul possesseur dudit secret de la veuve *Simon Bailly* , que l'on a fait passer pour morte ; ceux qui voudront s'assurer du contraire , pourront s'adresser à elle-même , en sa demeure , rue du Petit-Lyon , vis-à-vis la rue Françoisse , chez laquelle ledit *Ferron* a travaillé long-temps pour se perfectionner dans ledit secret : ledit Sieur vend aussi des pains de pâte grasse incorruptible , de fines odeurs pour les mains , d'une bonté singulière.

Le Public étant trompé tous les jours par des Savonnettes contrefaites , qui , loin d'être utiles & agréables , se mettent en poussière ou en bouillie dans le bassin , & ne font que gâter & tacher le linge ; ledit Sieur , pour y remédier , continue de mettre le nom de *Bailly* sur chaque Savonnette.

Les prix sont toujours les mêmes , & l'on trouvera chez le le sieur *Ferron* les mêmes facilités qu'avoit ladite veuve *Bailly*.

Le sieur *MONDON* , qui a été long-temps chef d'attelier chez M. du Crollai , bijoutier du Roi , vient de finir pour son compte une pièce de bijouterie d'un genre tout neuf & d'un travail immense. C'est une sorte de *Potpouri* , muni de deux cassiolettes , & propre par ses détails à tenir sa place dans un cabinet de curiosité. Ce morceau représente un trône Chinois , occupé par l'Empereur dans un moment de cérémonie. Les figures sont au nombre de huit , outre un oiseau , le tout dans le goût Chinois : on a seulement corrigé un

peu ce goût dans le corps de la pièce, pour adoucir ce qui auroit pû paroître difforme à notre vue.

Le corps du bâtiment est de laque garni de bronze doré , artistement cizelé , avec des incrustemens de lapis , corail , burgot & de nacre de perle : tout ce travail est d'un goût léger , riche & rempli de détails qui ont exigé un temps considérable & une patience unique.

La pièce , en total , porte un pied deux pouces & demi de haut sur un pied de profondeur & un pied sept pouces de large. Elle peut se mettre sur une console de bois doré à dessus de marbre noir , & de trois pieds quatre pouces de haut. Ce morceau peut actuellement se voir chez M. Draï , bijoutier , neveu de M. Ducrollay , place Dauphine , la troisième boutique à gauche en entrant par le Pont-Neuf.

LA Compagnie d'Agence générale , établie à Paris , avertit qu'elle n'a aucune part aux Avis , Placards , Tarifs & Projets d'établissmens de correspondance répandus avec profusion dans le Royaume ; les uns sans nom ni demeure de Compagnie ; les autres , sous différens noms. La Compagnie se renferme dans sa circulaire annexée à la Gazette de France le 10 Mai dernier. Qu'ainsi on doit s'adresser directement à M. de PRÉMILON & Compagnie , rue S. Louis au Marais , vis-à-vis l'Hôtel Turpin à Paris.

Le sieur BRESSON DE MAILLARD , Graveur & Privilégié pour les ouvrages en desseins & vignettes des Enfans de France , enseigne l'art de peindre sans maître , & d'exécuter sur le champ différentes sortes d'ouvrages , desseins à la grecque & autres ,

212 MERCURE DE FRANCE.

tant en fleurs que figures d'animaux , ornemens , cartouches , rubans , armoiries & la façon de les colorier & d'exécuter soi-même des sujets, tant en meubles que pour peindre sur soie.

On trouvera chez ledit Sieur , en sa nouvelle demeure , rue S. Jacques , près , & adossée à l'Eglise des Mathurins , aux armes du Duc DE BOURGOGNE, même boutique qu'occupoit le sieur Neveux , à Paris , un assortiment de desseins , caractères en cuivre , & ce qui est nécessaire pour s'en servir ; comme aussi une suite de petites estampes , devises , emblèmes , sentences choisies , fables & autres très-proprement gravées & enluminées , bouquets , souhaits de bonnes fêtes & étrennes , papiers peints en vignettes , étiquets & enveloppes de la petite Poste , billets de commission & de visite ; toutes sortes de papiers à fleurs pour les cabinets , velin ou emblèmes d'Allemagne & autres.

L'Epouse du sieur MAILLARD montre aux Dames la manière de se servir des planches à jours , que son mari exécute parfaitement. Elle fournit les couleurs & autres choses qui y sont relatives. Elle dessine & colore très-bien les fleurs & autres ouvrages.

Ceux qui souhaiteront les originaux de la première main desdits ouvrages & marchandises , s'adresseront directement audit sieur MAILLARD.



 APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le premier volume du Mercure du mois de Janvier 1765, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce premier Janvier 1765. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

E PI TRE pour le jour de l'an.	6
EPITAPHE de feu M. <i>RAMEAU</i> .	9
VERS mis au bas du portrait de Madame la Comtesse de B***, le lendemain de sa nomination à la place de Dame de Mesdames de France.	10
DAPHNIS. <i>Eglogue</i> .	11
LET TRE de Voiture à Madame de D***, Commandante à V...	16
ESSAI sur les Tombeaux des Grands Hommes dans les Sciences, les Lettres & les Arts.	17
VERS pour être mis au bas d'un Portrait.	21
EPITRE à Mademoiselle <i>DOL</i> ...	<i>ibid.</i>

214 MERCURE DE FRANCE.

VERS à Mademoiselle <i>Hvs</i> , jouant la première femme animée dans les HOMMES.	24
VERS adressés à M. le M... par Madame de <i>Villiers</i> , qui avoit trouvé sa chienne perdue.	25
CHARLES MARTEL, <i>Anecdote françoise.</i>	<i>ibid</i>
Au Philosophe Bienfaisant.	41
Le Tourtereau tué à la chasse, Romance. Air du Vaudeville d'Epicure.	42
VERS à Madame de <i>B***</i> qui en demandoit à l'Auteur sur le jugement de <i>Paris</i> .	44
ÉPIGRAMME d'un Plagiaire.	45
COMPLIMENT de bonne année à un CARDINAL, dont le nom ne sera pas une énigme pour tout François patriote & lettré.	45
Sur <i>Chloé</i> .	46
VERS adressés à Mademoiselle de <i>P. L.</i> dont le nom est <i>Félicité</i> .	47
CANTATILLE.	48
AVERTISSEMENT concernant les Lettres de Henri IV.	50
LETTRES de Henri IV. Première Lettre.	51
SECONDE Lettre.	52
TROISIÈME Lettre.	53
QUATRIÈME Lettre.	55
CINQUIÈME Lettre.	57
SIXIÈME Lettre.	58
SEPTIÈME Lettre.	60
HUITIÈME Lettre.	61

JANVIER. 1765. 115

NEUVIEME Lettre.	62
DIXIEME Lettre.	64
ONZIEME Lettre.	65
DOUZIEME Lettre.	66
ÉNIGMES.	69
LOGOGYPHES.	71
ARIETTE.	74

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à <i>M. de la Place</i> , sur l'Histoire de la réunion de la Bretagne à la France, par <i>M. l'Abbé Irail</i> , en ce qui concerne le Maréchal <i>DE RIEUX</i> .	75
LES Amans malheureux, ou le Comte de <i>Comminge</i> , Drame en trois Actes ; chez <i>l'Esclapart</i> , Libraire, quai de Gesvres.	85
VIES des Pères, des Martyrs & des autres principaux Saints, &c. à Paris chez <i>Barbou</i> .	107
DICTIONNAIRE Domestique portatif, contenant toutes les connoissances relatives à l'économie domestique & rurale, &c. à Paris, chez <i>Vincent</i> .	109
ANNONCES de Livres.	111
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur</i> , sur les <i>éphémérides Troyennes</i> .	127

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SUITE de la séance publique de l'Académie de DIJON, &c.	191
ECOLE Royale Vétérinaire.	189

216 MERCURE DE FRANCE.

ART. IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LETRE de Monsieur *Flurant*, Chirurgien à
Lyon, à M***. 145

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE,

Avis aux Libraires. 155

ART. V. SPECTACLES.

SPECTACLES de la Cour à Versailles. 162

EXTRAIT d'un Divertissement exécuté en pré-
sence de NOSSEIGNEURS LES ENFANS DE
FRANCE à Trianon, le Mercredi 28 Novem-
bre 1764, à l'occasion d'une colation qui
leur y fut présentée. 173

OPÉRA. 185

COMÉDIE Française. 189

CÉRÉMONIE publique. Pompe Funébre. 191

ART. VI. Nouvelles Politiques. 193

FRANCE. Nouvelles de la Cour. 197

Avis divers. 208

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue
Dauphine.



